

UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL • INSTITUT DE GEOGRAPHIE  
Espace Louis–Agassiz 1 • CH – 2001 Neuchâtel

***Etude de terrain***

**MOREZ**

***MAI 2004***

***Corpus de textes***



## TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES .....	3
INTRODUCTION.....	5
<i>Pierre-Yves Jeanneret</i>	
L'ACCESSIBILITE DE MOREZ.....	7
<i>Wieke Kerkhoff et Sarah Widmer</i>	
LES DIVERSES INSTANCES ET LES PRIORITES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .....	19
<i>Aude Boni et Patrick Naef</i>	
LE CENTRE VILLE DE MOREZ : CONTEXTE, ENJEUX ET RELATIONS DE CONTRARIETES.....	29
<i>Emmanuelle Grenon et Blaise Dupuis</i>	
LES COMMERCES A MOREZ .....	45
<i>Anne-France Beuret et Margarita Pedrosa</i>	
ECOLE ET FORMATION .....	55
<i>Jérôme Wessner et Tristan Müller</i>	
L'INDUSTRIE LUNETIERE A MOREZ : FACTEURS DE LOCALISATION ET INTERACTION AVEC LA VILLE.....	67
<i>Belizaire Alain et Sauter Valérie</i>	
LE PARC NATUREL DU HAUT-JURA: AVANTAGES ET INCONVENIENTS .....	81
<i>Camille Kroug et Christian Bréthaut</i>	
LES LIEUX INSECURISANTS EN VILLE DE MOREZ: LESQUELS SONT-ILS? POURQUOI LE SONT-ILS ? .....	89
<i>Géraldine Oberholzer et Jérôme Berthoud</i>	
LES RELIGIONS A MOREZ : ORGANISATION SPATIALE, ROLE SOCIALE ET RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES .....	105
<i>Valentine Renaud et Sabina Läderach</i>	
TOURISME ET MARKETING TERRITORIAL .....	115
<i>Guye Karen et Pinto Joliat Carina</i>	
VIE ASSOCIATIVE, ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES .....	131
<i>Alexia Boillat et Julia Vielle</i>	



## INTRODUCTION

*Pierre-Yves Jeanneret*

---

Chaque année, l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel organise un exercice sur le terrain pour ses étudiants de 3<sup>e</sup> année. Ainsi, durant cinq jours, les participants sont confrontés aux réalités et - parfois - aux problèmes concrets que rencontre le chercheur dans ses recherches.

Le but premier de cet exercice est de compléter la formation théorique reçue durant l'apprentissage académique de la branche par une expérience pratique de recherche. C'est au travers d'une étude et de l'analyse géographique d'une commune que l'étudiant aura l'occasion d'expérimenter les diverses techniques d'enquête et de recherche.

Les précédents terrains ont été réalisés en Valais, à la Brévine, Saignelégier, Tavannes, Boncourt et Saint-Ursanne en Suisse et Cluny, Arbois, Ornans, Abondance Baume-Les-Dames, Munster ou encore Salins-les-Bains en France. Pour l'exercice de terrain de l'année 2004, le choix de la commune d'étude s'est porté sur Morez dans le Jura français.

Cette commune, qui compte entre 6 et 7'000 habitants, présente des caractéristiques propres à intéresser le géographe. En effet, riche d'une tradition industrielle dans la lunetterie, la ville se présente comme la capitale de la lunette. Comment l'image forgée par Morez par rapport à son patrimoine industriel s'accommode des profondes mutations (économie, délocalisations pour rester concurrentiel, etc.) que connaît l'industrie de la lunette. A cet égard, les défis devant lesquels semble se trouver la ville de Morez ressemble fortement à une autre industrie traditionnelle de la chaîne jurassienne : l'horlogerie.

De plus, Morez fait partie d'une structure régionale intéressante et qui, pour l'instant, ne connaît pas son pareil en Suisse : un Parc naturel régional. Quels avantages une ville peut-elle tirer d'une telle structure ? Quels inconvénient peuvent en découler ? Telles sont quelques-unes des questions que nos étudiants se sont posés durant leur séjour à Morez.

La géographie humaine permet d'aborder une large gamme de phénomènes liés par le fait que tous ont une incidence sur l'espace et traduisent les relations qui peuvent se former entre un espace et ses habitants. Dans leurs questionnements, les étudiants ont appréhendé ces relations avec comme angle d'approche une perspective local-global : comment une petite ville comme Morez s'inscrit-elle dans les ensemble plus grands (région, monde).

L'exercice de terrain s'est déroulé en trois phases distinctes :

- 1) dans un premier temps, un séminaire d'étude a été organisé. Les étudiants ont pu commencer à "défricher" les sujets et à faire connaissance avec le terrain d'étude choisi. Les étudiants se sont mis par deux et chaque groupe ainsi formé s'est attelé à un sujet particulier : le patrimoine, le tourisme, les services, etc. Ensuite, lors d'une présentation orale devant les autres participants, chaque équipe a présenté son projet de recherche, ses hypothèses et la manière dont elle envisageait son travail durant les cinq jours de présence sur le terrain ;
- 2) dans un second temps, les étudiants ont réalisé effectivement leurs recherches sur le terrain et ont ensuite rédigé un rapport dans lequel ils présentent les résultats de leurs enquêtes. Ces textes constituent la matière de ce fascicule qui représente, en quelque sorte, la somme et l'achèvement d'un travail commun ;

3) dans un troisième temps, les étudiants ont présenté oralement une synthèse des résultats obtenus au cours de leur travail de terrain.

Enfin, il faut remercier, au nom de l'Institut de géographie et de tous ses étudiants, les autorités ainsi que les habitants de Morez qui ont eu la gentillesse de participer aux entretiens et de consacrer du temps pour répondre aux nombreuses sollicitations des étudiants. Ces remerciements s'adressent aussi à l'équipe de l'Hôtel de la Poste qui nous a hébergés durant cette semaine. Les Professeurs de l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, les étudiants et le soussigné sont particulièrement reconnaissants à toutes ces personnes d'avoir permis la réalisation de ce travail dans des conditions optimales.

*Pierre-Yves Jeanneret, assistant*

## 1. Introduction

### *Problématique*

Nous avons choisi de nous intéresser, dans le cadre de cette étude de terrain, à la question des transports à Morez.

Nous adopterons, dans ce travail, une lecture des transports comme d'un « *outil dont disposent les sociétés pour produire et gérer leur espace, c'est-à-dire organiser la mise à distance des lieux* » (Lévy et Lussault 2003). On peut dès lors s'interroger sur la correspondance existant entre réseau de transports et organisation d'un territoire ou, pour reprendre les termes de Patrick Poncet dans la définition qu'il donne du terme dans le dictionnaire de géographie : « *les transports ne sont pas indifférents aux territoires dont leurs réseaux constituent l'armature* » (Lévy et Lussault 2003). Si un réseau de transport est ainsi tributaire de la hiérarchie de l'espace, on peut également supposer qu'il contribue à la hiérarchisation de cet espace. Le maillage d'un territoire par les axes de circulation serait donc révélateur (autant que créateur) des déséquilibres et inégalités de ce territoire. Qu'en est-il alors du contexte français qui, longuement centralisé, voit aujourd'hui les échelles régionales, départementales, communales ou intercommunales obtenir les compétences d'aménagement du territoire, notamment en matière de transport ? Qu'en est-il, aujourd'hui, de la ville de Morez, dont l'accès, par le passé, avait été jugé assez important pour nécessiter la construction d'immenses viaducs ? Comment cette ville va-t-elle organiser ses transports dans le contexte économique difficile qu'elle vit aujourd'hui ? Quelle place pourraient prendre ceux-ci dans une politique de régénération de la région morézienne ? Comment vont s'exprimer, pour la région de Morez, les offres de mobilité issues des différents niveaux de compétence susmentionnés ? Afin de répondre à ces très diverses interrogations et de faire un tour d'horizon de la question des transports pour la région morézienne, nous avons choisi d'articuler notre travail autour de la question de départ suivante : Comment Morez s'inscrit-elle dans un espace plus vaste (les autres communes, le département, la région, etc...) ? Le choix de cette question, tout en s'inscrivant dans l'approche « locale-globale » prescrite pour ce travail, orientera notre recherche vers la notion d'« accessibilité ».

L'accessibilité peut être définie selon Jacques Lévy comme une « *offre de mobilité, l'ensemble des possibilités effectives pour relier deux lieux par un déplacement* » (Lévy et Lussault 2003 : ...). Si l'accessibilité d'un lieu dépend donc en grande partie de l'offre en infrastructures de transports, elle est également tributaire d'une « *solvabilité* », d'une capacité de l'individu de répondre à cette offre, cette capacité étant elle-même dépendante de caractéristiques liées aux transports (prix, information...) ainsi qu'aux représentations de l'offre que se font les usagers.

Cette définition de l'accessibilité va orienter l'approche de notre travail de terrain. Nous allons, en effet, tenter, dans un premier temps de donner un aperçu descriptif des offres de transports reliant Morez à « l'extérieur » et, dans un second temps, de nous pencher sur les usages faits de cette offre.

### *Méthodologie*

Nous avons effectué dans le cadre de ce travail trois entretiens semi-directifs avec :

- Le secrétaire général de la communauté de communes d'ARCADE, ainsi que le président de la commission des transports pour ARCADE, rencontrés tous deux à Morez.
- Le responsable des transports collectifs pour le Département du Jura, que nous avons rencontré à Lons-le-Saunier.
- Un responsable de la section transport du Conseil régional de Franche-Comté, rencontré, quant à lui, à Besançon.

Nous avons décidé d'interroger ces personnes dans le but de mieux comprendre l'imbrication des différentes échelles d'action en matière de transport, ainsi que l'inscription de Morez dans un espace plus vaste (la communauté de communes, le département, la région...).

Du premier entretien est ressortie l'organisation du réseau urbain de Morez et les restructurations qui prendront effet dès septembre 2004.

Le second nous a éclairé sur les transports par bus dans le département. Il est apparu qu'il n'existe pas assez de coordination entre les différents échelons territoriaux compétents en matière de transports, et ce pour la seule raison, selon notre interlocuteur, qu'il n'existe pas de demande à ce sujet.

Nous avons avec notre dernier entretien pu comprendre comment fonctionne le réseau des transports au niveau de la région. Le réseau ferroviaire s'occupe de relier les différentes communes de la région, et la région travaille également en collaboration avec le Parc Naturel Régional pour promouvoir le tourisme ferroviaire.

Nous détenons la majorité de nos informations de nos entretiens, ainsi que des documents qui nous ont été fournis ou que nous avons préalablement trouvé sur les sites Internet des différentes entités territoriales nous intéressant.

En sus de cela, nous avons également discuté de manière informelle avec quelques touristes rencontrés en gare de Morez. Ces personnes nous ont fourni une vue plus concrète de la manière dont les usagers ressentent le manque de transports publics à Morez.

## **2. Contexte**

Il nous a paru important, avant de nous lancer dans notre étude de terrain, d'énoncer brièvement le contexte plus général dans lequel s'inscrit Morez. Nous allons, pour ce faire, évoquer d'une part la question des transports en France et d'autre part la question de la décentralisation.

### *Les transports en France*

Le maillage du territoire français par les axes de circulation reste selon Michel Goussot (1999 : 5) « *inégalitaire et ségrégatif* ». Ainsi, la centralisation de l'Etat français autour de Paris se fait toujours ressentir dans la trame des transports, à l'heure où « *le poids du régional et de l'international s'est accentué* », devant influencer les axes de circulation à davantage « *s'ancrer dans une logique multiscalaire* ». L'auteur parle ainsi de « *radialisation* » des axes autour de Paris avant d'ajouter que le contexte de décentralisation

(en place depuis 20 ans et sujet à de prochaines réformes) est toutefois en train de changer les choses (on voit notamment l'apparition de liaisons interrégionales). L'espace français continuerait néanmoins à se dualiser entre « *l'espace nodal* » des grands réseaux reliant les « *métropoles à vocation internationale* » et autres capitales régionales, où la circulation se fait rapidement et l'accessibilité est maximale, et « *l'espace banal* » des régions peu peuplées, à l'écart des grands flux, où la durée de déplacements est beaucoup plus importante (Plassart in Goussot 1999 : 16-17). L'accroissement des vitesses de déplacement rendrait, selon l'auteur, l'espace encore plus discontinu et polarisé.

Avant 1939, la France possède le premier réseau routier d'Europe, la voiture et le camion apparaissant dès les années 30 comme les principaux concurrents des autres modes de déplacement. En 1938, 4800 km de voies ferrées locales sont ainsi remplacées par des services d'autocars (Goussot 1999 :10). Cependant, durant les années 60, le train est à nouveau le premier mode de transport. On dénombre dans ces années 39 000 km de voies ferrées gérées dès 1938 par la SNCF. En 1964, le trafic ferroviaire pour ce qui est des voyageurs, est quatre fois plus important que le routier (Goussot 1999 :12) Dans les années 70, le train connaît une période de crise : alors qu'il représentait 60% du trafic, il ne représente plus que 40% de celui-ci dans ces années. A cette époque, la SNCF électrifie son réseau et décide de miser pour ce faire sur les lignes principales. C'est à cette période que 10 000 km de lignes d'intérêt local jugées « non-rentables » sont supprimées (Goussot 1999 : 13-14). Actuellement, les trois quarts des déplacements se font en voiture (50 voitures pour 100 habitants en 1998), alors que le train ne représente plus qu'un dixième des distances parcourues (Goussot 1999 :16). Daniel Noin montre quant à lui que la France est maillée par un petit nombre d'axes fortement fréquentés : la moitié du trafic routier s'effectue sur 8500 km d'autoroutes, la plus grande partie du trafic ferroviaire sur seulement 3,1% du réseau total, c'est-à-dire sur 1000 km des 32 000 à disposition (Noin in Goussot 1999 : 18)

### *La décentralisation*

L'Etat unitaire français, historiquement centré sur Paris, voit la grille de lecture de son territoire redéfinie dès 1972, année de création des régions. Ce n'est toutefois que dix ans plus tard, lors des lois de décentralisation de 1982, que ce nouvel échelon territorial sera enfin reconnu et doté de davantage de moyens. Ces lois, mises en place par le ministre de l'intérieur Gaston Defferre, ont pour but de moderniser l'action publique en se rapprochant du citoyen, par le transfert du pouvoir exécutif aux élus départementaux et régionaux. Cette réforme se base sur l'idée d'une « démocratie de proximité », c'est-à-dire une vision des collectivités locales comme de lieux optimaux pour les prises de décision.

Le département, structure vieille de 200 ans, profite également du transfert de compétences de la décentralisation. Ceci amène certains à voir le maintien de cette structure comme un élément limitant la portée de la décentralisation, les interventions de la région et du département pouvant se superposer.

En 1992, est ajoutée aux lois de décentralisation préexistantes, une loi renforçant la question de l'intercommunalité en distinguant une spécificité urbaine (communauté de villes) et une rurale (communauté de communes) (Bernard-Gélabert 2001 :1). L'intercommunalité, réponse à la nécessité des communes de travailler ensemble et de mettre en commun certains services, équipements et infrastructures, s'impose dès lors comme une efficace méthode d'organisation territoriale (Bernard-Gélabert 2001 : 4). S'effectue, alors, le transfert, par la commune, d'un certain nombre de ses compétences (ainsi que d'une part de sa fiscalité) vers la communauté de communes.

Nous avons jugé pertinent de brièvement revenir ici sur les lois de décentralisation et les différents niveaux compétents en matière d'organisation territoriale issus de celles-ci pour deux raisons. D'une part, il se trouve que les transports collectifs présents à Morez sont pour certains sous la responsabilité de la communauté de communes ARCADE (pour ce qui est du Périmètre de Transports Urbains), pour d'autres sous celle du département (lignes autocar départementales) ou de la région (ligne de chemin de fer). D'autre part, notre travail ayant pour but de cerner l'accessibilité de Morez et son inscription dans un espace plus vaste, il nous semblait utile de clarifier les différents espaces dans lesquels se trouve imbriquée Morez.

### **3. L'offre de transports disponible à Morez**

#### *Le Périmètre de Transports Urbains (PTU) de Morez et la communauté de communes*

En France, les transports sont sous la responsabilité du Conseil Régional (région) et du Conseil Général (département) mais peuvent être délégués par transfert de compétences à d'autres entités territoriales davantage décentralisées. C'est le cas du PTU de Morez qui a été transmis, dès 1994, par une délégation de services publics à la communauté de communes ARCADE.

Il semble, qu'historiquement, il existait une forte présence des transports communautaires à Morez, grâce à la tradition industrielle du lieu. En effet, par le passé, chaque entreprise avait un car pour aller chercher son personnel (des paysans de la région) et les amener dans les industries groupées autour de la rivière. Cette tradition historique des transports en commun aurait influencé le développement du système de transports mis en place par ARCADE de 1994 à 2004, à savoir un système proposant quatre lignes en étoile, se regroupant au centre de Morez et s'étendant sur le bassin de l'emploi de la ville : vers la commune de Morbier et vers la Doye. Cependant, il semblerait que ce système de transports basé sur cette vieille habitude du transport des salariés en direction des entreprises, ait quelque peu souffert des modifications du contexte social. Selon nos interlocuteurs, en effet, le développement de la « culture de la voiture » en France aurait mis à mal ces liaisons, déjà jugées (par eux) « surdimensionnées » pour la ville de Morez. Les quatre lignes sont donc supprimées et remplacées par un tour des entreprises, une sorte de circuit en boucle ayant lieu matin et soir, conservant cette fonction de transport des ouvriers. L'introduction des 35 heures induisant, selon nos interlocuteurs, des horaires de travail différents selon les entreprises, ce tour des entreprises voit également sa fréquentation décliner (amenant la communauté de communes ARCADE à devoir repenser le PTU de Morez).

En dehors de ces transports urbains traditionnellement liés à l'activité ouvrière, la communauté de communes s'occupe du transport des scolaires (les primaires et maternelles, le transport des collégiens et des lycéens étant respectivement organisés par le département et la région).

Parallèlement à ces deux dispositifs, un système de bus à la demande (réservation 48 heures à l'avance) circulait sur deux lignes (Morbier – Morez - Longchaumois, La Doye - Morez), principalement le mercredi (dans le but d'amener les enfants à leurs activités sportives) et le samedi pour permettre à des gens des communes alentours de se rendre au marché de Morez.

Les transports publics semblent actuellement en difficulté à Morez. Si les lignes scolaires fonctionnent bien, c'est que l'offre peut s'adapter à une demande claire, puisque l'on connaît à quelle heure commencent et finissent les cours. Le problème des transports publics se trouve donc davantage du côté des transports urbains. Des bus roulant à vide posent, en effet,

le problème de l'utilisation de l'argent public, et ceci à plus forte raison quand les recettes fiscales sont amoindries par le dépeuplement de la région morézienne dont l'industrie vit actuellement une période de crise, nous déclare le secrétaire général d'ARCADE. C'est pourquoi la communauté de communes a décidé de radicalement réformer le réseau de transports de Morez dès septembre 2004, en introduisant un système de transport à la demande. Les bus qu'il fallait réserver 48 heures à l'avance (il s'agissait déjà d'une forme de transport à la demande) avaient néanmoins des horaires et un itinéraire fixes. Ce ne sera plus le cas pour le nouveau système de transports à la demande. Celui-ci permettra aux habitants de Morez de téléphoner quelque temps à l'avance à une centrale pour réserver un transport individuel. Ce système devrait être confié à un opérateur taxi, ce qui (aux dires de nos interlocuteurs) aurait pour avantage de relancer l'activité de taxi parallèlement à celle de ce transport à la demande. Ce transport touchera deux zones : la région urbaine de Morez et la plus vaste communauté de communes, permettant dès lors aux usagers de se rendre dans n'importe laquelle des communes de la communauté ( jusqu'ici il n'existait principalement que les axes Morez-Morbier et La Doye - Morez). De peur de faire « exploser » le système, cette offre de transport ne sera toutefois pas à la disposition des personnes devant se rendre à leur travail, à leur école ou lycée. Cette offre de mobilité s'adresse donc clairement à une catégorie d'usagers précise (les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées) et laisse complètement de côté les ouvriers (les scolaires, eux, continueront à pouvoir se rendre à l'école en bus, ce dispositif restant inchangé). Cette suppression totale du transport ouvrier devrait, aux dires de nos interlocuteurs, causer quelques grincements de dents que la commission des transports d'ARCADE tentera de résoudre au cas par cas.

Nous avons exposé ici les modifications que va subir le Périmètre de Transports Urbains de Morez, modifications dues, d'une part, à une volonté de faire correspondre l'offre de transport à la demande des usagers, et d'autre part, de faire des économies (ou du moins de réduire les frais) du secteur des transports. Les reproches que nous avons pu entendre quant à cette politique sont celui de vouloir faire des économies sur un service public qui, de manière générale, est rarement rentable, et celui de ne considérer qu'une partie de la demande en négligeant les personnes qui devraient se rendre à leur travail par les transports publics.

#### *Les autocars départementaux*

On peut voir à Morez circuler des cars « Jurabus ». Il s'agit de l'une des nombreuses compagnies d'autocars œuvrant au niveau du Département. A Morez, ces bus ont pour fonction d'assurer toutes les liaisons en dehors du PTU de Morez et de l'espace couvert par ARCADE. Il en va de même pour Dole, St Claude et Lons-le-Saunier, pour lesquelles le Département s'occupe de tous les transports par autocar en direction ou sortant des périmètres urbains, mais ne s'occupe pas des scolaires à l'intérieur de ce périmètre, ces communes ayant choisi de gérer elles-mêmes leurs transports urbains. De manière générale, le département organise deux types de transports principaux :

- D'une part des services réguliers ordinaires constitués de lignes structurantes ouvertes à tout usager mais surtout utilisées par les scolaires. Certaines lignes sont utilisées uniquement par des écoliers, d'autres ont 20% d'usagers externes. Plusieurs compagnies de bus assurent ce service. Les transports réguliers sont uniquement assurés par autocars.
- D'autre part, d'autres petits services scolaires desservant les écoles maternelles, primaires, les collèges et parfois même les lycées. Nous avons vu ci-dessus que certaines communes géraient elles-mêmes ces services.

### *La ligne de chemin de fer et les trains régionaux*

La région s'occupe des transports régionaux, les TER, qui se font principalement par réseau ferroviaire. Certaines lignes sont toutefois assurées par autocar, notamment sur des tronçons où la fréquentation n'est pas assez forte pour justifier la circulation d'un train ou lorsque les correspondances peuvent ainsi être rendues plus fines. Le Conseil Régional s'occupe donc de gérer les lignes régionales (et parfois interrégionales) dont le mode d'expression est totalement ou partiellement ferroviaire, les lignes routières interdépartementales ainsi que les lignes routières se substituant à un service ferroviaire.

La ville de Morez se trouve sur la ligne de train Dole – Saint-Claude. C'est à partir du milieu du XIXe siècle qu'une liaison ferroviaire est sollicitée (notamment par les milieux industriels) pour la région morézienne. Un premier tronçon allant d'Andelot à Champagnole est ainsi établi en 1867, palliant la faiblesse du réseau routier. Morez concentre alors tous ses efforts pour également être reliée à Champagnole par le rail. Sous prétexte que les pentes sont trop fortes et que les trafics de marchandises ne justifient pas la construction de tels travaux, le Conseil Général du Jura refuse de faire étudier le tracé.

La ligne prendra dix ans, de 1890 à 1900 pour se voir prolongée jusqu'à Morez. Les travaux ont engendré des dépenses considérables, notamment entre Morbier et Morez, où la voie doit permettre de franchir un dénivelé de 125 mètres sur moins de 2 kilomètres. Des viaducs ainsi que plusieurs tunnels sont construits pour remédier à ce problème de déclivité. Près d'un million de francs a été dépensé pour chaque kilomètre sur ce tronçon, ce qui représente une somme non négligeable pour l'époque. Les viaducs sont aujourd'hui inscrits au patrimoine national de la SNCF, et attirent les touristes dans cette région.

Forte de cette histoire, la ville de Morez se trouve actuellement reliée aux localités de Saint-Claude, Champagnole, Andelot, Mouchard, Arc-et-Senans et finalement Dole (où elle bénéficie, tout comme à Mouchard, de correspondances TGV la reliant ainsi au réseau national).

La ligne n'est pas électrifiée d'Andelot à Saint-Claude. De plus, à partir d'Andelot la ligne est à voie unique. Deux trains ne pouvant circuler en même temps dans les deux sens, il est difficile d'augmenter le nombre de trains circulant dans ce secteur (ce qui limite déjà selon nous l'accessibilité de Morez). Les infrastructures sont, par ailleurs, en assez mauvais état, ce qui amène les trains à réduire leur vitesse sur ce tronçon. Une modernisation de l'équipement a tout de même eu lieu : des trains modernes ont aujourd'hui remplacé les anciens datant des années 60. Ces trains sont plus performants et offrent 240 places assises lorsqu'on les attache à trois. Il s'agit déjà d'un pas en avant, mais il peut également s'apparenter à une fausse solution. En effet, malgré la modernisation des trains, les voies restent hasardeuses et les trains doivent en tenir compte en adaptant leur vitesse. L'Etat et la SNCF ne s'impliquent guère dans les travaux de réaménagement de ces voies, travaux qui leur incombent d'après notre informateur au Conseil Régional de Franche-Comté. La ligne est d'autre part une des moins rentables du réseau régional, ce qui a failli mener à la suppression de cette liaison.

Les diverses difficultés évoquées ci-dessus, témoignent selon nous de la difficulté d'accès de Morez. Cette difficulté est certes due à une topographie difficile mais également à un manque de moyens pour la rénovation des infrastructures. On peut dès lors émettre l'hypothèse que cette décrépitude des infrastructures est due à une vision de la région comme d'une région périphérique dans laquelle on refuse d'investir. On retomberait alors sur la conception d'un espace dual (espace nodal / espace banal) que nous avons évoqué dans la partie « contexte » de notre travail.

Les trains circulant sur la ligne Dole - Saint-Claude ne sont pas réguliers. On remarque qu'ils sont plus fréquents en matinée et en début de soirée, ceci pour répondre aux besoins de pendularité de certains (scolaires et actifs). Du 15 juin au 30 Septembre, la ligne profite des vacances de ces pendulaires pour organiser un trajet de train commenté sur « la ligne des hirondelles » dans le but de faire découvrir aux touristes, les sites du Jura et notamment les viaducs de Morez. (Nous reviendrons sur la place des transports dans le développement touristique de la région plus tard dans ce travail).

Outre cette ligne ferroviaire Dole – St-Claude que gère actuellement la région, l'idée de relier la France à la Suisse par le rail a également germé au début du XXe siècle. On voulait permettre aux Moréziens d'aller à Nyon et vice-versa. La Suisse a été plus rapide à mettre ce projet en oeuvre. Les travaux, du côté suisse, ont débuté en 1912 ; St-Cergue fut atteint en 1916 et La Cure une année plus tard. Côté français, les travaux ont débuté en 1913, puis ont été abandonnés durant la guerre. La ligne ne sera finalement achevée qu'en 1921. Il est possible alors de faire le trajet de Morez à Nyon en moins de deux heures, alors qu'il en fallait neuf aux diligences pour franchir le même parcours.

Cependant, contrairement au côté suisse, l'exploitation côté français a été un échec total. Le département racheta la concession en 1932 et la confia à la Régie du Chemin de Fer Morez – La Cure nouvellement créée à cette occasion. L'exploitation côté française cessera complètement en 1958.

#### **4. Les usagers**

Comme précédemment énoncé, nous souhaitons articuler notre étude autour de la question de l'accessibilité de Morez. Nous avons alors choisi de nous intéresser autant à l'offre disponible qu'à l'usage fait de cette offre. Ce dernier point révèle une faiblesse de notre travail car l'appréhension de cet usage au travers des principaux concernés (les usagers) s'est avérée difficilement praticable. Nous avons, en effet, uniquement pu discuter de manière informelle avec des usagers, pour la plupart des touristes ne faisant que transiter par Morez. Il nous est, ainsi, difficile de parler des usagers autrement que tels que nous avons pu les identifier dans le discours de nos interlocuteurs.

##### *Les scolaires*

Comme cela a déjà pu être suggéré auparavant, les usagers principaux des transports collectifs présents à Morez (qu'il s'agisse des transports organisés par ARCADE, par le département ou par la région) sont les élèves des différentes écoles de la région.

Pour ce qui est d'ARCADE et du Département les horaires des bus et autocars sont en grande partie basés sur les horaires des écoles.

Pour ce qui est du niveau régional, il existe trois lycées dans l'environnement de Morez : un à Morez même (le lycée technique), un autre à Champagnole et le dernier à St Claude. La spécialisation de chaque élève va donc décider de sa localisation et du transport qu'il va effectuer. La ligne régionale Dole- Saint-Claude, transitant par Morez, a donc en partie pour mission de répondre à la demande de transports des scolaires. Morez est une ville industrielle où le savoir-faire de précision domine. Le lycée technique a une envergure nationale. Il recrute des élèves dans toute la France et grâce à lui l'attractivité de Morez dépasse le niveau local. Ainsi du lundi au vendredi, la relation Besançon – St Claude, qui passe par Morez, est rapide et ne met que 2h50. (alors qu'un des touristes à qui nous avons parlé avait fait un trajet quasiment semblable sur la même ligne en plus de 7h en comptant les temps d'attente

entre les correspondances). La ligne survit principalement grâce au transport des scolaires, 200 lycéens circulant chaque jour sur le tronçon entre Morez et Champagnole. Afin de faciliter le transport des étudiants, la région a réaménagé la desserte entre Dole et St Claude. Les lundis et les vendredis, la fréquence de circulation est accrue pour offrir aux jeunes de se rendre facilement à l'école ou de rentrer chez eux pour le week-end.

### *Les usagers locaux*

Selon les dires de notre interlocuteur du Conseil régional, la pendularité des actifs n'est représentative que d'une faible part des utilisateurs de la ligne de chemin de fer passant par Morez. Seuls les employés du secteur tertiaire semblent prendre le train pour se rendre à leur travail. Pour le secteur industriel, les horaires des entreprises varieraient beaucoup, rendant ainsi difficile de faire des horaires satisfaisant une majorité du personnel. En plus de cela, les sites d'emplois ne sont pas à proximité des gares, il est alors plus aisé de s'y rendre en voiture. Notre entretien avec les responsables d'ARCADE nous fait émettre la même hypothèse du recours à la voiture comme mode de déplacement principal des personnes actives. L'évocation des prochaines restructurations des transports, pour le PTU de Morez, serait, en effet, la conséquence du déclin de la demande des usagers locaux et, plus particulièrement du déclin de la demande des actifs du secteur industriel (point que nous avons déjà évoqué précédemment).

Le chemin de fer semble aujourd'hui se développer en parallèle au développement touristique et au transport des scolaires plutôt que dans le but de faciliter le déplacement des actifs. La même conclusion peut être faite pour les modifications qu'ARCADE souhaite mettre en place pour le PTU de Morez : on cible clairement la population à laquelle s'adressent les transports à la demande, en excluant toutes les personnes se rendant à leur travail.

On peut ainsi avancer que la voiture est le mode de déplacement principal des locaux (exception faite des personnes âgées ou à mobilité réduite, pour lesquelles semble être destinée la réforme du PTU de Morez, et des scolaires).

### *Les touristes*

Le tourisme se développe-t-il grâce aux transports ou les transports se développent-ils grâce au tourisme ? Davantage de personnes à Morez ou dans ses environs permettraient d'augmenter la fréquence et la capacité des trains, de mettre en place des transports urbains réguliers et rentables. Mais, en même temps, tant que Morez ne sera pas situé dans un bon réseau de transport, il est peu probable que le tourisme se développe vraiment. Les deux sont intrinsèquement liés.

ARCADE estime qu'il faut d'abord développer les moyens de transport pour ensuite se concentrer sur le tourisme. Ne faudrait-il pas développer les transports par rapport au tourisme ? Nous avons constaté que, hormis les scolaires et quelques pendulaires, les transports collectifs ne sont que peu sollicités. Cela est-ce dû à une offre ne correspondant pas à la demande ? Selon le responsable des transports au niveau départemental, il n'y a pas vraiment de demande en ce qui concerne les correspondances. Alors ne serait-il pas préférable d'axer le développement ferroviaire ou routier par rapport aux touristes venant profiter des attractivités de la région ?

ARCADE ne s'y attache guère, le Département non plus. Mais la Région, elle, essaie de mettre en oeuvre des collaborations pour promouvoir le tourisme, notamment ferroviaire. En été, pendant les vacances, beaucoup de places sont libres dans les trains, en raison de

l'absence des pendulaires et scolaires. Ainsi, ces lignes peuvent être utilisées pour promouvoir le tourisme. Le train des Hirondelles fait ainsi des circuits reliant Morez à d'autres localités, en apportant un commentaire sur la région, et en permettant aux visiteurs de goûter à des spécialités locales.

Dans son Schéma Régional des Transports, le Conseil régional dit clairement qu'il faut faire quelque chose pour joindre transports ferroviaires et tourisme : « *des services spécifiques seront mis en place, en période estivale et hivernale ainsi qu'en week-end comme support ou en accompagnement de stratégies novatrices de développement touristique, concertées avec les collectivités locales, avec les acteurs du tourisme et de l'hôtellerie, avec les organisateurs locaux des transports... De tels services (...) doivent recréer un cercle vertueux d'activités et de développement autour notamment des lignes ferroviaires de montagne* » (Schéma régional de transport 2001 :15). Le Conseil Régional appuie bien sur le fait que tous les acteurs organisateurs des transports sont concernés, et que de la collaboration entre eux est requise : « *Cette création devra, bien entendu, pour être économiquement justifiée, s'appuyer sur une mobilisation convergente de tous les acteurs concernés : Conseil Régional, collectivités et acteurs locaux du Haut-Jura et du Haut-Doubs, SNCF, Etat (infrastructures)* » (Schéma régional de transport 2001 :15)

En 2003, en guise d'expérimentation, le Conseil Régional a édité une brochure proposant des idées d'escapades en région franc-comtoise. Ce guide en mettant en valeur et en faisant connaître les possibilités offertes par la région aurait impliqué un regain de fréquentation de 6 à 7% pour la ligne des hirondelles. En collaboration avec la SNCF, la Région tente également de rendre visible la station des Rousses en permettant aux touristes éventuels d'acheter leur billet depuis Paris. Les touristes s'arrêteraient ainsi à la gare de Morez pour partir ensuite en direction des Rousses par un transport organisé par le département. La question de la collaboration entre les différents niveaux de compétences en matière de transports est donc plus que jamais au cœur de la question de l'accessibilité de Morez et de sa région. C'est le point que nous allons à présent traiter.

## **5. L'accessibilité de Morez : la coordination entre les différents niveaux de compétence**

Morez se trouve confinée dans une étroite vallée du Jura français. Pour s'y déplacer, on a le choix entre trois moyens de transport collectifs : les transports à la demande (assurés dès septembre 2004 par taxis) les bus, et les trains. Comment ces trois modes de déplacement, gérés chacun par un échelon territorial différent s'organisent-ils pour offrir un réseau de transports efficaces, où les correspondances et les liaisons avec l'extérieur puissent être assurées ? La situation de la personne qui arrive à Morez par le train et reste bloquée sur place parce qu'il n'existe pas de correspondance mise en place par la communauté de communes ou le département met en exergue l'importance de cette coopération multiscale en matière de transports et pose également la question de l'accessibilité d'une ville comme Morez.

ARCADE s'attache pour le moment à réorganiser son réseau de transports urbains, mais il n'y a pas d'effort particulier fourni pour faciliter les liaisons avec les autres niveaux territoriaux. Notre interlocuteur pense que les transports à la demande vont contribuer à coordonner les différents niveaux, en tout cas au sein du Périmètre de Transports Urbains, puisque pour l'instant il est très difficile d'aller dans les villages voisins en empruntant les transports collectifs. En plus, le PTU actuel n'englobe pas tous les villages de la

communauté de communes, et certaines sont donc isolées par rapport à Morez. Avec les transports à la demande, toute cette communauté sera accessible pour les usagers. L'espace couvert par le réseau d'ARCADE va donc s'élargir avec cette restructuration. Ces transports à la demande n'élimineront cependant pas entièrement le problème de l'accessibilité de Morez. En effet, le village des Rousses, tout proche mais ne se trouvant pas à l'intérieur des limites du PTU ni d'ARCADE, ne sera pas desservi par ce système. Or c'est pourtant une destination prisée, notamment en hiver pour ses sports de glisse et ses sites de randonnée.

Le Département du Jura, bien que collaborant sur des projets avec la région, n'a pas comme projet de modifier son système pour rapprocher les différentes échelles. Selon notre interlocuteur, les usagers étant principalement des scolaires, l'on connaît leur habitude de fréquentation et le réseau actuel y suffit amplement.

Avec son Schéma Régional des Transports, édité en 2001, la région axe ses futurs projets vers une collaboration plus poussée avec les échelles inférieures. Elle veut travailler de pair avec les communes afin de garantir un système fiable et rapide, et développer certaines régions aujourd'hui en passe d'être désertées par les transports publics : *« Les différents niveaux de services (nationaux, régionaux, départementaux, urbains et locaux) et les différents modes (ferroviaire, routier, taxi, aérien...) constituent les maillons ou les volets complémentaires d'une chaîne qui est d'autant plus efficace pour les voyageurs et pour la collectivité que ces maillons sont mieux reliés et que les différents modes sont mis en œuvre en fonction de leur pertinence technique et économique (multimodalité) »*. (p3)

Outre le réseau ferroviaire, la région veut aussi mettre en place des services complémentaires de type omnibus afin d'assurer les correspondances avec les services départementaux ou plus locaux, par exemple organisés par une communauté de communes tel ARCADE.

Les transports régionaux jouent un rôle important dans la chaîne des transports de voyageurs. Ils doivent assurer :

- Les liaisons entre les services de niveau national et les services urbains ou locaux.
- La répartition des compétences entre Régions et Départements par rapport aux transports routiers.
- L'accessibilité à l'ensemble du territoire régional.
- L'image générale des services offerts en Franche-Comté (qualité, rapidité, régularité).

La région essaie de faire les horaires de sorte que les correspondances avec les grandes lignes et les TGV soient optimales. Sur la ligne passant à Morez, des correspondances avec les TGV pour Paris ou avec les trains pour Besançon au nœud ferroviaire à Mouchard sont mises en place. A Dole et à Dijon, des correspondances avec le TGV ont également été mises en place.

Certaines lignes traversent plusieurs Départements ou Régions. Elles sont alors prises en charge de manière aléatoire par une des entités. Les coûts sont assurés de manière partagée par les départements, l'Etat ne voulant pas s'en occuper, cela depuis la décentralisation qui a passablement rendu les choses floues quant au rôle de chacun. Ce qui aurait du être une compétence nationale est devenu une compétence régionale ou départementale. Il en va de même avec les lignes transfrontalières que l'Etat a refusé de prendre en charge et qui ont ainsi été prises en charge par les échelons territoriaux inférieurs.

---

Quelques projets ont notamment été mis en place pour relier Morez avec l'extérieur. Durant l'hiver 2003-2004, une expérience a été menée par la région afin de faciliter le transport des vacanciers de Morez jusqu'aux Rousses. Cette expérience a donc été menée dans une optique de rapprocher Morez du domaine touristique qu'est la région des Rousses, de se faire connaître et peut-être ainsi d'attirer plus de visiteurs transitant par Morez.

Ainsi, des bus attendaient à l'arrivée des trains les plus chargés, mais uniquement le samedi, ce service s'adressant principalement aux personnes passant une semaine de vacances dans la région. Le succès ne fut que limité, personne n'étant informé de cette offre du fait du manque de publicité faite à cette action. Tant que l'information n'est pas faite au client en amont de sa prise de décision une telle entreprise est difficilement viable. L'information est extrêmement importante dès que l'on parle de tourisme, car c'est ainsi qu'une région se fait connaître.

Il irait cependant d'une bonne intention, pour relancer un peu le tourisme dans la région, de permettre aux gens d'aller jusqu'aux Rousses avec un transport efficace et peu cher. Comme nous l'avons dit plus haut, il nous semble alors que le transport à la demande mis en place par la commune de Morez est inapproprié dans une logique de revalorisation touristique.

Si l'on pouvait acheter notre billet de Paris jusqu'aux Rousses directement à Paris, et ce jusqu'à la destination finale, que le voyage soit fait en train ou en bus, cela améliorerait l'image de la région et la ferait connaître au grand public. Les liaisons seraient ainsi facilitées et clarifiées, et venir jusqu'à Morez ne semblerait alors plus un obstacle. La Région de Franche-Comté essaie justement de mettre en place un tel système, mais cela n'en est encore qu'au stade de la réflexion.

## 6. Conclusion

Les trains n'avaient pas pour fonction historique de faire voyager les gens, encore moins de servir un but touristique. Ils étaient un moyen efficace et rapide pour le transport de marchandises servant à l'industrie, et aux transports des ouvriers nécessaires à cette même industrie. Les usines pouvaient alors recruter de la main d'œuvre venant des régions alentours. Les matériaux pouvaient être acheminés en grande quantité et à grande vitesse, ce qui permettait à l'usine d'être plus productive. C'est ainsi, dans cette logique, que les transports en commun se sont développés autour de la région de Morez. Cette petite ville en pleine expansion, grâce à son industrie de la lunette, ne pouvait se permettre de rester coupée de l'extérieur, cloisonnée dans sa petite vallée. Il fallait s'ouvrir sur l'extérieur. Les travaux de constructions de la voie ferrée, menés non sans difficulté, ont permis à la ville d'étendre son influence jusqu'à l'étranger, par exemple avec la ligne Nyon – St-Cergue – Morez.

Après les trains, ce sont les bus qui ont été mis en place afin de faciliter le transport des ouvriers. Il faut dire qu'aux balbutiements de l'industrialisation, les paysans travaillaient chez eux pour l'industrie. Ils ont dû par la suite se déplacer dans les usines, développant ainsi tout un système de transport basé sur les horaires ouvriers.

Aujourd'hui, pour de multiples raisons, le transport ouvrier est en train de disparaître. Les horaires différents, l'absence de rentabilité des lignes due au développement du mode de déplacement individuel qu'est la voiture, entraîne une baisse de fréquentation des transports en commun, traditionnellement basés sur le travail ouvrier. La disparition d'un mode de transport de tradition ouvrière serait-il une manifestation de plus de la crise par laquelle passe l'industrie morézienne à l'heure actuelle ?

La crise industrielle affecte également les transports ferroviaires, puisque ni matériaux ni hommes n'ont plus besoin d'emprunter ce mode de déplacement. Ainsi, le train qui devait servir à l'expansion de Morez et de son industrie, est en passe d'être utilisé à d'autres fins à l'heure actuelle. Si Morez est en crise, elle pourrait se rendre attractive dans un autre domaine que l'industrie : le tourisme. La ligne de train transitant par Morez est un exemple éloquent d'une stratégie de revitalisation de la région et de sa ligne de chemin de fer autour du patrimoine que représentent les viaducs de Morez. Outre cet exemple d'une instrumentalisation à des fins touristiques d'un mode de déplacement lui-même, le développement des transports demeure un point crucial du développement touristique d'une région. Pour l'instant, ceci semble encore loin d'être mis en place, comme en témoigne le manque de coordination des différents transports issus des différents échelons territoriaux que sont la région, le département et communauté de communes.

A la question de l'accessibilité de Morez, on a l'envie de comparer les photos du début du 20<sup>e</sup> montrant un tram arrêté à la station de la République, à côté de l'hôtel de ville, en attente de poursuivre sa route vers Les Rousses, St-Cergue et Nyon à celles de la ville d'aujourd'hui qui s'apprête à supprimer les lignes régulières de transports urbains. On a envie de comparer le passé industriel de Morez, passé qui a certainement permis la construction des immenses viaducs surplombant la ville, à la situation actuelle où ces mêmes viaducs constituent non plus un moyen de développement industriel mais un moyen de régénération de la région par le tourisme. L'accessibilité de Morez semble, ainsi, intrinsèquement liée à son attractivité ou au développement de cette dernière.

## **7. Bibliographie**

BERNARD-GELABERT MARIE-CHRISTINE

2001.- L'intercommunalité.- Paris : L.G.D.J.- 114 p.

CONSEIL REGIONAL DE FRANCHE-COMTE

2001.- Schéma régional de transport

GOUSSOT MICHEL

1999.- Les transports en France.- Paris : A. Colin.- 95 p. (Coll. Synthèses)

LEVY JACQUES ET LUSSAULT MICHEL (DIR)

2003.- Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.- Paris : Belin.- 1033 p.

## **1. Introduction**

La ville de Morez est depuis longtemps présentée comme la capitale de la lunette. Cependant, face à la globalisation, et plus particulièrement face à la concurrence sud asiatique, l'industrie de la lunette connaît de sérieuses difficultés. Les entreprises liées à la production ont de plus en plus tendance à se restructurer, voir à quitter les lieux pour des horizons où la main d'œuvre est meilleur marché. Morez est en situation de crise économique, la ville perd non seulement des industries, mais aussi des habitants. Notre objectif dans ce travail est d'étudier les moyens mis en œuvre dans le cadre de l'aménagement du territoire pour faire face à cette situation.

Nous avons décidé d'orienter notre étude sur les aspects liés à l'économie, car nous avons constaté que la majorité des projets liés à l'aménagement du territoire répondent à des logiques économiques. Signalons tout de même que la situation morézienne n'est pas isolée, le département du Jura étant basé en grande partie sur l'industrie, de nombreuses communes vivent une situation analogue à celle de Morez. Avant de nous rendre sur le terrain, nous avons étudié quelques documents relatifs à l'aménagement du territoire de la région. Ceux-ci rendaient compte de la situation défavorable, tant au niveau géographique qu'économique, de certaines parties de la Franche-Comté. Nous nous sommes principalement concentrés sur le DOCUP (Document Unique de Programmation) et sur la charte du pays du Haut Jura : " Avoir un paysage urbanisé de qualité ".

Notre hypothèse principale sera d'établir dans quelle mesure les actions concrètes et les projets dans la commune de Morez s'inscrivent dans les principes avancés par ces deux documents. Suite à nos observations sur le terrain, nous avons aussi décidé de nous intéresser à un cas précis : la déconstruction et la reconstruction du quartier du Puits, qui est actuellement le grand projet d'aménagement en cours. De plus, cet exemple nous semble bien illustrer la problématique de perte de population liée à la désindustrialisation. Le but de la municipalité étant de reconstruire ce quartier dans un objectif de mixité sociale, nous nous intéresserons aux controverses qui gravitent autour de ce projet.

### *Methodologie*

Pour réaliser notre travail, nous avons rencontré trois responsables de l'Aménagement du Territoire à diverses échelles dont le Maire M. Salino, M Joublot-Ferré, responsable du service technique pour ARCADE et M. Gauran responsable de l'Aménagement du Territoire pour le secteur du Haut-Jura à la DDE (Direction Départementale de l'Equipement). En plus de ces trois entretiens, nous avons utilisé des documents officiels pour compléter nos recherches sur l'impact des décisions de l'Aménagement du Territoire. Finalement nous avons procédé à un travail d'observation, plus particulièrement du centre-ville et du quartier du Puits, que nous avons agrémenté de quelques photos.

## **2. Présentation du cadre**

## *Présentation du territoire*

### **La Région de Franche-Comté**

Morez est situé dans le département du Jura, en Franche-Comté. La région, dont le chef-lieu est Besançon, se partage en quatre départements: le Doubs, la Haute-Saône, le territoire de Belfort et le Jura. Elle est bordée par l'Alsace, Champagne-Ardenne, la Bourgogne et Rhône-Alpes, et elle partage 230 Km de frontière avec la Suisse. La Franche-Comté s'organise autour de territoires contrastés, elle se divise entre l'axe du Doubs, les massifs et les plaines de la Saône. Le département du Jura fait partie de celui des massifs. La région possède deux parcs naturels : le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, dont Morez fait partie avec une centaine d'autres communes.

### **Le département du Jura**

Le département du Jura se divise en 545 communes et sa population est de plus de 250 000 habitants, il représente une aire de près de 5 000 km<sup>2</sup> et il compte 3 000 Km de routes départementales. La préfecture se situe à Lons-le-Saunier. L'économie du Jura est fondée sur un tissu de PME-PMI autour de secteurs comme la micromécanique, l'horlogerie, la lunetterie ou encore le jouet. Ajoutons que les massifs de moyenne montagne offrent d'indéniables potentialités touristiques liées autant au tourisme d'hiver que d'été.

### **La ville de Morez**

Morez est la 5<sup>e</sup> commune du département de par sa taille et sa population. La ville est aussi le chef-lieu du canton regroupant 10 communes et environ 15 000 habitants. Officiellement la population se chiffre à 6 200 personnes, mais il se pourrait bien que ces données soient surestimées. La ville souffre d'une perte d'habitants et d'une montée du chômage. En effet, ces vingt derniers mois, Morez a perdu 700 habitants, soit environ 12 % de sa population, et le taux de chômage est passé de 4,5% à 7%... Notons que la perte de population est une tendance que l'on peut généraliser à l'ensemble du département. Morez, avec la ville de Saint-Claude, figure parmi les deux principaux bassins d'emplois du département. La ville est à la fois un centre historique et un centre de développement local, mais du au manque de place qui caractérise la commune, on observe un essaimage des entreprises dans les communes environnantes qui s'accompagne d'une périurbanisation.

### **Une commune victime de son territoire**

Morez est totalement encaissée dans un fond de vallée. Si l'ensemble de la commune représente environ 1000 hectares, il ne reste pas plus de 1000 m<sup>2</sup> de zone constructible à disposition de la municipalité. Les entreprises qui basent leurs activités sur la production ont des besoins de plus en plus spécifiques, particulièrement en matière de surface, dont la demande est toujours plus grande. Morez ne peut que difficilement faire face à la concurrence d'autres communes situées de manière avantageuse, ainsi qu'à la globalisation qui caractérise l'ensemble de son activité économique, particulièrement le secteur de la lunetterie.

Morez est aussi relativement mal connecté au réseau routier, ce qui ne joue pas en faveur de son développement économique. Si la ville voisine de Saint-Claude a été plus ou moins désenclavée par des aménagements routiers, ce n'est pas le cas de Morez. La route qui relie les deux villes est étroite et sinueuse et donc impraticable pour les camions. Signalons tout de même qu'un projet de réaménagement de cet itinéraire est en cours. L'autoroute la plus proche est la A40, quant aux aéroports, ils sont situés soit à Genève (60 Km) soit à Lyon (150 Km). Il existe une gare à Morez, mais le réseau ferroviaire n'est que peu efficace. Du

point de vue de la fréquentation de la ville, particulièrement au niveau touristique, signalons que la plupart des voyageurs de transit qui empruntaient la N5, qui relie Genève à Paris et qui traverse la commune, utilise maintenant l'autoroute et évitent ainsi Morez.

Finalement, les reliefs sur lesquels s'étend la commune rendent difficiles les constructions en général. Notons aussi les coûts liés à la neige qui tombe souvent dans cette partie de la France.

### *Les diverses instances agissant sur l'Aménagement du Territoire à Morez*

#### **Le Territoire de Morez géré par ARCADE :**

Dans le cadre de l'étude de l'aménagement du territoire à Morez, nous nous sommes rendu compte qu'il était essentiel de le voir à l'échelle de la communauté de commune Arcade.

En effet, de part sa situation géographique et économique peu avantageuse, cette petite ville souffre de nombreux handicaps (manque d'espace pour l'industrie nouvelle, zone isolée des grands axes commerciaux, relief enclavant... etc.). Ainsi avec Arcade, la ville peut bénéficier d'une zone d'accueil commune pour l'implantation de nouvelles entreprises, et combler son manque de place pour l'habitat pavillonnaire sans en perdre la fiscalité car Arcade permet aussi une fiscalité qui revient en partie aux communes et à la communauté.

#### **Définitions**

Une **communauté de communes** est le regroupement de plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour but d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

**EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale. C'est à cette structure qu'un ensemble de communes transfère des compétences.

#### **Description d'Arcade**

La communauté de communes Arcade Haut-Jura est née le 1<sup>er</sup> janvier 1994 autour des communes de Morez, Morbier, Tancua et Lézat, auxquelles Longchaumois s'est ajoutée le 1<sup>er</sup> janvier 1996. Le territoire d'Arcade recouvre 11000 hectares et est peuplé d'environ 10000 habitants.

L'intercommunalité est une initiative de l'état qui avait présenté en 1992 le regroupement des communes comme solution par excellence d'organisation territoriale (loi du 6 février 1992). Les communautés de communes sont créées pour répondre à des objectifs définis de développement économique et d'aménagement du territoire. Elles sont destinées à pallier les difficultés liées à l'émiettement du tissu communal. Le 25 juin 1999, l'assemblée nationale vote la loi Voynet d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire. Cette loi favorise l'intercommunalité à l'échelle supérieure : le pays.

#### **Politique économique**

Problématique majeure du secteur, l'activité industrielle en dégradation est à l'origine de la création d'Arcade. Ainsi, elle a donné un axe économique fort à sa politique. Les statuts de la communauté ont donc intégré les compétences nécessaires en matière d'aménagement et en particulier celles relatives à la création de zones industrielles, artisanales ou de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). L'offre de terrain sur son territoire étant limitée, Arcade a alors cherché un site favorable à la réalisation d'une nouvelle zone. Ainsi est née, en 1998, la

ZAC de la Carronnée. Cette zone a été aménagée et équipée en vue de la construction de bâtiments industriels, de commerces, de bureaux, de services et d'artisanat.

L'utilisation de ce site reste tout de même modeste puisqu'à l'heure actuelle seulement 3 parcelles sur 12 sont occupées par des entreprises. Ces entreprises emploient un nombre restreint de personnes. Une note positive pour Arcade est la création d'Oxibis qui développe des designs de lunettes, mais cela reste une petite avancée dans une industrie en crise.

#### *Les autres instances aux qualités consultatives et financières*

##### **Le pays géré et valorisé par le Parc Naturel du Haut-Jura**

Le bureau communautaire est engagé depuis 2000 dans le développement d'une politique de pays. Ce territoire regroupe neuf communautés de communes. Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura coordonne ce travail autour de six grands thèmes : l'économie, la culture, le tourisme, les services, les technologies de communication, le logement, le tout organisé par une charte : la charte du Pays du Haut-Jura – Avoir un paysage urbanisé de qualité. Le but de cette charte est d'apporter un appui pour :

- organiser les complémentarités de communes d'un même bassin de vie pour diversifier l'offre de logements et éviter les déséquilibres territoriaux ;
- définir une position commune au sein des structures intercommunales en matière d'intervention foncière et en mutualisant les moyens financiers ;
- traduire les orientations foncières intercommunales dans les documents d'urbanisme communaux et territoriaux, voire intercommunaux ;
- inciter au développement qualitatif des logements dans les bourgs centres (d'après charte, rédigé par Parc Naturel du Haut-Jura).

Le poids du Parc est cependant limité à proposer des solutions pour les communes membres, les décisions restent de la seule responsabilité de la commune. Cependant, les 110 communes signataires de la Charte peuvent faire pression d'exclusion au cas où une commune ne suivrait pas ses directives.

##### **Les trois financeurs de l'Aménagement du Territoire : la Région, l'Etat et l'Europe**

Dans le cadre de la gestion d'espaces ruraux, en France et en Italie, les trois instances de pouvoir s'associent pour mieux gérer. Ensemble, ils rédigent le DOCUP (Document Unique de Programmation) et ce pour chaque région. Ce document fixe les objectifs à atteindre pour une région ou un secteur. Ainsi la région Franche-Comté est classée en objectif 2 par l'Union européenne ce qui signifie qu'elle apporte son soutien à la reconversion économique et sociale des zones connaissant des difficultés structurelles (zones dont l'industrie et les services sont en phase de mutation, zones rurales en déclin, ...).

Les priorités retenues dans le DOCUP sont de trois ordres :

- soutenir l'emploi par le renforcement du dynamisme et la diversification des activités productives : conforter les activités économiques traditionnelles, le tourisme, mais aussi le développement des entreprises de service à l'industrie, la diversification des entreprises agricoles...
- améliorer l'attractivité des territoires éligibles par la valorisation de l'environnement et le cadre de vie pour les entreprises et les habitants : le but étant non seulement d'essayer d'attirer, mais aussi de retenir les femmes, les jeunes et les diplômés en

développant le secteur tertiaire (qui emploie plus de femme) et des activités de recherche pour les cadres.

- Mettre en place un Aménagement du Territoire plus équilibré par l'accompagnement des politiques territoriales : aider les acteurs du développement local à mieux formuler leur programme de développement, développer l'ingénierie territoriale comme vecteur stratégique de préparation, d'organisation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets de territoire.

Cinq axes donnent les directives :

**Axe 1** : “ soutenir l'emploi en renforçant le dynamisme et la diversification des activités productives ”

**Axe 2** : “ valoriser l'environnement et le cadre de vie pour les habitants et les entreprises. ”

**Axe 3** : “ favoriser et accompagner les politiques territoriales. ”

**Axe 4** : “ assistance technique. ”

**Axe 5** : “ volet régional de soutien au développement rural. ”

*Source : Résumé du DOCUP Franche-Comté Objectif 2 (2000-2006)*

Dans son discours, le maire nous a suggéré qu'une mise en commun des ressources serait encore plus avantageuse pour le cas de son secteur, si elle était encore plus élargie. En effet, la vallée de Joux, relativement proche, connaît les mêmes problématiques économiques et orographique que la vallée de la Bienne. La vallée de Joux voit sa production de montres et Morez celle de lunettes baisser, tous deux ont les mêmes traditions du travail de précision, et tous deux sont en situation de crise. Des écoles, des zones économiques pourraient alors voir le jour et permettre aux deux vallées de se redynamiser. Le maire a déjà tenté un rapprochement entre les deux vallées mais ceci sans grand succès.

### **3. Priorités de l'aménagement du territoire à Morez : redynamiser l'économie**

D'après notre travail préparatif, il nous avait semblé que vu la situation économique et géographique de Morez, la commune avait tout intérêt à redynamiser son secteur économique, et se rendre plus attractive. À la suite de lectures, et notamment le DOCUP et la Charte du pays du Haut-Jura nous nous sommes rendu compte que les problèmes que connaît Morez ne sont pas isolés mais sont répandus à l'échelle de toute la région, mais aussi que de nombreuses subventions sont accordées pour l'aménagement et le développement économique du secteur. Ainsi, nous avons émis l'hypothèse que la ville de Morez, subissant une crise économique et connaissant des désavantages liés à sa situation de montagne, éloignée des grands centres et très peu connectée aux autres villes, se devait d'agir en privilégiant des travaux d'aménagement du territoire.

Lors de notre terrain, nous avons donc cherché de quelle manière Morez agissait pour s'en sortir et qu'elles étaient les difficultés rencontrées. Ainsi, nous avons rencontré divers responsables de l'aménagement du territoire à des échelles différentes. À travers ces discours, nous avons appris quelles étaient les priorités, les actions concrètes et les projets de Morez pour pallier ses problèmes.

### *Morez en situation de crise économique*

Avant de parler de redynamisation économique, peut être faut-il montrer en quoi Morez subit une crise économique. La petite ville, qui doit une grande part de son développement à l'industrie de la lunette, n'a pas vu se développer d'autres industries aussi fortes. On peut ainsi parler de la ville de Morez comme dépendante d'une mono-industrie. Celle-ci va mal depuis quelques années car elle souffre de la concurrence sud-asiatique. Pour rester à la hauteur, les Moréziens ont tablé sur la lunette haut de gamme et ont dû, comme de nombreuses autres industries, baisser la masse salariale pour tenir. Ainsi, depuis quelques années, l'industrie de la lunette est constamment en restructuration. Les salariés qu'elle laisse derrière elle n'ont souvent pas de formation pointue, ce qui ne leur permet pas de retrouver rapidement du travail à moins de partir dans une autre région demandeuse de main-d'œuvre. Cependant, il reste l'option de la vallée de Joux qui emploie environ 2000 haut-jurassiens.

### *Des propositions de reconversion qui n'ont pas fait leurs preuves*

Si pour l'instant l'industrie tient grâce au haut de gamme, elle ne produit déjà presque plus rien dans ses usines, seules les finitions sont faites à Morez. La question de la fin de l'industrie de la lunette à Morez se pose quand même : et s'il n'y avait plus les lunettes à Morez, que se passerait-il ? Nous avons posé cette question lors de nos trois entretiens et les réponses étaient très divergentes : si pour M. Salino (le Maire), la lunette a touché le fond, elle ne peut maintenant que remonter ; pour M. Gauron et M. Julliot-Ferré, il ne faut pas se voiler la face : l'industrie de la lunette est en train de jouer le tout pour le tout en essayant de créer un pôle de design et de conception. Ce pari est loin d'être gagné, et rien pour l'instant ne permet de dire si la lunette va encore perdurer longtemps à Morez. Cependant depuis 2000, l'installation de l'entreprise Oxibis dans la ZAC de la Carronnée laisse rêver à de nouveaux beaux jours pour la communauté de communes. La petite entreprise d'une cinquantaine d'employés est reconnue pour sa réussite dans le domaine du design et de la diffusion. Créée il y a déjà 10 ans, elle a réussi le pari de développer ce domaine à Morez, ce qui ne laisse pas M Salino indifférent, ni même les dirigeants d'ARCADE et ceux de l'entreprise Oxibis qui parie sur le haut de gamme pour l'avenir de la vallée. Le débat reste ouvert...

### *Pallier le manque de place pour l'industrie*

Redynamiser l'industrie paraît donc essentiel pour la survie et la pérennité de Morez. Mais quelle est donc la stratégie de la commune ? La première difficulté pour relancer l'économie est le manque de place de la commune. Comme nous l'avons vu dans la présentation, la commune n'a même pas 1000m<sup>2</sup> de terrain à disposition, ce qui pose problème pour l'installation de nouvelles industries. Or depuis la création d'ARCADE, ce problème est réglé grâce à la ZAC de la Carronnée. La ZAC est de plus bien située au bord de la RN5 qui relie Dijon à Genève via le Haut-Jura. La zone a actuellement une superficie de 10 ha

### *Pallier le manque de connectivité*

La deuxième difficulté est celle de la connectivité. En effet, la ville est très mal connectée aux autres villes même proches. Par exemple, la départementale D436 qui relie Morez à Saint-Claude ne permet pas aux poids lourds de faire ce trajet car la descente du col avant l'arrivée à Saint Claude contient des virages trop étroits pour le passage des camions. Ceux-ci doivent alors passer par un chemin plus long. D'après les statistiques de la DDE de Morez, on se déplace plus facilement à Lons-le-Saunier qu'à Saint Claude. Or, depuis peu, Saint Claude bénéficie des travaux de rénovation de la D36 qui lui permettront une meilleure

connectivité à l'autoroute A404. Malheureusement, ces rénovations n'ont pas de répercussions pour Morez, si ce n'est des effets négatifs car Morez est encore moins bien connecté au réseau national que les autres villes environnantes. Pour pallier ceci, un projet d'élargissement des voies de la D436 est à l'ordre du jour à la DDE, mais la mise en route des travaux n'est planifiée que pour 2007, ce qui laisse encore le problème en suspens pour plusieurs années.

#### *Attirer les cadres pour le développement d'un pôle de design de la lunette à Morez*

Dans le projet de reconversion économique, Morez veut continuer à profiter de son renom de " capitale de la lunette " en favorisant le département recherche-développement et le design de la lunette. Pour ce faire, il faut réussir à attirer les cadres dans cette contrée isolée des grands centres (50 Km des aéroports, pas de connexions intéressantes avec le train...). Pour augmenter l'attractivité de Morez, la ville a effectué des travaux d'embellissement de la place de l'Hôtel de ville. De plus, un projet de déconstruction d'immeubles et de réaménagement au quartier du Puits va se réaliser. Cela constituera le sujet de notre troisième partie.

#### *Utiliser le relief comme atout du tourisme*

Depuis quelques années, la commune de Morez, ARCADE, et tout le pays du Haut-Jura table sur le développement du tourisme. Profitant des saisons d'hiver et d'été, et de l'atout du Parc Naturel du Haut-Jura. Le musée est aussi un projet d'Aménagement pour attirer les touristes à Morez. Cependant, comme le groupe du tourisme l'aura bien montré, beaucoup de progrès restent à faire pour garder les touristes dans la ville.

### **4. La " déconstruction " du quartier du puits**

Après plusieurs années de réflexion sur l'avenir de ce quartier, la décision de détruire les bâtiments de la partie centrale a été prise. Le but est la transformation radicale du quartier et sa réhabilitation dans une optique de mixité sociale. Signalons avant toutes choses que la destruction d'immeubles n'est pas un phénomène qui peut être observé sur l'ensemble de la région.

#### *Histoire et description du quartier*

Ce quartier a été construit pour répondre à la demande de logements sociaux de la population immigrée débarquée dans les années 70 pour travailler dans le secteur de la lunetterie. D'après le Maire, ces constructions ont été réalisées de façon hâtive et inadaptée comme ce fut souvent le cas à l'époque en France. Le principal inconvénient des constructions en phase d'être démolies est lié aux charges démesurées que les locataires doivent assumer pour payer leur chauffage électrique. De plus, il est important de souligner l'isolement de ce quartier situé dans les hauteurs, il faut en effet au moins vingt minutes de marche depuis le centre-ville pour s'y rendre et, mis à part une école primaire, le lieu n'offre ni services, ni commerces. C'est entre autres pour ces raisons que le Puits se vide de ses habitants. Par l'intermédiaire d'un projet de " déconstruction " et de réhabilitation, la municipalité vise donc à redonner à ce quartier proche de la nature, inondé par le soleil du matin au soir et offrant une superbe vue, l'image positive qu'il mérite dans l'espoir de le faire revivre. Le maire nous a confié qu'il espérait attirer dans ce quartier les futurs cadres impliqués dans la conception et le design de la lunette.

### *Description du projet*

Le grand axe du projet vise la démolition de l'îlot central (dit ZAC 1) qui compte actuellement 152 logements. Cet îlot se compose de cinq tours, dont trois sont totalement vides et murées et deux autres comportant encore une vingtaine d'appartements occupés. Ces logements érigés dans l'urgence du boom économique des années 70 devraient ainsi laisser leur place à des logements plus économiques et plus plaisants à vivre. La "déconstruction" est prévue pour l'été 2004 et une soixantaine de logements devraient être installés en lieu et place dans un souci de mixité sociale. Cela signifie que ces soixante nouveaux appartements seront répartis en parts égales suivant la typologie suivante : vingt logements sociaux, vingt en accession à la propriété et vingt autres en intermédiaires. La reconstruction suivra directement la "déconstruction" et les nouvelles habitations se feront sous la forme de petits ensembles de deux ou trois étages au plus.

Les immeubles situés en haut du quartier, même s'ils bénéficient d'une implantation intéressante et d'une certaine qualité architecturale, sont eux aussi sujets à des problèmes de location essentiellement due aux coûts liés au chauffage électrique accentués par une mauvaise isolation. Deux immeubles seront donc adaptés en ZAC 2, avec l'un prévu à la vente directement après sa réhabilitation et l'autre qui restera en locatif.

La construction d'une gendarmerie est aussi prévue. Celle-ci sera construite à la place du terrain de tennis et de l'aire de jeux. Elle devrait abriter en plus de la brigade territoriale, le peloton de Gendarmerie de montagnes actuellement stationné aux Rousses. Signalons la présence non loin d'une hélisurface.

Finalement un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) sera développé au niveau de l'ancien Foyer des jeunes travailleurs. Cet établissement de 80 lits nécessitera d'importants travaux, mais permettra l'emploi de 40 personnes et comblera le manque de structures que connaît le département dans ce domaine.

## **5. Conclusion**

Morez est un territoire en crise et sa situation ne permet pas à la commune de relancer rapidement son économie. Pour ce faire elle bénéficie d'aides du FEDER et de l'ANVAR mais ceux-ci ne suffisent pas à réduire les nombreuses difficultés que connaît le secteur. Morez, malgré des efforts de redynamisation, n'en est encore qu'au stade de projet pour beaucoup de restructurations. On peut aussi se poser la question de savoir s'il est vraiment réaliste d'imaginer la venue en masse de cadres pour répondre aux besoins de Morez dans son changement d'orientation de la production vers la conceptualisation. En bref, il est difficile de dire si les objectifs de développement de Morez sont du domaine du possible dans le contexte actuel.

Comme nous l'avons vu dans l'étude de cas portant sur le quartier du Puits, la municipalité de Morez vise à rendre un de ses quartiers plus attractif avec une volonté d'insérer dans la reconstruction une logique de mixité sociale. Ces objectifs ont toutefois été tempérés par M. Joublot-Ferré qui nous a premièrement affirmé "qu'une politique de mixité sociale ne se basait pas que sur des chiffres et que de toute façon un tiers du terrain à construire était prévu pour les promoteurs qui peuvent ainsi le classer comme bon leur semble". Selon lui, ce projet ne correspond pas à une politique de fond en matière de mixité sociale. De plus on peut se demander s'il ne faudrait pas un peu plus que l'implantation d'une gendarmerie et d'un EHPAD pour rendre un quartier attirant. Finalement nous mentionnerons le

---

mécontentement d'une partie de la population par rapport à la reconstruction du quartier du Puits, alors que de nombreux immeubles se trouvent inoccupés au centre-ville.

## **6. Bibliographie**

### *Documents officiels :*

PARC REGIONAL DU HAUT-JURA

2003.- Charte du Pays du Haut-Jura : “ Avoir un paysage urbanisé de qualité ”, Maison du Haut-Jura- Lajoux.( date de création : 21 octobre 2003, mis à jour en décembre2003)

COMMISSION EUROPEENNE, DIRECTION GENERALE POLITIQUE REGIONALE

2000.- “ Résumé du DOCUP Franche-Comté, objectif 2 (2000-2006) ”.

PREFECTURE DU JURA, DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

2001.- “ Arrêté portant sur la modification des statuts de la communauté de communes du Haut-Jura – ARCADE ”.( arrêté n: 954 du 27 juin 2001)

Contrat de Plan Etat - Région de Franche-Comté, période 2000-2006.Permettre aux territoires de développer leurs potentialités.

### *Revue :*

“ ARCADE ”, le magazine de la communauté de communes

N. 1 janvier 2003

N. 2 juin 2003

N.3 février 2004

“ Morez ma ville ”, le magazine de la ville de Morez, décembre 2003.

### *Sites Internet :*

[www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

[www.Jura.equipement.gouv.fr](http://www.Jura.equipement.gouv.fr) (DDE du département du Jura)



## 1. Introduction

Pour ce travail de terrain, notre intérêt s'est porté sur un sujet de géographie culturelle et sociale : le concept d'espace public, ses enjeux et son application pratique. Nous décrivons dans une première partie théorique l'évolution de ce concept, ses enjeux fonctionnels, identitaires et sociaux, ainsi que notre problématique. La deuxième partie consiste en une analyse pratique du cadre géographique et historique de Morez, et reprend les différents enjeux liés à l'espace public en tentant de cerner les relations de contrariété entre les divers acteurs du centre ville. A l'origine de ce travail, nous comptions étudier une seule place publique, mais il s'est avéré que l'étude du réseau de places, constitué par les places Henri-Lissac, Notre-Dame et Jean Jaurès, permettait de mettre à jour un ensemble plus global de pratiques urbaines.

## 2. problématique globale de l'espace public

### *Définition de l'objet d'étude*

#### **Le concept d'espace public : historique**

Avant d'aborder notre problématique, il nous semble nécessaire de définir précisément le concept d'espace public, ses conditions d'apparition et son évolution.

#### **De la sphère publique au mythe de l'agora**

Certains philosophes, sociologues ou historiens attribuent la paternité du concept à la thèse de Jürgen Habermas (*L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*) publiée en Allemagne en 1962 et en France en 1978. Mais selon François Tomas<sup>1</sup>, cette position relève du mythe. En effet, Habermas ne se préoccupe que de l'espace immatériel<sup>2</sup> et parle d'*Öffentlichkeit*, la sphère du débat publique, (et non d'*Öffentlicher Raum*). Ce concept politique fut malencontreusement traduit en français et a entraîné de nombreuses confusions. L'approche, souvent pratiquée depuis une vingtaine d'année, consiste « à dresser a priori l'espace public en espace vertueux de la citoyenneté, porteur intrinsèquement des vertus de l'échange interpersonnel. » Cette conception est fortement connotée par les valeurs mythologiques de l'agora ou du forum. Et trop souvent, on a voulu traiter « les symptômes d'une crise sociale urbaine - caractérisée en

---

<sup>1</sup> TOMAS : 75, 2001

<sup>2</sup> À ce sujet, voir SÖDERSTRÖM, 1991. L'article évoque les différences entre espace public en tant qu'objet matériel et en tant que système de communication., d'après les concepts de Habermas et de Senett.

*particulier selon l'idéologie dominante, par l'anomie, l'incivilité, le repli identitaire des communautés -, par la production d'espaces publics (...) »<sup>3</sup>.*

C'est véritablement durant les années 1960-1970 que se construit le concept d'espace public, né « à la fois du constat d'une dégradation et d'une volonté de réagir ». Outre Atlantique, des architectes-urbanistes, comme Jane Jacobs (*The Death and Life of great american Cities*, 1961) ou des sociologues, comme Richard Sennett (*The Fall of Public Man*, 1974) alertent « l'opinion publique contre le danger de disparition qui le menace »<sup>4</sup>. La technologie, la culture, et les réseaux de communications entraînent de nouvelles représentations et pratiques spatiales : à l'heure de la globalisation, les *shopping malls* et autres *Disneyland* deviennent les nouveaux lieux d'interaction. Les espaces publics dits traditionnels s'appauvrissent. Après un long règne de l'Etat sur l'espace, celui-ci se privatise<sup>5</sup>.

Cependant, les expériences urbaines conçues comme des planifications participatives (Bologne, Lyon ou Barcelone) permettent d'espérer un renouvellement de l'espace public, au centre tout comme en périphérie, ouvert à la coexistence entre piétons et automobiles. Et d'après Tomas<sup>6</sup>, jamais l'espace public n'a autant concerné la société : « *Tout se passe en fait comme si plus les hommes avaient la possibilité de se replier sur eux-mêmes et plus ils multipliaient les occasions d'en rencontrer d'autres dans des rassemblement organisés ou spontanés et à toutes les échelles. Quant aux lieux où ils se croisent et se rencontrent non seulement ils ne se réduisent pas et ne sont pas laissés à l'abandon mais se multiplient, se diversifient, et beaucoup sont l'objet d'aménagementst de plus en plus attentif.* »

### *La dynamique de l'espace*

L'espace est dynamique car c'est au cours des interactions entre les différents acteurs que celui-ci se construit. L'espace commun est un concept plus englobant et permet d'inclure des lieux privés, comme les cafés ou les commerces. De plus, plusieurs dimensions interdépendantes constituent l'espace public.

### **Espace public - espace commun**

Nous considérons le centre ville de Morez comme un espace public qui, au sens strict, est « un des espaces possibles de la pratique sociale des individus, caractérisé par son statut public (...) c'est-à-dire tout espace n'appartenant pas à une personne morale de droit public »<sup>7</sup>, il se caractérise donc par les rues, trottoirs, places, jardins, parcs, parkings etc. Cette définition exclut ainsi les lieux considérés généralement comme publics, mais qui sont en fait des lieux privés: cafés, centres commerciaux, magasins etc. Ces lieux semi-publics sont cependant constitutifs du centre ville, nous les prenons donc en compte dans notre analyse. Il convient alors de définir l'espace dans un sens plus large.

L'espace commun se définit par « l'ensemble des espaces possibles à la pratique sociale des individus »<sup>8</sup>. L'espace commun se différencie de l'espace public en ce sens qu'il a un registre formel, d'ambiance et normatif particulier qui évoque des « relations de contrariétés », des controverses : « Un espace commun est un agencement qui permet la coprésence des acteurs sociaux, sorti de leur cadre domestique(...)Cet espace commun peut être pensé comme un espace de convergences et d'actes, au sens ou des individus y

<sup>3</sup> *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* : 333, 2003

<sup>4</sup> TOMAS : 77, 2001

<sup>5</sup> GHORRA-GOBIN, 2001

<sup>6</sup> TOMAS 83, 2001

<sup>7</sup> *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* : 334, 2003

<sup>8</sup> *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* : 334, 2003

convergent (le plus souvent intentionnellement, ce qui ne veut pas dire que les finalités qu'ils poursuivent soient claires) et y agissent, et interagissent avec les autres individus, mais aussi avec des objets, des formes spatiales. La pratique de cet espace commun n'est pas a priori vertueuse »<sup>9</sup>.

« *Que deviennent les espaces publics dans la métamorphose allant du régime de la ville industrielle et de l'urbanisation à un régime de l'urbain et de la métropolisation ?* »<sup>10</sup> Pour répondre à cette question, Michel Bassand propose un contenu à l'espace public qui peut se découper en 5 dimensions :

#### Les 5 dimensions de l'espace

- **La forme urbanistique et architecturale** peut être définie par « *le réseau des rues, ruelles, boulevards, places, autoroutes, etc. qui innerve l'urbain* ». Ce réseau comprend aussi les espaces verts, et est ordonné par des règles urbanistiques de nature fonctionnelle et esthétique.
- **Le contexte urbain** : le réseau de flux est différent selon les quartiers, les zones ou les équipements qu'il dessert. De plus, chaque agglomération a « *une identité qui découle de son site, de son urbanisme, de son histoire, de sa culture.* »
- **Les enjeux** : 4 enjeux interdépendants mais spécifiques sont présentés :
  - **Enjeux de mobilité** : Au moment où la ville s'étend et entre dans un réseau national de transports, il s'agit d'accorder de manière mixte les différentes mobilités possibles. L'accessibilité des espaces est ici en jeu.
  - **Enjeux des usages publics** : Les usages inscrits dans différents bâtiments se reflètent très régulièrement sur les espaces. Il s'ensuit des dynamiques spécifiques. Certains sont éphémères, selon les temporalités et les saisons de l'urbain, d'autres sont inscrit dans le paysage durablement.
  - **Enjeux de sociabilité** : Des deux précédents enjeux se dégage celui de sociabilité. « *Par sociabilité, nous entendons les relations sociales et les dynamiques de groupe (des rapports à autrui et des « nous ») fluides, spontanées, a-structurelles.* » C'est à travers elle que se construit la solidarité et la cohésion sociale d'une société. La microsociologie permet de saisir les multiples interactions et situations (côtoiement, échanges de salutations, d'excuses, vêtements, attitude...) selon la position sociales de l'individu (âge, sexe, ethnie, classe socioprofessionnelle...).
  - **Enjeux identitaire** : Par le concept d'identité, nous entendons « *l'image de soi qu'un acteur s'efforce de construire par rapport à autrui* ». Cela entraîne de nombreuses relations de « *contrariétés* » puisque chaque individu se dote d'une identité de marque qui le distingue socialement des autres.
- **Les ambiances** : Le sensoriel (visuel, sonore, olfactif, tactile...) et les temporalités (diurne, nocturne, flux et attroupements) définissent l'ambiance et l'animation sociale d'une ville.

<sup>9</sup> Malgré la distinction entre espace public et espace commun, nous utiliserons indifféremment ces deux concepts tout au long de notre étude.

<sup>10</sup> BASSAND : 37, 2001

- **Les acteurs :** Le terme d'acteur définit « *l'individu ou le groupe, ou l'organisation qui initie une action et qui, de ce fait, a des effets directs ou indirects sur son entourage et son environnement.* ». On distingue les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et trois acteurs interdépendants : les habitants, les usagers et les citoyens.

### *Problématique*

#### **Le terrain**

Nous choisissons comme terrain l'espace commun ouvert que représente le centre ville de Morez et ses abords, c'est-à-dire : de la place Henri-Lissac, en passant par la rue de République et la Place Notre-Dame, à la place Jean-Jaurès. Nous y incluons aussi la promenade le long du Petit-Quai, le supermarché Casino sur la rive gauche de la Bienne et les bars-restaurants et commerces alentours.

Cette délimitation de l'espace correspond à ce que nous avons pu constater avec certains acteurs : ils délimitent le centre-ville comme partant de « *l'Hôtel de la Poste à la poste* », ce qui correspond à la Place Henri-Lissac jusqu'à la rue Lamartine, perpendiculaire à la rue de la République, derrière la Mairie.

#### **3 axes de recherche**

Nous nous intéresserons donc au Centre-ville de Morez en tant qu'espace commun urbain, c'est-à-dire comme « un espace de convergences et d'actes, au sens où des individus y convergent [...] et y agissent, et interagissent avec les autres individus, mais aussi avec des objets, des formes spatiales. »<sup>11</sup> Les acteurs de cet espace y nouent des relations de contrariétés et des enjeux se créent au gré des interactions. Il s'agit alors de définir ces enjeux, de les situer contextuellement, et de mettre à jour les controverses entre les différents acteurs de cet espace commun. Nous distinguons trois enjeux-clés qui constituent nos axes de recherche :

#### **Enjeux fonctionnels**

Historiquement, la plupart des services (poste, commerce, église etc.) se concentraient au centre ville, l'attractivité y était garantie. Est-ce que les usagers et acteurs de cet espace le conçoivent toujours comme un lieu attractif? Le centre-ville est-il facilement accessible ? Quelles activités et usages ont lieu dans la rue (usages commerciaux, civils, festifs, culturels...)? Ont-il l'habitude de le fréquenter régulièrement?

#### **Enjeux identitaires**

Les auteurs de « *Vivre et créer l'espace public* »<sup>12</sup> distinguent aussi l'enjeu d'identité des espaces publics. Par ce concept, ils entendent l'image de soi qu'un acteur s'efforce de construire par rapport à autrui. Ainsi, la forme urbanistique et architecturale des espaces publics d'une ville, ses enjeux d'usages publics et de sociabilité permettent de construire une identité, une image de marque comme disent les professionnels du marketing public. Les collectivités urbaines se construisent une identité et chaque habitant use de cette image de marque pour se construire sa propre identité. Espace souvent ancien, donc chargé d'historicité, référant à une certaine mémoire collective.

<sup>11</sup> *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* : 334, 2003

<sup>12</sup> Voir bibliographie, p.14

Comment ses usagers le perçoivent? Comme un lieu emblématique ou comme un lieu insignifiant?

### **Enjeux sociaux**

L'une des caractéristiques essentielles d'un espace commun est son accessibilité : tous les citoyens quels que soient leur sexe, leur âge, leur communauté religieuse etc. peuvent s'y croiser à un moment ou à un autre, « un espace public devient possible à partir du moment où ceux qui s'y trouvent peuvent et doivent penser que tous les autres membres de la société pourraient l'y côtoyer »<sup>13</sup>. Cet aspect de la définition a amené certains auteurs à analyser l'espace public comme étant le support matériel de la rencontre d'individus. Ainsi, selon Ghorra-Gobin<sup>14</sup> la fréquentation des espaces publics favoriserait l'intégration et le lien social ; elle s'intéresse à cet espace en terme de capital social. Dans cette perspective, le centre-ville de Morez est-il un lieu d'échanges, à la fois de rencontres formelles et d'échanges informels entre ses usagers et acteurs? Est-ce que ses usagers et acteurs le considèrent comme un lieu important de sociabilité? Cette ville étant de petite dimension, quels modes d'interrelations ont lieu : relations de proximité, cohabitation urbaine conflictuelle ou de grande convivialité?

### *Methodologie*

La ville est englobée dans une société, de même que les espaces publics qui la constituent. En effet, selon Henri Lefèbvre, le phénomène urbain est l'inscription sur le territoire des structures de la société, par conséquent il change, se transforme en fonction des changements de la société. Le contexte à un niveau plus global (économie, communications, technologies) doit être pris en compte.<sup>15</sup>

De plus, le phénomène urbain est étagé en profondeur selon le sociologue Georges Gurvitch<sup>16</sup>. Le premier niveau est la morphologie qui peut être vue concrètement. Celle-ci comprend l'environnement construit et naturel, chargé d'historicité. Cependant, la réalité urbaine n'est pas que morphologique et un 2<sup>ème</sup> niveau regroupe l'ensemble des pratiques sociales ou des comportements sociaux. Enfin, le 3<sup>ème</sup> niveau est constitué des représentations que les individus et les groupes se font de la réalité. Selon ces auteurs, les trois niveaux sont indissociables et se donnent mutuellement sens. Ainsi, « *la recherche urbaine se doit de les repérer les trois et de mettre en évidence leur rôle dans la structuration du phénomène urbain* »<sup>17</sup>. Nous prendrons en compte ces trois niveaux dans notre analyse.

Lors de nos premières investigations théoriques, nous pensions pouvoir adopter plusieurs moyens d'enquête ( méthode de l'éthologie humaine, parcours commentés, photos prises par les acteurs). Ce n'est qu'une fois sur le terrain que nous nous sommes rendus compte de la nécessité de s'adapter au contexte. En effet, plusieurs acteurs ont décliné nos propositions (manque de temps, vieillesse...), d'autres préféraient s'entretenir avec nous dans leur lieu professionnel (dès lors, la méthode des parcours commentés se révélait comme une contrainte pour l'acteur), ou encore le climat ne permettait pas la prise de photos satisfaisantes (nous avons alors demandé aux acteurs quel lieu prendraient-ils en photo).

<sup>13</sup> *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* : 336, 2001

<sup>14</sup> GHORRA-GOBIN : 5, 2001

<sup>15</sup> BASSAND, COMPAGNON, JOYE, STEIN : 4, 2001

<sup>16</sup> BASSAND, COMPAGNON, JOYE, STEIN : 3, 2001

<sup>17</sup> BASSAND, COMPAGNON, JOYE, STEIN : 3, 2001

De fait, nous avons effectué 3 entretiens semi-directifs d'environ une heures et demi avec des acteurs politiques ou économiques et 6 entretiens informels à la suite de conversations spontanées avec des usagers-habitants, tout cela d'après une grille d'entretien suggérée par les auteurs de « Vivre et créer l'espace public ». <sup>18</sup> L'observation sur le terrain, la consultation de la bibliothèque et de l'office du tourisme, une visite au forum interculturel, une au Viséum (le musée de la lunette), ainsi qu'une escapade au quartier Sur le Puits, sans oublier l'accueil chaleureux des moréziens nous ont permis de compléter notre base de donnée à propos de Morez.

### 3. Analyse pratique du centre-ville de Morez

Le concept d'espace public implique nécessairement la prise en compte, d'une part, d'une dimension matérielle, spatiale où l'environnement aménagé, construit et naturel joue un rôle significatif dans l'urbain, d'autre part, d'un système d'acteurs en interaction <sup>19</sup>. Nous tenterons donc de comprendre l'espace public central de Morez en analysant l'interaction de ces dimensions matérielles et relationnelles. Notre travail se divise en deux grandes parties, la première s'intéresse au cadre géographique et historique de notre aire d'étude, la seconde reprend les différents enjeux liés à l'espace public et tente de cerner les relations de contrariété entre les divers acteurs du centre ville.

#### *Cadre géographique et historique du centre-ville de Morez*

Lors de nos investigations, nous avons pu constater que les habitants de Morez sont très attachés à l'histoire de leur ville : beaucoup ont conservé des photos du siècle passé, certains nous ont permis de découvrir l'« Historique de Morez », livre d'histoire bien connu des moréziens, et sur Internet, nous avons visité un site non-officielle spécialement consacré à l'histoire de Morez... Il nous a donc semblé judicieux de se tourner vers le passé pour mieux comprendre les enjeux présents.

#### « Une ville industrielle, des habitants travailleurs »

Le développement de l'industrie à Morez est principalement lié à l'utilisation des ressources locales : le bois et l'énergie des cours d'eau. De plus, l'emplacement de Morez correspond à un axe commercial reliant le centre de la Franche Comté à Genève via le col de St-Cergue. En 1806, « *On peut considérer le canton de Morez comme un seul et grand atelier, dans divers points duquel travaillent les ouvriers en divers genres; parce que chaque ouvrier travaille chez soi et avec ses propres outils...* » <sup>20</sup>. Autrefois grand producteur de clous et spécialiste en horlogerie, c'est à la fin du XVIIIe siècle que le bourg de Morez développe les premiers ateliers de lunettes. Morez fut, et reste toujours « *une ville industrielle, où les gens sont très travailleurs* », selon un des acteurs politiques interrogés.

#### Réaménagement du centre-ville entre 1850-1950

La population atteint 5500 habitants en 1866, et de petit bourg, Morez devient ville. Aimé Lamy, qui fut le premier industriel de Morez avec 600 ouvriers, réalisa sous sa municipalité (1852-1870) de nombreux travaux d'embellissement: construction de l'hôpital (en 1862, actuellement le supermarché Casino), recouvrement de La Bienne permettant la construction de la Place du Marché (en 1868, actuellement Place Henri-Lissac), passerelle entre l'Hôpital

<sup>18</sup> Voir en annexe l'exemple d'une fiche d'entretien pour un responsable politique, p.15

<sup>19</sup> BASSAND, COMPAGNON, JOYE, STEIN : 23, 2001

<sup>20</sup> document cité par Yves Blanc : <http://morez1900.free.fr/> (consulté le 23 mai 2004)

et la Place d'Armes (actuellement Place Jean Jaurès)...Quant à l'Hôtel de Ville, il fut construit en 1890 par le maire Auguste Lamy. À la fin du XIXe siècle, la ville fut raccordée au chemin de fer, et les célèbres viaducs furent réalisés<sup>21</sup>. Ces travaux amenèrent de nombreux ouvriers et la ville de Morez fut très animée : selon un commerçant de Morez, « *il y avait plus de 150 cafés à l'époque, maintenant il reste plus que 10 bars* ».

A la suite de la guerre de 14-18 s'ensuivit un exode de nombreux jeunes gens : comme l'écrit Gabriel Lamy, dans son histoire contemporaine, « *vivre à Morez n'était pas exaltant : maisons vétustes privées de confort, très rarement de l'eau qu'on allait chercher à la fontaine de la rue, chauffage au bois [...]* »<sup>22</sup>. C'est grâce à l'expansion de l'industrie de la lunette que Morez put devenir dans les années 70, la ville où « *partout règne le bien-être, le confort. Il y a tellement d'autos à Morez, qui bat je crois le record des villes du Jura, qu'il est bien difficile de trouver dans la rue de la République une place de stationnement. Le mois annuel de congé vide complètement la ville de ses habitants qu'on retrouve sur les plages d'Espagne ou d'Italie.[...] Dans la ville, le commerce est florissant, et les magasins, par leur luxe et leur approvisionnement, n'ont plus grand chose à envier aux commerces des plus grandes villes.* »<sup>23</sup>

#### **La destruction de l'hôpital, « un drame pour les moréziens »**

Selon un acteur politique, une des « *première blessure dans le cœur du morézien* », qui est « *très nostalgique* », fut la destruction de l'hôpital devenu « *désuet* » à la deuxième moitié du XXe siècle. Cet hôpital avait vu naître grand nombre de moréziens, et il y eut une opposition très nette de la part de la population à sa destruction ordonnée par le maire de l'époque. Ce dernier fit cependant « *intervenir les pelleteuses à 4 heures du matin, pour que les moréziens ne puissent se mettre devant les bulldozers* ». « *Pour « le vrai morézien » (pour certain il faut être né à Morez, pour d'autres il faut 3 générations), ça a été un drame, un déchirement.* » D'après notre interlocuteur, ce serait à la suite de cet événement, qui s'est terminé par l'installation du supermarché Casino, de logements et d'un parking, que « *le morézien se serait détaché de la politique de sa ville* ».

Selon un autre acteur politique, cela a aussi entraîné « *Il y a 15 ans en arrière une opération assez mouvementée avec l'UCM [Union commerciale de Morez] locale qui voyait d'un mauvais œil l'arrivée d'une grande surface au centre ville. Ça date de mon prédécesseur. Le Casino était dans le bas de la ville, où il y a l'Hypermarché maintenant. Et il y eu un certain affrontements entre les petits commerçants et les grandes surfaces* ». À titre de compensation, une opération qui s'appelle FISAC (Fond d'Intervention sur l'Action Commerciale) a été lancée « *pour accompagner les commerces du centre-ville pour réagir à la montée en puissance des grandes surfaces. Cette politique a plusieurs directions : assister et faciliter les investissements pour les petits commerces et les rendre plus attrayants, mais au niveau de ce qui est visible essentiellement sur la rue, la devanture des magasins...faut leur permettre d'améliorer leur attractivité. Les commerces ont profités des opportunités pour faire un effort en direction de leur clientèle.* »

#### **« Un tout, un ensemble global. »**

Le dernier projet de réaménagement, « *imaginé il y a quelques années* », consiste en une « *opération d'embellissement au niveau des places, des trottoirs, la partie Monument aux Morts, pour notre ville, qui de par sa configuration géographique, n'est pas forcément la plus*

<sup>21</sup> <http://morez1900.free.fr/>

<sup>22</sup> GENOUDET : 149, 1983

<sup>23</sup> GENOUDET : 153, 1983

attrayante, la lumière ne l'envahit pas. » Cette opération « a été menée de façon à ce qu'on refasse une certaine attractivité. Plusieurs axes ont été définis sur la mise en couleur des façades des maison, et puis également rétablir et moderniser, essayer de rendre piéton une partie de la ville. Il y eu une réflexion sur l'ensemble des places et de la liaison entre les deux places. », nous a confié monsieur Salino, maire de Morez. « La ville s'est engagée pour faire des améliorations, à la fois pour trouver des solutions pour le parking et également envisager des solutions pour traiter de manière différente les trottoirs. Tout a été revu lors d'un schéma global, et nous avons défini plusieurs tranches. » Tout ceci a été pensé dans un but à la fois commercial et touristique.

La première partie du réaménagement a consisté à embellir la Place Lissac, où a lieu tous les samedis le marché de Morez : « Nous avons commencé par la place du marché, améliorer la décoration, la circulation tout en maintenant un certain nombre de parking, on a ralenti un petit peu la circulation, on a travaillé sur la décoration en mettant plus d'arbres, des jets et tout ça... ». La fontaine aux Trois-Lions, qui date de 1840, a été conservée, et des jets d'eau la prolonge sur les trottoirs entourant le parking. Les trottoirs environnants ont été avancés, et permettent pour les propriétaire des bars l'installation de terrasses en été. De plus, le Quai Lamy (anciennement rue des Jardins) a été rénové, et plusieurs bancs, et petits promontoires, bordent La Bienne.

La deuxième partie a consisté à installer sur la place Notre-Dame un parvis avec des bancs publics, ainsi que deux escaliers, le long du Monument aux Morts, le tout agrémenté d'éléments floraux : « on a axé sur les végétaux, mais avec l'environnement extérieur ce n'est pas vraiment ça qui compte...on a pas besoin de surface d'herbes ou de chose comme ça... », nous a dit monsieur le maire. La rue de la République a été décrétée à sens unique, et ses trottoirs ont été élargis. Des petites barrières et des arbustes dans des bacs bordent la chaussée.

La dernière partie a consistée à installer un parking souterrain sous la Place Jaurès, et, l'« aboutissement final » est le musée de la lunette à l'«architecture contemporaine de l'an 2000 », inauguré le 2 mai 2003. Lorsque nous étions à Morez, « un cheminement piéton entre la mairie et le musée » était en construction, et la mairie devrait pouvoir être éclairée la nuit.

### *L'espace central de Morez comme système d'acteurs en interaction*

D'une manière générale, les espaces publics sont construits, aménagés, transformés et utilisés par des acteurs, ils dépendent donc directement de ces acteurs urbains et sont incompréhensibles sans eux. Nous avons défini une typologie de quatre acteurs: les habitants/usagers, les acteurs économiques, politiques et les professionnels de l'espace, nous nous focalisons sur les trois premiers surtout pour des raisons pratiques. Ainsi, à travers leurs représentations, notre objectif est de déterminer leur conception de l'espace public central de Morez en fonction des différents enjeux qui lui sont attribués et y déceler d'éventuelles relations de contrariété. En effet, en raison d'une diversité manifeste des intérêts de chacun, nous pensons que les controverses sont inévitables et nous tenterons d'en rendre compte dans ce travail d'analyse.

### **Les enjeux fonctionnels**

#### *Quelle attractivité pour le centre ville?*

En considérant de manière globale les différents usages possibles (commerciaux, festifs...) du centre ville de Morez, les propos recueillis mentionnent presque à

l'unanimité le manque de dynamisme général de cet espace. Quand nous leur demandions de le qualifier, la phrase *"c'est mort"* revenait sans cesse. Ainsi, un commerçant affirme qu'il n'y a pas assez d'animations, certains jeunes déplorent le manque d'activités possibles au centre ville et l'un d'entre eux, étudiant au lycée d'optique, fait même 8 heures de trajet chaque week-end pour rentrer chez lui tellement *"y'a rien à faire ici, c'est mort!"*. Selon les personnes que nous avons interrogées, le week-end, à partir du vendredi après-midi, les gens partent de Morez pour se balader et aller faire leurs courses dans les grands supermarchés des périphéries: *"quand le travail est fini, ils s'en vont, les gens le week-end, on le voit bien, ils partent, pour le commerce ils vont à Besançon, à Val Toiry, Lyon aussi"* (un commerçant). Il semblerait alors que les usages commerciaux se fassent de plus en plus à l'extérieur de Morez, à ce sujet un morézien affirme qu'il existe plusieurs centres commerciaux aux alentours et que les gens viennent donc de moins en moins en ville.

La mauvaise accessibilité du centre serait aussi un facteur explicatif du manque d'attractivité de cet espace. Les transports en commun sont quasiment inexistantes et Morez, en tant que chef lieu du canton ne parvient pas à drainer une clientèle des villes et villages proches.

On nous a aussi mentionné que l'été, la ville est totalement morte, les industries ferment, les gens partent en vacances et le centre ville se vide. Ainsi, il semble peu attractif de manière générale et rythmé selon des temporalités spécifiques (week-end, période estivale). Ces discours très négatifs tranchent quelque peu avec les propos rassurants d'un responsable politique: *"c'est vrai que notre ville est devenue attrayante, on a des bars des choses comme ça"*. Il défend les projets qui ont été menés pour rendre le centre plus attractif (processus de régénération urbaine mené à partir des années 80') et c'est son intérêt même de positiver et donner une image globale favorable du centre ville.

Afin d'améliorer l'attractivité générale de la ville, les politiques ont mis en place une série de projets de réaménagement du centre (décrits précédemment). Cependant, ils ne semblent pas satisfaire les commerçants que nous avons consultés. Ces projets, initiés par les acteurs politiques dans un but à la fois touristique et commercial, ne sont pas appropriés aux besoins des commerçants aux dires de ces derniers. Nous avons notamment relevé le problème des places de stationnement, éternel conflit entre ces types d'acteurs. Les politiques en auraient supprimé pour réaménager la place du marché, en cherchant à mettre en valeur la fontaine aux Trois Lions et en élargissant les trottoirs. Les commerçants se plaignent alors d'un manque de places de parking et de la non prise en compte de leurs demandes: *"nous on a dit ce qu'on voulait, on a été consulté, mais il y a de moins en moins de monde", "il y a un dialogue de sourd avec la mairie, on nous promet des choses, on nous dit qu'on va tout faire pour les commerçants, c'est l'embellissement de la ville mais c'est pas fonctionnel"*. Cependant, selon l'un des acteurs politiques les projets ont été définis conjointement avec les commerçants: *"on a bien sûr consulté essentiellement les commerçants, on a essayé de voir avec eux, on leur a par exemple demandé leurs attentes par rapport à la surface des trottoirs. Nous avons travaillé en amont avec ces gens-là de façon à ne pas aller à l'encontre de leurs intérêts"*. Nous constatons alors que ces deux types d'acteurs ne sont manifestement pas en accord sur les moyens à déployer afin de garantir une meilleure attractivité du centre ville. Les commerçants cherchent à satisfaire l'enjeu économique de cet espace en favorisant sa

fonctionnalité. Pour les responsables politiques, le dynamisme du centre consiste à mettre en place une politique générale d'embellissement de la ville afin de la rendre plus agréable dans une optique touristique et commerciale.

#### *Conflits d'usage de certains lieux du centre ville*

Dans nos entretiens, on nous a confié que de jeunes skatters s'appropriaient la Place Notre-Dame et dérangeaient alors la population et les commerçants des alentours. Ils abîmeraient l'angle des pierres sur lesquelles ils roulent et la mairie a dû installer des plaquettes de bois pour les en empêcher. Elle cherche actuellement un lieu pour installer un Skate-Park afin d'éviter que ces jeunes viennent en ville.

La rue centrale semble aussi parfois un lieu de tensions quand certains automobilistes bloquent la circulation afin de discuter avec des personnes sur les terrasses: *"ils s'arrêtent pour discuter, ils bloquent la circulation, ce qui irrite pas mal à la fois les habitants du secteur et d'autres automobilistes, c'est un problème récurrent que l'on arrive pas à traiter"*(un responsable politique).

#### *Usages festifs de l'espace public central*

Un certain nombre de manifestations culturelles et commerciales ont lieu durant l'année au centre ville. Cependant, pour les usagers que nous avons interrogés, il semblerait qu'elles ne soient pas véritablement attrayantes et, à en croire un responsable politique, elles n'attirent pas toujours le monde escompté. Il affirme à ce sujet: *"Morez est une ville industrielle, les gens sont très travailleurs et il est difficile de les faire sortir (...) ils manquent de sensibilité culturelle et d'ouverture d'esprit"*. Les usages festifs de l'espace étudié ne constituent pas, semble-t-il, une dimension véritablement essentielle.

#### **Espace public central, capital social?**

##### *Le centre-ville comme lieu de rencontre*

En dépit des politiques menées afin de rendre notamment le centre ville plus convivial et attrayant pour les piétons (coloration des façades, élargissement des trottoirs...), il ne nous a pas semblé que la sociabilité au centre ville était très active: les terrasses étaient souvent vides, les bancs publics fréquemment inoccupés, les regroupements de personnes peu nombreux. Ces quelques modestes observations et impressions (nous ne prétendons d'ailleurs pas pouvoir en déduire des certitudes) ont toutefois été confirmées par les différents entretiens que nous avons menés. En effet, les responsables politiques ont évoqué à plusieurs reprises que les habitants étaient devenus très individualistes, qu'ils ne se connaissaient pas forcément et qu'il était difficile de les faire sortir de chez eux. A contrario, on nous a mentionné que le tissu associatif à Morez était riche et que les habitants se rencontraient plutôt au sein de ces groupements. Ainsi, il existe environ 70 associations relevant de domaines divers: clubs sportifs, du 3<sup>ème</sup> âge, associations sportives, de peinture, des différentes communautés étrangères, chorale etc. Ainsi, l'espace public central n'est peut-être pas le lieu par excellence de la sociabilité morézienne et paraît supplanté par d'autres lieux à caractère plutôt privé comme les associations.

##### *Une cohabitation conflictuelle*

Ensuite, quelques problèmes d'entente entre groupes ont pu être repérés au centre ville, certains bars par exemple étant interdits à des personnes d'origine maghrébines.

Des jeunes, pourtant établis à Morez depuis leur naissance, ne peuvent pas forcément accéder à certains lieux, semblent stigmatisés et être la cible de propos racistes de la part d'habitants. On nous a donc confié que la cohabitation entre tous les habitants et usagers du centre-ville n'est pas forcément toujours très conviviale et les rapports apparaissent parfois conflictuels. Certains étrangers sont parfois mal acceptés et un morézien d'origine nous affirme que des problèmes de drogue et de vols de voiture existent avec ce qu'il appelle "les nouveaux venus" (étrangers d'origine maghrébine).

### **Les Enjeux identitaires du centre ville**

#### *Les repères identitaires*

En demandant à nos interlocuteurs de nous indiquer un élément qui leur paraît significatif du centre ville de Morez, nous souhaitions pouvoir identifier certains repères importants des habitants susceptibles de fonder l'identité de leur ville. Ainsi, ils semblent particulièrement attachés à la fontaine aux Trois Lions située sur la place du Marché et à la Mairie, architecture appréciée par la population. Un acteur politique mentionne aussi le musée comme élément clef de la ville puisque il symboliserait son passé glorieux, mais la population semble ne pas être très enthousiasmée par sa construction. Ainsi, par exemple, lorsque nous avons demandé à un commerçant ce qu'il prendrait en photo dans le centre ville, il nous a répondu: "*pas le musée en tout cas!*". Les politiques ont développé la volonté que les habitants s'approprient le musée et s'y reconnaissent mais le message ne semble pas passer tel qu'ils l'auraient souhaité. En effet, l'inauguration du musée aurait presque été "boycottée" par la population: un responsable politique nous confie que parmi les 3500 coupons d'entrée gratuite distribués, seuls environ 80 ont été utilisés et la fête organisée n'a mobilisé que peu de personnes. L'architecture moderne du musée ne plaît pas et beaucoup regrettent l'ancien bâtiment, d'un style architectural proche de la mairie.

#### *La nostalgie*

D'autres regrets nous ont été confiés au sujet de l'ancien hôpital détruit et remplacé par un supermarché (le "Casino"). Ainsi, un habitant affirme avec grande nostalgie: "*Avant il y avait l'hôpital, j'y suis né!*". Les moréziens étaient particulièrement attachés à ce bâtiment, situé au centre de la ville et ils se sont fortement opposés à sa démolition, la mairie a même dû faire venir les pelleteuses à 4 heures du matin pour éviter les protestations. Selon nos interlocuteurs, cet épisode a provoqué un véritable déchirement chez les habitants qui considéraient l'hôpital comme un élément identitaire fort de leur ville.

D'une manière générale, nous avons recueillis de nombreux discours tournés vers le passé tels que: "*La place du marché était immense, il y avait plein de place, plein, plein de commerces*". Cette forte nostalgie est peut-être à mettre en rapport aux difficultés que la ville connaît actuellement: les industries de la lunette souffrent, le chômage augmente et les perspectives futures ne sont pas forcément réjouissantes. La population semble donc s'accrocher à un passé qu'ils idéalisent.

En abordant dans nos entretiens cette dimension identitaire de l'espace public central de Morez, nous avons constaté comme un décalage, une incompréhension entre la population et les responsables politiques. Ces derniers développent la volonté de transmettre vers l'extérieur une image positive de Morez afin de la rendre plus dynamique et attractive. Par le processus de régénération urbaine entrepris, ils

souhaitent initier une sorte de renaissance de la ville, symbolisée notamment par la construction du musée dont l'architecture est tournée vers le 21<sup>ème</sup> siècle. Cependant, la population ne se reconnaît pas dans le musée et le rejette fortement. Peut-être n'a-t-elle pas été suffisamment intégrée au processus de décision et d'élaboration du projet? Un acteur politique interprète cette situation en affirmant que *"les moréziens sont conservateurs, ils n'aiment pas que leurs repères changent"*.

#### 4. Conclusion

L'analyse de l'espace public central de Morez a d'abord consisté à élaborer un cadre géographique et historique afin de présenter les principales caractéristiques de notre aire d'étude. Nous nous sommes par la suite intéressés aux différents enjeux de cet espace public, dès lors nous avons constaté la présence de plusieurs relations de contrariété : les commerçants reprochent aux acteurs politiques de ne pas assez respecter la fonctionnalité du centre ville (places de parking, élargissement des trottoirs) ; des tensions apparaissent entre usagers/habitants en ce qui concerne les usages de certains lieux (jeunes skatters sur la place Notre Dame, automobilistes bloquant la circulation de la rue principale) et la cohabitation entre étrangers et français d'origine se révèle parfois conflictuelle ; les acteurs politiques et la population ne semblent pas s'accorder sur les enjeux identitaires de la ville comme on l'a vu avec les controverses du musée et de l'hôpital. Il est évident que de tels conflits sont inévitables de par la diversité des acteurs et intérêts en jeu et parce que *"L'espace public, théoriquement ouvert et accessible à tous est forcément un lieu de confrontation symbolique ou réelle"*<sup>24</sup>. Cependant, certaines tensions pourraient se réduire, nous semble-t-il, en améliorant la communication entre les acteurs puisque les commerçants par exemple se plaignent du manque de visibilité du maire et que les habitants n'ont pas eu l'impression d'être vraiment intégrés au projet du musée.

Dans notre analyse, il nous est apparu que la prise en compte d'aspects plus globaux était nécessaire pour comprendre la dynamique du centre ville de Morez. En effet, *"L'élargissement du champ d'action et du champ d'information du citoyen (dû à la mobilité accrue et à l'intensification de la télécommunication) a rendu plus instables et plus changeants les modes de vie urbaine. Les changements de la structure sociale de l'ère postindustrielle (augmentation du temps de loisir, augmentation de la durée de vie, augmentation du choix territorial d'action etc.) transforment de manière constante les pratiques sociales dans la place publique urbaine"*<sup>25</sup>. Ainsi, par exemple, des pôles d'attraction extérieurs à la ville ont émergé avec notamment les centres commerciaux situés à la périphérie, le centre-ville n'est donc plus le seul point de convergence des habitants. Il nous semble qu'un développement accru des moyens de transports au niveau régional permettrait une meilleure accessibilité entre ces différents pôles d'attractivité.

De plus, la perspective historique peut aussi nous aider à comprendre les représentations des habitants. Les difficultés actuelles liées au déclin de l'industrie lunetière comparé à cet âge d'or du 20<sup>ème</sup> siècle qu'ont connu les moréziens sont susceptibles d'éclairer les discours nostalgiques et la référence incessante au passé.

En définitive, il semblerait que l'espace public central de Morez joue peu le rôle de support de la rencontre d'individus et qu'il existerait d'autres sphères que les espaces publics comme espace de sociabilité, ce qui peut nous faire penser au modèle américain tel que nous le

<sup>24</sup> TOUSSAINT, ZIMMERMANN (sous la dir.) : 144, 2001

<sup>25</sup> TOUSSAINT, ZIMMERMANN (sous la dir.) : 174, 2001

décrit Ghorra-Gobin "*les habitants d'un même quartier ne se rencontrent pas dans la rue ou chez un commerçant, mais ils se téléphonent et se rencontrent au sein d'association*"<sup>26</sup>

En effet, selon les personnes que nous avons interrogées, les associations tiennent un rôle essentiel à Morez. De plus, les centres commerciaux pourraient aussi être considérés comme des espaces publics où les gens se promènent et se rencontrent entre amis. Ainsi, selon Thomas, c'est pas parce que le centre-ville est d'une importance moindre que l'espace public se meurt : "*Tout se passe en fait comme si plus les hommes avaient la possibilité de se replier sur eux-mêmes et plus ils multipliaient les occasions d'en rencontrer d'autres dans des rassemblements organisés ou spontanés et à toutes les échelles. Quant aux lieux où ils se croisent et se rencontrent, non seulement ils ne se réduisent pas et ne sont pas laissés à l'abandon mais ils se multiplient, se diversifient et beaucoup sont l'objet d'aménagement de plus en plus attentifs.*"<sup>27</sup>. Selon cet auteur, les rues et les places ne sont que « *quelques espaces publics parmi bien d'autres, comme si nous avions affaire à un concept en expansion* »<sup>28</sup>.

## 5. Bibliographie

BASSAND MICHEL

2001.- Les espaces publics en mouvements, *Villes en parallèle, la ville aujourd'hui entre privé et public*, (sous la dir. de Guy Burgel et Michel Herrou) (Paris : Laboratoire de Géographie urbaine), n°32-33-34 :36-44

BASSAND MICHEL, COMPAGNON ANNE, ET ALI.

2001.- *Vivre et créer l'espace public.*- Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romande, 223 p. (Science, Technique et Société)

GENOUDET MAURICE

1983.- *Historique de Morez* (1<sup>ère</sup> édition : 1976) .- Commune de Morez : La Biennoise.- 167 p.

GHORRA-GOBIN CYNTHIA

2001.- Réinventer le sens de la ville: les espaces publics à l'heure globale.(sous la dir.)- Paris : L'Harmattan.- 256 p.

2001.- Les espaces publics, capital social.- *Geocarrefour* : L'espace public, (Lyon: Amis de la Revue de Géographie de Lyon), vol 76, n°1: 75-84

LÉVY JACQUES, LUSSAULT MICHEL (SOUS LA DIR.)

2003.- Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés .- Paris : Belin

TOMAS FRANÇOIS

2001.- L'espace public, un concept moribond ou en expansion?, *Geocarrefour* : *L'espace public*, (Lyon: Amis de la Revue de Géographie de Lyon), vol 76, n°1: 75-84

<sup>26</sup> GHORRA GOBIN : 6, 2001

<sup>27</sup> TOMAS : 83, 2001

<sup>28</sup> TOMAS : 84, 2001

TOUSSAINT, ZIMMERMANN (SOUS LA DIR.)

2001.- *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public.*- Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.- 190 p. (coll. Urbanisme)

SÖDERSTRÖM OLA

1991.- Vers une géographie de l'espace public, *Architecture et Comportement* (Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romande), vol 7, n°1 : 47-60

[www.morez1900.free.fr](http://www.morez1900.free.fr)

## 6. Annexe : exemple d'une fiche d'entretien

Fiche d'entretien :	Date :
Acteur politique :	Heure :

### Questions générales :

- Quel est idéalement les rôles d'un espace public central ? Lesquels sont prioritaires ?
- Distinguez-vous différents espace publics à Morez ? Lesquels ? Sont-ils interconnectés ?
- Quels sont les principaux usagers du centre-ville ? Y-a-t il des usagers spécifiques ?
- Si l'on veut « faire-vivre » les espaces publics, sur quoi doit-on travailler d'après vous ?
- Qu'est ce qui constitue le succès d'un espace public ?
- Lors d'aménagements de l'espace public, pensez-vous qu'il soit important d'informer les usagers et habitants ? Ont-ils des attentes particulières ? Avez-vous rencontré des conflits ?
- Pour les habitants, quels sont les lieux importants, d'après vous ?
- Est-il agréable de se balader au centre-ville pendant sont temps-libre, les jours de marché, le dimanche, la nuit.... ?

### Enjeux fonctionnels :

- La circulation automobiles à l'intérieur de Morez pose-t-elle des problèmes aux riverains ? Les bruits ?
- Quels sont les pôles urbains à développer à Morez
- Quels mobilités (mode de transport) préconisez-vous (piéton, vélo, voiture...) ?
- Les espaces-publics sont-ils attractifs ? Faciles d'accès ?
- Quels sont les usages des lieux (civils, festifs, culturels, économiques...) ?
- Y-a-t-il des modifications de l'espace publics tout au long de la semaine (marché...), de l'année (fête, 14 juillet....) ?

### Enjeux historiques et identitaires :

- Quelle est l'origine du centre-ville, de la Place du marché, du réseau étudié ?
- Quelle est l'évolution, les changements de l'espace public que vous constatez (espace de circulation, mobilier urbain, bâtiments...)?
- Y-a-t-il des projets d'aménagements envisagés, en cours, au centre-ville ?
- Quels sont les endroits emblématiques du centre-ville ? Qu'est ce qui caractérise le mieux un espace public ?
- Y-a-t il des ambiances particulières à Morez ?

### Enjeux sociaux :

- Quels lieux ont le plus d'ambiance ?
- Quels sont les lieux de rencontres ?
- Le centre de Morez est-il convivial, morose... ?
- Comment cohabitent les différents âges sur l'espace publics ?
- Habitants et usagers sont-il les mêmes ? Habitant et commerçants sont-ils les mêmes ?

Questions spécifiques sur certains espaces (Place du Marché, promenade de la Bienne...)

+ Photo d'un lieu important pour l'acteur



## LES COMMERCES A MOREZ

*Anne-France Beuret et Margarita Pedrosa*

---

### 1. Introduction

La ville de Morez se trouve en Franche-Comté à une douzaine de kilomètres de la frontière franco-suisse et à 100 Km de Besançon, Dijon, Bourg-en-Bresse. Elle est contournée par la nationale 5 qui relie Genève à Dijon. La ville se trouve dans une enclave et son pourtour forme une structure rectangulaire. La rue principale qui la traverse est à sens unique depuis quelques années. Morez, qui compte actuellement environ 6400 habitants, voit depuis quelques temps sa population baisser.

### 2. Description de la ville et ses commerces

Le centre ville de Morez est concentré autour de la mairie et du nouveau Musée de la lunette. Pratiquement tous les commerces se trouvent le long de la rue principale. A l'entrée de la ville, à Morez haut, c'est un paysage industriel qui prédomine, alors qu'à l'autre extrémité, nous trouvons une ville abandonnée. En effet où plusieurs commerces ont fermé leurs portes et aucune rénovation n'a été entreprise. Par contre au centre-ville, les trottoirs et les places ont été embellis et agrandis afin de rendre la ville plus attractive aux visiteurs.

Tout automobiliste qui se rend à Morez est informé par un panneau publicitaire à l'entrée de la localité, de la proximité du super marché *Casino*, qui se trouve au cœur de la ville, près de la place centrale. De plus au niveau de la N5, d'autres informations sont mentionnées, au sujet des autres super marchés des villes environnantes. Par exemple l'emplacement d'un *Intermarché* situé à la Doye, sur la commune des Rousses, à quelques Km de Morez, ainsi que d'un *Champion* aux Rousses, d'un *Attac* à Morbier et d'un *Super-U* à St-Laurent.

Notons également l'existence à Morez une association de commerçants, l'Union Commerciale de Morez (UCM), qui regroupe 27 adhérents et une dizaine de sympathisants.

L'*Intermarché* met à disposition des places de parking gratuites aux consommateurs ainsi qu'une station essence self-service 24h/24. Sa superficie est de 1200 m<sup>2</sup>. Le gérant prévoit un agrandissement de 400 m<sup>2</sup>, afin d'étendre le rayon « épicerie » et d'offrir un rayon « poissonnerie » à sa clientèle. Il compte avec une trentaine d'employés. Les marchandises exposées dans les étalages forment un tiers des marchandises dans l'alimentaire dont 50% de produits frais, un tiers dans le textile et un tiers dans les autres produits nécessaires dans un ménage. Ce supermarché adhère à l'Union Commerciale de Morez.

Sa clientèle est relativement variée et elle provient principalement de Morez et Morbier, mais également des Rousses, de Longchaumois, St-Laurent. Le supermarché compte aussi une importante clientèle de frontaliers.

À l'intérieur de la ville, se trouve un *Casino* qui s'est déplacé, il y a 5 ans du bas de Morez à proximité de l'hôtel de ville. Il compte une vingtaine d'employés et une surface de 1200 m<sup>2</sup>. Le parking qui se situe proche de son entrée est assez limité et difficile d'accès. La ville ne disposant pas de zone bleue ou places de stationnement gratuites, le parking du *Casino* a donc été envahi par des véhicules. Il a donc fallu remédier à ce problème en réservant

uniquement cet emplacement aux clients motorisés. Il existe donc un système de barrière qui s'ouvre grâce au jeton donné à la sortie du magasin par la caissière.

Le supermarché s'est concentré sur l'alimentaire, il fait partie d'un commerce de proximité avec un panier moyen puisque la plupart des gens s'y rendent quotidiennement, de préférence à pied. Selon le gérant du *Casino* : « *La clientèle reste locale du fait qu'on est au centre-ville et Morbier a son supermarché comme toutes les autres villes environnantes.* »

Le *Lidl* se trouve à Morez Haut. Quelques places de parking sont mises à disposition de sa clientèle.

Ce supermarché, de type hard-discount, est spécialisé dans les produits à bas prix. Son offre reste assez limitée. On y trouve cependant une bonne partie de produits surgelés. Nous y trouvons également des produits basiques et quelques vêtements.

Sur la rue principale, l'avenue de la République, se concentrent tous les petits commerces de Morez, c'est-à-dire environ 55 commerces. On y trouve des commerces d'alimentation, magasins de vêtements pour différents âges, de décoration pour la maison, de lunettes, hi-fi vidéo, tabac, etc.

Pour procéder à l'inventaire des commerces ci-dessous, nous nous sommes basées sur la brochure *Le Petit Morézien*.

- 2 boucheries
- 6 boulangeries pâtisseries
- 3 épicerie fines
- 3 grandes distributions (*Casino, Intermarché, Lidl*)
  
- 1 bijouterie
- 3 magasins d'optique
  
- 8 confections de vêtements
- 1 magasin de chaussure
- 2 lingerie
- 1 maroquinerie
  
- 5 magasins de livres, tabac, journaux, cadeaux
- 1 magasin de photos
- 6 magasins de vidéos hi fi, électroménagers, chauffagistes
  
- 1 brocante
- 3 bricolages, outillages, quincaillerie
- 3 de décoration, encadrement

- 1 magasin de fleur
- 3 de mobiliers

### **3. Hypothèses**

Ne connaissant pas la situation actuelle de l'industrie de la lunette, nous supposons qu'elle comptait une forte main-d'œuvre étrangère et que celle-ci s'approvisionnait sur leur lieu de travail, ce qui favorisait selon notre hypothèse certains commerces situés sur les lieux hautement fréquentés.

Morez se trouvant dans l'axe commercial entre la Suisse et Besançon, il nous paraissait aussi intéressant de voir s'il y avait une influence des pendulaires sur les commerces de la ville de Morez. Et si l'on suppose qu'il existe un hypermarché en dehors de la ville, voir quelle est son influence sur les autres commerces de Morez et quelle clientèle il attire.

Avec le récent Musée de la Lunette ainsi que le parc naturel régional, nous pensions que Morez attirait un tourisme journalier. On suppose alors que les commerçants profitent de cette clientèle passagère.

Vu la taille de la ville et le nombre de commerces, nous pensions qu'il y avait une dynamique locale entre les différents commerces afin de s'entraider. Cette dernière hypothèse assez générale fait l'objet de notre question de recherche.

### **4. Méthodologie**

Nous avons dans un premier temps repéré les différents commerces dans le bourg et aux alentours. Nous les avons observés et situés géographiquement afin de voir s'ils étaient regroupés ou dispersés.

Nous les avons également différenciés selon leur taille, la surface, le nombre d'employés et la quantité de produits offerts. Pour les petits commerces en général, la superficie ne dépasse pas 120 m<sup>2</sup>, les supermarchés que nous avons visités comptent eux, environ 1200 m<sup>2</sup>. La plupart du temps, les petits commerces comprenaient un à deux employés contre une vingtaine pour les grandes surfaces.

Nous avons procédé à des entretiens semi-directifs auprès des gérants des grandes surfaces et auprès des tenanciers des petits commerces. Les questionnaires étaient légèrement différents selon la surface des commerces. Nous avons choisi un échantillon de commerçant(e)s très variés et appartenant ou non à l'UCM, afin d'avoir des opinions diverses. Tout d'abord nous avons cherché à obtenir des informations générales, comme la taille, l'année de son ouverture, ... Nous avons laissé les personnes parler librement, ce qui facilite la conversation et la rend plus informative par la suite. Nous avons été bien accueilli et en général l'ambiance était assez détendue.

Dès le premier jour, nous avons pris connaissance par l'intermédiaire du maire de l'existence de l'UCM. Nous avons de suite pris contact avec sa présidente, Madame Zanardi, qui tient un magasin d'habits pour enfants en bas âge. Lors de cet entretien nous avons été informé de la présence d'une association, la Jeune Chambre Economique à Morez, que nous définirons plus tard.

Il existe un fascicule, *Le petit Morézien*, destiné aux visiteurs, qui présente la ville et ses attraits, ainsi que les différents commerces, la Jeune Chambre économique, son association de commerçants avec son slogan : « *Découvrez ou redécouvrez les commerces moréziens qui vous proposent une grande variété de produit.* ».

## 5. Résultats de l'enquête

Nous nous sommes rendues compte avant même d'arriver à Morez que nos hypothèses de départ devaient être reformulées, par manque d'informations et de temps, et vu la situation de l'industrie de la lunette, il nous était difficile de répondre à nos questions telles que nous nous les posions. Nous ne nous sommes pas intéressées dès lors à la question de la main-d'œuvre étrangère et de son influence sur la vie commerciale à Morez.

Nous avons appris que la population a fortement diminué au dernier recensement et cela a eu des répercussions sur la ville de Morez et donc sur ses commerces. Nous avons ainsi constaté la fermeture de plusieurs magasins, en particulier à Morez bas.

Au cœur de la ville, une peinture murale de quelques mètres de long cache la vitrine d'un magasin fermé depuis quelques années. Cela nous montre bien la volonté des commerçants et de la municipalité de promouvoir l'image de la ville. Comme nous l'a dit un de nos interviewés : *"Le magasin de chaussure Toustyl', où ils ont été obligés de fermer parce que le propriétaire n'avait pas touché sa vitrine depuis longtemps et il y avait 8 cm d'affiches sauvages, ça commençait à faire un peu désordre. Donc la ville a tout gratté et ils ont appliqué une fresque provenant d'un bâtiment destiné à être détruit. Le Défense d'Afficher, c'est bon maintenant."*



*Magasin de chaussures Toustyl' fermé il y a quelques années et sa vitrine cachée par une peinture murale.*

Malgré ces locaux commerciaux délaissés, une nouvelle boucherie a été reprise par un nouveau gérant depuis une année ; une boutique de vêtements et accessoires pour jeunes filles a ouvert ces derniers mois

Cependant, la diversité de l'offre de biens diminue, comme on nous a évoqué à plusieurs reprises : *"Celui qui aura des bons produits vendra des bons produits. Ce qui disparaît c'est le nombre de commerçants, c'est l'offre, la variété de l'offre. Avant vous aviez quatre magasins de chaussures, maintenant vous en avez plus qu'un. (...) Mais c'est aussi une ville qui se dépeuple, une ville de 7000 habitants qui est passé au dernier recensement, en 1999, à 6'200 habitants. Et ce n'est pas impossible que dans cinq ans, ça passe en dessous des 6'000, parce qu'il y a une désertification au quartier du Puits."*

D'autres commerces ont subi des changements de propriétaires, selon les informations que nous avons recueillies.

Nous avons été surpris du nombre de commerçants interrogés qui n'habitaient pas la ville de Morez mais dans les environs. *"À Morez pour y travailler ça va, mais pour y vivre..."* (Une commerçante).

Lors de notre entretien avec Madame Zanardi, nous avons pris connaissance des diverses manifestations annuelles organisées par l'UCM. L'UCM met en place des opérations ponctuelles comme la Fête des mères, Promo vacances, Opération de Noël, où elle offre des présents à leurs clients et c'est l'occasion pour les commerçants de s'unir autour d'une table. Pour fidéliser sa clientèle, l'UCM a créé en novembre 1997, la carte de fidélité commune, Morez Plus. Le principe est le suivant : le client reçoit un chèque cadeau après plusieurs achats, qu'il peut faire valoir dans les différents magasins présentant le logo *"Morez Plus"*.

Lorsque nous avons questionné les quelques commerçants au sujet de la dynamique des commerces à Morez, les avis montrent bien le manque de motivation générale, comme il nous a été cité : *"L'UCM fait quelques petites choses, mais c'est relativement moyen pour une ville comme Morez. Des fois dans les villages, c'est plus vivant, ça dépend des villes... je vois à Morbier où certains petits villages sont plus dynamiques. Ça dépend de la motivation des gens, si les gens ne veulent pas participer... On ne peut pas non plus les faire bouger... Mais il y a de toute façon des trucs sympas qui se passent."*

Lors de notre passage à Morez, nous avons été informé par quelques affiches en ville du Marché aux fleurs qui devait avoir lieu le lendemain de notre retour. Nous n'avons malheureusement pas pu assister à cet événement, qui est une initiative de la JCE. C'est une association qui a pour but des actions à caractère économique, humanitaire, socioculturel ou environnemental et dont l'âge des membres est limité à 40 ans. . A Morez, la JCE locale organise notamment le marché aux fleurs, le concours d'orthographe pour la journée des droits de l'enfant, la petite brochure : le Petit Morézien, le concours-photos "Têtes à lunettes", etc. Elle compte avec environ 18 membres qui s'impliquent dans la vie morézienne et qui, ensemble, amènent des changements positifs et animent leur ville. Elle contribue également à intégrer les jeunes avec peu d'expérience dans la vie active et collabore avec toutes les associations intéressées par ses projets, dont l'UCM qui participe au Marché aux Fleurs.

Ce genre d'animation tente d'apporter une certaine dynamique aux commerçants de Morez, en attirant de nombreux visiteurs provenant de la région. Mais cela reste ponctuel. Tout comme le Marché hebdomadaire, qui a lieu sur la place principale, qui rassemble marchands et clients des alentours le matin, mais une fois le marché terminé les rues sont désertes.

Nous pensions que Morez était traversée par un axe commercial, mais c'est en arrivant sur place que nous avons vu l'existence d'une route de contournement, qui passe au-dessus de la ville. Seules les personnes ayant un but précis dans la ville vont prendre la route qui traverse Morez. De plus, nous avons appris lors d'un entretien que l'axe principal est devenu à sens

unique depuis quelques années seulement. Auparavant, l'accès au centre-ville se faisait grâce à la route à double sens et le flux automobile était plus dense.

L'*Intermarché*, à quelques kilomètres de Morez, se trouve au carrefour entre différentes communes : Les Rousses, Longchaumois, Morez, Morbier.

Selon le gérant de ce supermarché, la clientèle se compose d'habitants de ces différents lieux, cependant ce sont les moréziens qui fréquentent le plus souvent cette grande surface. Il existe également un grand nombre de frontaliers qui viennent s'y ravitailler, car la route provenant de la Suisse passe sur le carrefour qui mène à ce supermarché.

D'après nos interlocuteurs, il semble qu'il existe une forte concurrence entre les différents supermarchés de la région : *Champion*, *Attac*, *Super-U*. De plus, il nous a été dit que les Suisses qui viennent faire leurs achats en France, s'arrêtent au *Champion* des Rousses, car il est plus proche de la frontière et propose plus de choix dans les produits. Les grands centres commerciaux, tels que Val Thoiry, attirent beaucoup de monde en fin de semaine. Les gens n'hésitent pas à faire des kilomètres pour aller consommer et se divertir par la même occasion dans ces grands centres.

Le *Casino*, situé au centre-ville, ne rentre pas en concurrence avec les autres supermarchés. Il attire principalement des personnes habitant Morez et qui s'y rendent à pied. D'une part, son emplacement ne facilite pas l'accès aux automobilistes et d'autre part il y a un manque de places de parking évident. Ce supermarché de proximité a perdu une part de ses clients depuis son nouvel emplacement au profit du supermarché le plus proche, l'*Intermarché*.

Pour dater l'arrivée du *Casino* au cœur de la ville, nous avons eu quelques informations différentes qui varient entre 5 et 10 ans. Le gérant de cette surface commerciale n'a pas connu l'ancien emplacement. Donc il nous a été difficile de connaître les raisons de ce changement de lieu. Nous supposons que la départ ou la fermeture de la plupart des commerces de la zone sud a été la cause de ce déplacement, car on imagine que plus personne ne se dirigeait dans cette direction et que le *Casino* s'est retrouvé isolé dans cette partie de la ville.

Il est vrai que nous aurions pu nous attarder sur l'histoire des commerces à Morez, et nous interroger sur la disparition des différents commerces du Bas-Morez. Il nous a été dit que plusieurs commerces ont été fermés pendant bon nombre d'années et que les locaux sont restés intacts, car les anciens commerçants n'ont pas désiré relouer le magasin. « *A l'intérieur, vous avez encore les lunettes de l'époque en vitrine qui prennent la poussière. Ça ne les intéresse pas ! Ils ont gagné beaucoup d'argent, ils vivent de leurs rentes, ils ne veulent pas s'embêter à faire un droit au bail ou à louer.* »

Nous ignorons donc dans quel ordre les commerces ont disparu, et dans quel laps de temps ? Mais nous supposons qu'il y a déjà quelques années de cela, car aucune rénovation n'a été entreprise dans cette zone contrairement au reste de la ville.

Quant au *Lidl*, il ne rentre pas dans cette concurrence puisqu'il touche une clientèle différente des autres grandes surfaces avoisinantes. La clientèle se compose de familles nombreuses et de personnes dont le pouvoir d'achat est assez faible.

Nous avons interrogé les personnes travaillant dans les petits commerces alimentaires au sujet de l'influence que le *Casino* a provoquée lors de son ouverture au centre ville. Aucune personne, ni même le gérant du *Casino* ne nous a parlé de concurrence entre eux. Car ces petits commerces attirent une clientèle locale fidèle, surtout composée de personnes âgées

qui viennent volontiers discuter avec les commerçants. Nous avons pu observer à plusieurs moments de la journée, une forte clientèle âgée qui s'entretenait longuement avec l'épicière.

"C'est pas du tout les mêmes produits. Les gens qui viennent chez nous, c'est pour avoir des produits de meilleure qualité, c'est complètement différent. Et puis ils n'ont pas le même accueil non plus. En grande surface, il faut attendre à la caisse. Ici, par contre les gens sont plus exigeants avec nous. Ils attendent un service bien plus haut de gamme, si je puis dire, qu'en grande surface puisqu'ils ne payent pas le même prix."

"Notre clientèle est assez large, on a des gens moyens, des gens retraités qui habitent en ville et qui ne vont pas au Casino parce qu'ils ont le temps et les moyens de venir vers nous. Ils attendent cette prestation de service qu'on leur offre, qu'ils n'ont pas en grande surface. Ils ont des conseils, ils ne vont pas aller en grande surface pour demander comment on cuisine tels ou tels aliments".

Au fur et à mesure de nos entretiens, le problème du stationnement en ville est revenu à maintes reprises lors des discussions. Nous n'avions pas réfléchi à ce sujet qui semble créer quelques tensions entre la Municipalité et les commerçants. Les trottoirs du centre ville ont été élargis et la place centrale rénovée et agrandie, ce qui a provoqué une suppression de places de parking principalement le long de la rue de la République. Tous les stationnements sont payants, il n'existe aucune zone bleue. Plusieurs personnes ont proposé de créer des places gratuites à courte durée, mais ce projet n'a pas abouti. Cela aurait permis aux automobilistes de s'arrêter plus facilement et de faire ses petites emplettes quotidiennes, selon certains commerçants.

"C'est le plus gros problème (places de parking) qu'il y a en ce moment. C'est très désagréable pour tous les gens qui viennent en centre ville parce qu'ils sont obligés de se dépêcher de faire leurs courses, de mettre de l'argent dans l'horodateur et il n'y a jamais assez de place. Sur les quais non plus, il y a les frontaliers qui se garent. Ils partent la journée donc ils laissent leurs voitures là-bas et ça limite les places de parking pour les gens de Morez et puis il y a le fait que les agents de ville n'arrêtent pas de mettre des procès-verbaux. C'est assez bas, parce qu'ils empêchent les gens de se garer au centre. Alors forcément les gens vont se déplacer au Casino parce que là-bas il y a un parking et qu'ici il n'y a pas de places pour se garer."

Autre avis sur cette question : *"Certains ne s'approvisionnent plus ici car ils ne peuvent plus stationner. On a principalement des clients qui n'ont pas de véhicule. Les gens qui travaillent là, en fin de semaine prennent leur voiture et vont au supermarché à 50 Km d'ici."*

Au sujet de ces nouveaux aménagements, du point de vue des commerçants que nous avons questionnés, aucun d'eux ne nous a donné un avis positif sur l'élargissement de ces trottoirs. Les personnes interrogées ne voient pas d'un bon œil cette revitalisation du centre ville. L'aspect financier de l'entreprise a souvent été évoqué.



*Fin de la zone rénovée et début de la partie délaissée (magasins fermés : droguerie, horlogerie optique)*

Sur la question du tourisme, le récent Musée de la lunette ainsi que le parc naturel régional nous paraissent être des atouts susceptibles d'attirer le public, ce qui n'est malheureusement pas le cas selon nos sources. Il y a néanmoins un tourisme vert estival dans différents endroits de la région et l'hiver c'est les domaines skiables avoisinants qui attirent les quelques touristes. Mais cela ne concerne pratiquement pas la ville de Morez, et n'influence nullement les commerces. Au sujet du Musée, cet avis nous a été donné : *"A Morez n'il y a peut-être plus ici qu'ailleurs une sorte d'hypocrisie par rapport à la volonté du développement touristique. (...) Le coût de l'établissement est considérable et le fléchage à l'entrée de la ville laisse à désirer. Donc c'est disproportionné, il y a vraiment un gros problème! On devrait avoir un fléchage correct à l'intérieur de la ville et de la publicité à l'extérieure sur les autoroutes par exemple, pour annoncer la chose!"*

## 6. Conclusion

Nous avons essayé dans notre étude de prendre un échantillon représentatif des commerçants; commerces dans l'alimentaire, magasins de vêtements, tabacs, fleuriste, grandes surfaces, ainsi que des personnes impliquées dans l'UCM et la JCE.

Comme nous l'avons précisé dans notre travail, il nous a été difficile de répondre à nos questions de départs, vu le manque d'informations et le temps que nous disposions à Morez. Cependant en procédant à nos entretiens, plusieurs thèmes ont été soulevés, par exemple le problème du stationnement au centre ville, qui est perçu comme un réel problème pour certains et dont il faudrait y remédier. Nous avons donc repris ces sujets dans notre questionnaire par la suite.

Au niveau de la concurrence entre les commerces, nous avons constaté selon les informations reçues qu'il n'existait pas de concurrence réelle au niveau local entre l'épicerie, la boucherie, autres petits commerces de l'alimentaire et le supermarché *Casino*, implanté au cœur de la ville. Nous pensions que la grande surface aurait une répercussion sur les petits commerces, mais ces derniers comptent une clientèle fidèle et locale.

---

Par contre, il existe une réelle concurrence entre les différents supermarchés de la région, qui, au niveau qualité prix, offrent le même type de produits. Les principaux clients sont les frontaliers; les clients Suisses, pour certains supermarchés proche de la frontière franco-suisse, qui profitent des produits meilleurs marchés sur le territoire français et les habitants de chaque ville, Morez, Les Rousses, Morbier, St-Laurent.

Nous imaginions trouver une association de commerçants à Morez. Il était donc intéressant dans notre travail de rencontrer la présidente de l'UCM et de discuter également avec des adhérents. L'association est active bien qu'elle ne possède pas beaucoup de moyens financiers selon l'avis de certains. Elle permet les rencontres entre commerçants et ainsi de discuter ensemble de différents problèmes soulevés. Elle a ainsi plus de poids dans le cas de revendications.

L'UCM collabore également dans certains évènements avec la JCE, qui contribue en général au bien-être de la communauté. Ces manifestations attirent des gens de l'extérieur et créent ainsi une dynamique ponctuelle au niveau des commerces moréziens.

La fermeture de certains magasins désole certains commerçants et habitants, qui craignent fortement que la situation des commerces ne s'aggrave vu la situation démographique que présente Morez. Néanmoins quelques commerces ont ouvert ces derniers mois, ce qui laisse quand même espérer des années prospères à venir pour les commerces.



### **1. Introduction**

Dans le cadre de notre étude de terrain à Morez, nous nous sommes intéressés au sujet des écoles et de la formation professionnelle au sein de la commune. Ce sujet étant vaste, nous avons fait le choix de baser notre recherche sur la mobilité géographique des élèves. Morez est une ville relativement importante pour la région et il nous semble intéressant de voir dans quelle mesure elle attire des élèves au sein de sa commune.

### **2. Problématique**

La ville de Morez, située dans le département français du Jura, compte entre 6 et 7'000 habitants et est forte d'un savoir très développé dans le domaine de l'optique. Cette commune est située à proximité d'autres agglomérations plus petites, qui ne peuvent se permettre de financer un collège secondaire ou un lycée. Un regroupement scolaire régional s'imposait donc aux habitants de cette région. Fort de ses écoles maternelles et primaires, de son collège secondaire et de son lycée technique, Morez est donc un pôle régional scolaire qui mérite d'être étudié et détaillé. Notre approche s'inscrira donc dans une vision « globale », c'est-à-dire que nous nous intéresserons qu'au cas de Morez, qui délimitera localement notre action et nous essaierons de comprendre les flux régionaux qui arrivent dans la commune, ce qui représentera une vision plus globale, dans le cadre de la région.

### **3. Méthodologie**

Notre démarche s'est avant tout constituée de recherches sur le terrain, de rencontres avec les directeurs des principaux établissements scolaires, ainsi qu'un entretien avec l'adjointe au Maire en ce qui concerne les affaires scolaires dans la commune. Grâce à ces entretiens semi-directifs, nous avons pu faire la liste de toutes les écoles, collège et lycée de la commune, faire le compte des effectifs des classes et nous faire expliquer par les enseignants les priorités d'apprentissage et les bases du système éducatif français. Suite à cela, nous les avons questionnés sur le thème de la provenance géographique des élèves et de la gestion de cette situation. L'accueil quotidien des adolescents dans la commune de Morez nécessite des locaux à disposition, des transports scolaires adéquats et des infrastructures pour nourrir ou loger les élèves.

Pour commencer ce rapport, nous présenterons rapidement le système éducatif français afin de permettre au lecteur une meilleure compréhension de cette structure. Ensuite nous procéderons à la description des établissements scolaires de Morez pour nous pencher ensuite sur la question de la mobilité des étudiants autour de ceux-ci, thème qui sera donc le chapitre principal de notre dossier.

#### 4. Bref aperçu du système éducatif français

##### *Structures administratives :*

La formation scolaire des jeunes Français dépend essentiellement du ministère de l'Éducation nationale. Afin de mieux gérer la situation sur l'ensemble du territoire, celui-ci est divisé en 28 académies placées chacune sous l'égide d'un recteur chargé de représenter le ministère de l'Éducation nationale. Les académies rassemblent plusieurs départements (vous trouverez la carte de celles-ci en **annexe 1**). Chaque département est divisé en districts formant ainsi les aires de recrutement des lycées. Les districts sont eux-mêmes divisés en secteurs scolaires correspondant aux aires de recrutement des collèges publics. Quant aux écoles maternelles et élémentaires, elles sont gérées par les communes. Pour tous les niveaux de l'enseignement, les enseignants sont nommés et administrés par les services de l'État.

##### *Degrés de l'enseignement :*

Il y a trois degrés successifs de l'enseignement, que vous trouverez d'ailleurs sous forme schématique en **annexe 2**.

Le degré primaire comprend les enfants depuis la maternelle (2-6 ans) jusqu'à la sortie de l'école élémentaire (6-11 ans).

L'enseignement secondaire est dispensé au collège (11-15 ans), puis au lycée (15-18 ans). La scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans. A l'entrée au collège, les élèves suivent deux années en tronc commun, puis ils sont orientés soit vers la 4<sup>ème</sup> de collège, soit vers la 4<sup>ème</sup> technologiques ou encore la 4<sup>ème</sup> préparatoire où débute la formation professionnelle. En fin de 3<sup>ème</sup>, deux possibilités s'offrent aux étudiants. D'une part, les lycées (3 ans de durée) qui conduisent soit aux baccalauréats d'enseignement, soit aux baccalauréats technologiques. D'autre part, les lycées professionnels qui reçoivent les élèves, soit à l'issue de la 5<sup>ème</sup> pour la préparation au certificat d'aptitude professionnelle (CAP), soit après la 3<sup>ème</sup> pour la préparation en deux ans au CAP et au brevet d'études professionnelles (BEP), puis aux baccalauréats professionnels.

L'enseignement supérieur se divise en plusieurs voies. Les universités et les lycées dans lesquels on trouve soit les sections de techniciens supérieurs (STS) qui conduisent aux brevets de techniciens supérieurs (BTS), soit les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

##### *Enseignement privé français :*

En France, l'enseignement privé représentait en 1991-1992 environ 17% des élèves et étudiants français. Au fur et à mesure que le niveau scolaire augmente, le rôle du privé s'accroît : il scolarise 12% des enfants au niveau maternelle et 35% au niveau des classes supérieures de lycée. Les établissements scolaires dans ce domaine représentent environ 10% des bâtiments scolaires primaires et 34% au niveau secondaire. La plupart de ceux-ci (95%) sont sous contrat, prévoyant la prise en charge par l'État des rémunérations du personnel enseignant et des charges de fonctionnement des externats. Le privé en France a une répartition très hétérogène : une quinzaine de départements représentent à eux seuls près de la moitié des élèves. Les écoles privées recrutent la majorité de leurs élèves dans les catégories sociales moyennes et aisées de la population, mais elles n'accueillent que 2 à 3% d'élèves de nationalité étrangère et elles interviennent très peu dans la prise en charge des enfants en difficulté.

## 5. Panorama des établissements scolaires de Morez

Morez comptait, en 2003, 871 élèves en âge de scolarité obligatoire et inscrits dans le secteur public. Ils étaient répartis entre quatre écoles maternelles, trois écoles primaires et un collège secondaire. Il faut néanmoins mentionner que la présence d'une école privée à Morez, de bonne réputation et de prix abordable, qui draine 460 élèves, répartis de la maternelle au collège.

### *Les écoles maternelles de Morez :*

Ces écoles sont au nombre de quatre et totalisaient 224 élèves en 2003. Cela représentait donc 25,71% de l'effectif total d'élèves inscrits dans le domaine public. Il faut ici mentionner qu'une cinquième classe, qui accueillait 23 élèves en 2002, a été fermée en 2003. Ces écoles maternelles, sauf exception, n'accueillent que des élèves moréziens : aucun groupement régional n'est à l'ordre du jour.

Etablissement	Commune	Effectifs des élèves 2001	Effectifs des élèves 2002	Effectifs des élèves 2003
Ecole Maternelle Centre	Morez	54	55	74
Ecole Maternelle Du Haut	Morez	50	55	51
Ecole Maternelle Du Bas	Morez	16	23	Fermeture
Ecole Maternelle Villedieu	Morez	59	63	54
Ecole Maternelle Sur Le Puits	Morez	54	40	45

### *Les écoles primaires à Morez :*

Il existe deux écoles primaires dans la commune de Morez. Elles accueillait 290 élèves en 2003. Cela représentait 33,29% de l'effectif total d'élèves inscrits dans le domaine public. Les écoles primaires, comme les maternelles, ne rentrent pas dans un regroupement régional : seuls les enfants de Morez y ont accès, à l'exception d'une dizaine d'enfants handicapés, regroupés dans une classe CLIS (classe d'intégration scolaire), qui est basée à Morez. Le transport de ces personnes est pris en charge par des véhicules spécialisés. Nous avons été reçus par le directeur de l'école primaire du Centre, M. Jobard.

Etablissement	Commune	Effectifs des élèves 2001	Effectifs des élèves 2002	Effectifs des élèves 2003
Ecole Primaire Sur Le Puits	Morez	105	102	89
Ecole Primaire Centre	Morez	191	202	201
Ecole Primaire La Doye	Les Rousses	14	Fermeture	/

#### *Le collège à Morez :*

Il n'existe qu'un seul collège à Morez. Il accueillait 357 élèves en 2003. Cela représentait 41% de l'effectif total d'élèves inscrits dans le domaine public. Le collège, contrairement aux maternelles et aux écoles primaires, fait partie d'un périmètre scolaire fixe. Les villages de Bellefontaine, Morbier, Longchaumois, La Mouille et quelques petits villages alentours ont regroupés leurs élèves de secondaire et les envoient au collège de Morez. Les élèves ont accès à une cantine qui sert des repas à environ 60% des collégiens, ce qui est élevé, dont 45% de Moréziens. La question du transport de ces élèves sera traitée ultérieurement.

Nous avons été reçus par la principale du collège, Mme Camerlinghi qui nous a expliqué que son établissement est géré et budgété par le conseil général, soit au niveau départemental, contrairement aux écoles maternelles et primaires qui dépendent de la commune. Le collège compte 33 professeurs provenant de toute la France, selon le système de mutation, répartis entre 16 classes de la sixième à la troisième, soit de 11 à 15 ans. Il faut néanmoins préciser que les effectifs sont en baisse, comme il est représenté dans le tableau ci-dessous. Sur une plus grande période, la principale affirme perdre une dizaine d'élèves par année, mais elle précise que la baisse démographique de Morez n'est pas le seul facteur, en effet cette diminution d'effectif est une tendance générale en France.

Le système français de dotation globale horaire (DGH) définit le nombre d'heures d'un établissement scolaire en fonction du nombre d'élèves de celui-ci ; en effet, on obtient le nombre d'heures de cours en multipliant l'effectif du collège par 1,6. La principale tâche de maintenir le nombre de classes, mais ne peut évidemment empêcher la perte d'heure d'enseignement. En conséquence, les cours incontournables sont maintenus, mais les cours de soutien sont restreints et les professeurs sont aussi touchés. Il est intéressant de voir que la plupart de ces professeurs n'habitent pas à Morez ; 80% habitent dans les villages alentours.

#### *Orientation des élèves à la sortie du collège :*

L'année scolaire 2003 marque, selon la principale, une promotion exceptionnelle. En effet, 60% de l'effectif a continué ses études en seconde générale, 30% se sont dirigés en seconde professionnelle pour préparer un BEP et 10% se sont tournés vers un apprentissage dans les centres de formation des apprentis (CFA) de Lons et Besançon. C'est un record, car normalement le taux de promotion en seconde générale se situe entre 40 et 50%. Les élèves se sont dirigés vers le lycée technique pour un baccalauréat S ou STI. Les élèves de seconde générale se répartissent équitablement entre Morez et St-Claude, alors que les élèves de

seconde professionnelle se dirigent peu au lycée Victor Bérard de Morez, mais plutôt dans le département en internat.

#### *La ZEP :*

La commune de Morez fait partie d'une zone d'éducation prioritaire (ZEP), soit un programme destiné à améliorer la formation et la citoyenneté des élèves. Les trois objectifs sont les suivants :

- Améliorer la maîtrise des compétences liées à la langue orale et écrite et des compétences en mathématiques.
- Assurer le soutien des élèves les plus fragiles.
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté

Ce programme a cependant une connotation négative en France, car il sous-entend des établissements et des régions difficiles. Mme Camerlinghi, qui assure en partenariat avec l'inspecteur de l'éducation nationale, le pilotage de la ZEP à Morez, nous explique les trois conditions pour entrer en ZEP :

- Le pourcentage d'origine étrangère<sup>29</sup>
- Le pourcentage de familles défavorisées
- Le taux d'incivilités et d'incidents

Morez ne remplit qu'une seule des conditions ci-dessus : 69% des enfants scolarisés sont considérés comme issus de familles défavorisées. En ce qui concerne le pourcentage d'étrangers de la commune, il est de 15%, mais il pourrait atteindre 40% sans tenir compte du droit du sol. Les incivilités et les incidents ne sont pas fréquents, car il s'agit d'une petite région qui est rurale. Pour illustrer ses paroles, la principale nous dit qu'une fois par mois, un policier fait le tour du collège et elle ne fait pas état de problème de drogue.

Pour F. Dubet<sup>30</sup> : « *Les ZEP ne définissent pas des catégories d'élèves construites comme des ensembles d'individus ayant des caractéristiques communes, comme les sections d'éducation spécialisées par exemple, mais des zones de concentration de problèmes perçus à partir de l'agrégation de taux moyens : retards scolaires, échecs, taux d'enfants d'origine étrangère,...* Même si de telles mesures peuvent apparaître aujourd'hui marginales, on ne peut sous-estimer leur poids symbolique et novateur dans une administration aussi fortement républicaine que l'Education Nationale. » On sent ici que ce système ne fait pas l'unanimité, d'ailleurs il est trop souvent remis en question par ses « bénéficiaires », soit les jeunes de régions déjà difficiles qui ont encore plus l'impression d'appartenir à la classe sociale inférieure.

Au niveau primaire, le principal mentionne qu'il n'y pas d'évolution des résultats scolaires, néanmoins il observe une amélioration au niveau des incivilités.

Etablissement	Commune	Effectifs des élèves 2001	Effectifs des élèves 2002	Effectifs des élèves 2003
Collège	Morez	376	365	357

<sup>29</sup> Restons attentifs à la question du droit du sol qui voit toute personne naissant sur sol français obtenir la nationalité

<sup>30</sup> F. Dubet & D. Martucelli : *Les classes sociales multiple*, in *Dans quelles société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1998, pp. 137

*L'établissement scolaire privé de Morez : le collège Notre-Dame :*

Morez, comme la plupart des villes françaises, possède un établissement scolaire privé. Cet établissement rassemble des classes de maternelle, de primaire et de collège. Il est réparti sur deux sites, au sein de la ville. Un bâtiment abrite les classes de maternelles et de primaires et l'autre bâtiment est utilisé uniquement pour le collège. Le total d'élèves inscrits dans cet établissement privé est de 460, dont 240 collégiens et 220 enfants répartis entre maternelle et primaire. La provenance géographique des élèves, comme nous le confie la directrice, est de plus en plus extérieure à Morez. Morbier, Longchaumois, Les Rousses, Prémanon et St-Laurent sont les principaux lieux d'où arrivent les élèves. Actuellement, 98 élèves du lycée privé habitent à Morez, soit seulement 18% de l'effectif total. La directrice explique la diminution du nombre d'élèves de Morez par la situation économique liée à la lunette : les emplois se faisant plus rares, les familles quittent Morez. Malgré cet exil, le collège a vu augmenter son affluence de 31% par rapport au domaine public. La directrice explique ce gain grâce à la bonne réputation de l'établissement, la politique stricte et le très faible coût de l'école privée française : en effet, les parents ne déboursent que 32 euros par mois pour inscrire leur enfant. Cela marque une forte différence avec les coûts de l'école privée en Suisse. En France, assez paradoxalement, les écoles privées sont largement financées par l'Etat. Cela permet aussi à 20% des élèves de l'école privée de Morez de toucher une subvention.

Le fait de recruter des élèves dans les villages voisins demande un système de transport scolaire. Ce système est assuré par Jura Bus et est largement pris en charge par la direction de l'école, qui ne répercute que symboliquement le prix auprès des parents : 15 euros leur sont demandés par année.

Un deuxième problème se pose quant à la pause de midi. La majorité des élèves ne peuvent se permettre de rentrer manger à leur domicile. Une cantine est donc à disposition à leur disposition tous les jours de la semaine. 140 collégiens et 30 élèves de primaire ou de maternelle consomment quotidiennement leur repas de midi dans cette cantine, ce qui représente 37% de l'effectif total des élèves.

*Lycée technique polyvalent :*

Le Lycée Polyvalent Victor Bérard compte quelques 750 élèves répartis dans 28 classes (6 BEP, 10 BAC, 12 BTS). Cet établissement scolaire offre actuellement deux filières aux étudiants sortant du collège. La première est la Seconde Générale et Technologique qui correspond au gymnase pour la Suisse. Il présente quatre options de détermination et l'étudiant doit en choisir au moins deux parmi celles-ci : Initiation aux Sciences de l'Ingénieur (ISI), Informatique et Systèmes de Production (ISP), Mesures Physiques et Informatique (MPI) et Langues Vivantes (allemand, espagnol, anglais). La seconde est un BEP qui touche deux domaines : les métiers de la production mécanique informatisée (MPMI) et l'optique lunetterie. L'année prochaine une nouvelle offre sera proposée aux étudiants. Il s'agit d'un baccalauréat professionnel en microtechnique permettant d'entrer dans la vie active dès l'obtention de ce titre. Ce niveau de formation composé de ces trois filières représente les étudiants de la tranche d'âge 15-18 ans soit à peu près la moitié de l'effectif total du lycée. La formation, une fois le baccalauréat en poche, peut être continuée en optique. En effet, avec le lycée Frenelle situé à Paris, l'établissement Victor Bérard est le seul à proposer la filière optique complète qui est composée des trois branches suivantes : BTS en génie optique option photonique, BTS en génie optique option instrumentale et BTS opticien lunetier.

De par, la réputation de ce lycée en matière de formation professionnelle en optique, cet établissement peut se vanter d'avoir un recrutement national qui se fait sur dossier. (On trouvera en **annexe 3** la carte de provenance des étudiants pour l'année 2002.)

Cependant, comme nous l'a avoué le chef de travaux M. Boibin, la situation est assez difficile depuis quatre ans, car d'autre lycée propose l'une ou l'autre des branches en optique, n'obligeant plus les étudiants à se tourner soit sur Morez, soit sur Paris. De plus, la situation géographique du site rend l'accès difficile, d'autant plus que les transports semblent très peu développés. Néanmoins, le lycée propose à ces étudiants de moins de 18 ans d'être en internat. C'est actuellement le cas pour 150 d'entre eux, soit environ 20% du total de l'effectif du lycée.

#### *Les transports scolaires :*

Pour nous informer au sujet des moyens mis en place pour assurer le transport des élèves et étudiants des établissements scolaires de Morez, nous nous sommes adressés à l'adjointe au maire en matière d'affaires scolaires, Mme Cooche. Nous précisons immédiatement que la description que nous faisons ici ne sera plus en vigueur l'année prochaine, car une réforme radicale est en cours. Les élèves de tout âge ont actuellement droit à un système de ramassage scolaire. Les maternelles, ainsi que les primaires sont sous la responsabilité de Morez, il existe donc un système de car à charge de la commune pour transporter les enfants entre le domicile et l'école. La commune est en contrat avec Jura Bus qui va chercher les enfants dans les quartiers de Morez matin, midi et soir, ainsi que pour les activités récréatives du mercredi après-midi.

Le ramassage des collégiens, effectué par la même compagnie, est pris en charge par le département. Le circuit est extra-communal et peut comporter certains ramassages "lointains", mais les élèves ne paient pas le transport. Notons que le département du Jura est un des derniers à subventionner ces transports.

Pour le lycée, les étudiants utilisent les transports de la Franche-Comté pour être canalisés à Morez, mais cela à leur propre charge. Un problème se pose néanmoins le dimanche soir, lorsque la majorité des étudiants retournent au lycée : la gare se trouve sur les hauteurs de la ville et n'est pas desservie le soir, les étudiants, chargés, doivent faire ¼ d'heure de marche et traversent des zones peu hospitalières. Des discussions pour un futur ramassage sont en cours.

## **6. Synthèse & conclusion**

Comme le système français le prévoit, chaque niveau scolaire de Morez est subventionné par une entité propre : la commune se charge des maternelles et primaires, le département du collège et la région du lycée. Concernant le lycée, il est également subventionné par l'état, puisque c'est un établissement national. L'aire géographique de recrutement de chaque type d'établissement va donc en augmentant avec le niveau d'éducation. On voit bien ceci sur la carte en **annexe 4** où chaque aire est administrée par une entité. Les maternelles et primaires accueillent seulement les Moréziens, le collège les Moréziens ainsi que des élèves des villages alentour et le lycée accueille, pour l'obtention d'un baccalauréat général, des étudiants venant de plus loin dans le département et, pour la spécialisation en microtechnique et optique, des élèves de toute la France, mais avec une provenance concentrée à l'Est du pays.

En ce qui concerne les différentes politiques d'éducation, les établissements qui accueillent les élèves les plus jeunes dispensent avant tout un enseignement général mais sont aussi largement orientés vers des problématiques de type civique. La formation à la citoyenneté et l'apprentissage aux codes de vie en société font partie intégrante des cours. On peut dès lors penser qu'un des buts recherchés par les collèges, hormis celui de donner une culture minimale à tous, est d'insérer socialement le collégien et de le préparer au mieux à l'établissement de bons rapports sociaux. Ce but est encore appuyé par les aides à l'orientation professionnelle que l'on retrouve dans chaque collège. La situation dans les établissements post-obligatoires semble, elle, plus se tourner vers un compromis entre une formation professionnelle tout en ne négligeant pas la sphère civique.

Une dernière remarque portera sur la différence entre les établissements publics et privés : il nous semble que le secteur privé marque plus d'importance aux notions de tradition, de rigueur et de la relation à Dieu. Mais d'une manière générale, les formations proposées semblent se recouper entre public et privé.

Avant de conclure, nous souhaiterions remercier les personnes citées dans ce travail pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Ce travail a été intéressant à faire, car il nous permettait de procéder à une comparaison entre le niveau local et le niveau national de l'éducation en France. Cette recherche nous a largement permis de nous rendre compte de la fameuse hiérarchie républicaine qui adopte la forme pyramidale. En effet, comme nous l'avons démontré plus haut, plus le niveau scolaire devient élevé, plus les organismes étatiques s'insèrent dans la gestion de l'éducation. Ces organismes sont cependant présents dès le plus jeunes âges des élèves puisque ce sont eux qui organisent la globalité du système laissant aux entités plus petites la gestion du recrutement des effectifs ainsi que leur transport.

Le problème majeur à Morez réside dans la pénurie de gens qualifiés dans l'animation et la formation au civique. Ce problème est, nous croyons, une préoccupation que nous trouvons au plan national et il est peut-être dû au fait qu'un enseignant, après sa formation, peut être envoyé n'importe où sur le territoire français pour exercer son métier, facteur qui n'encourage certainement pas les gens à se lancer dans cette voie professionnelle.

Pour conclure, nous dirons que la scolarité de Morez souffre à cause de l'image de la ville. Premièrement, la situation géographique de Morez n'en fait pas une commune particulièrement attractive. Deuxièmement, cette ville ressent actuellement une crise dans son économie, ce qui a augmenté son taux de chômage. Troisièmement, elle est une ZEP, facteur relativement péjoratif à en croire Mme Camerlinghi. Ces trois éléments ne donnent pas une bonne image de la ville ce qui va évidemment influencer la mobilité des étudiants.

## **7. Bibliographie**

DUPUIS, P.-A. & PRAIRAT, E.

1999.- *Ecole en devenir, école en débat.*- Paris : L'Harmattan,

LEON, A.

1993.- *Histoire de l'enseignement en France.*- Paris : PUF (Coll. Que sais-je ?)

HERIN, R & ROUALT, R.

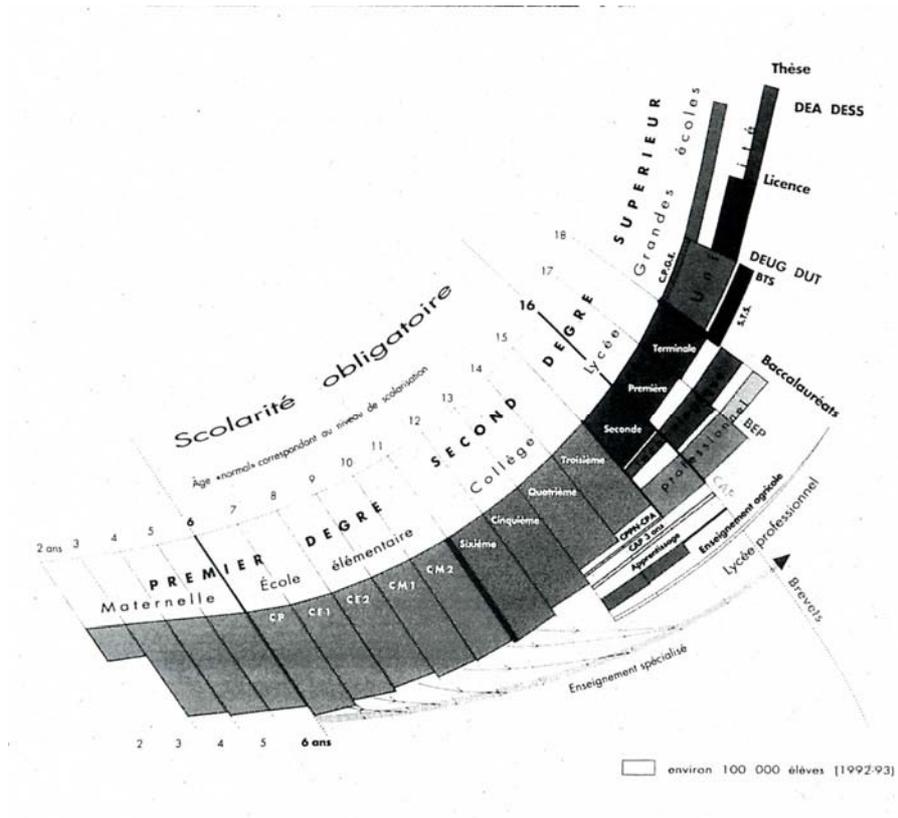
1994.- *Atlas de la France scolaire.*- Paris :Reclus,

## 8. Annexes

### I Régions et académies de la France métropolitaine : Tiré de l'Atlas de la France scolaire, p23



### II Schéma du système éducatif français : Tiré de l'Atlas de la France scolaire, p24

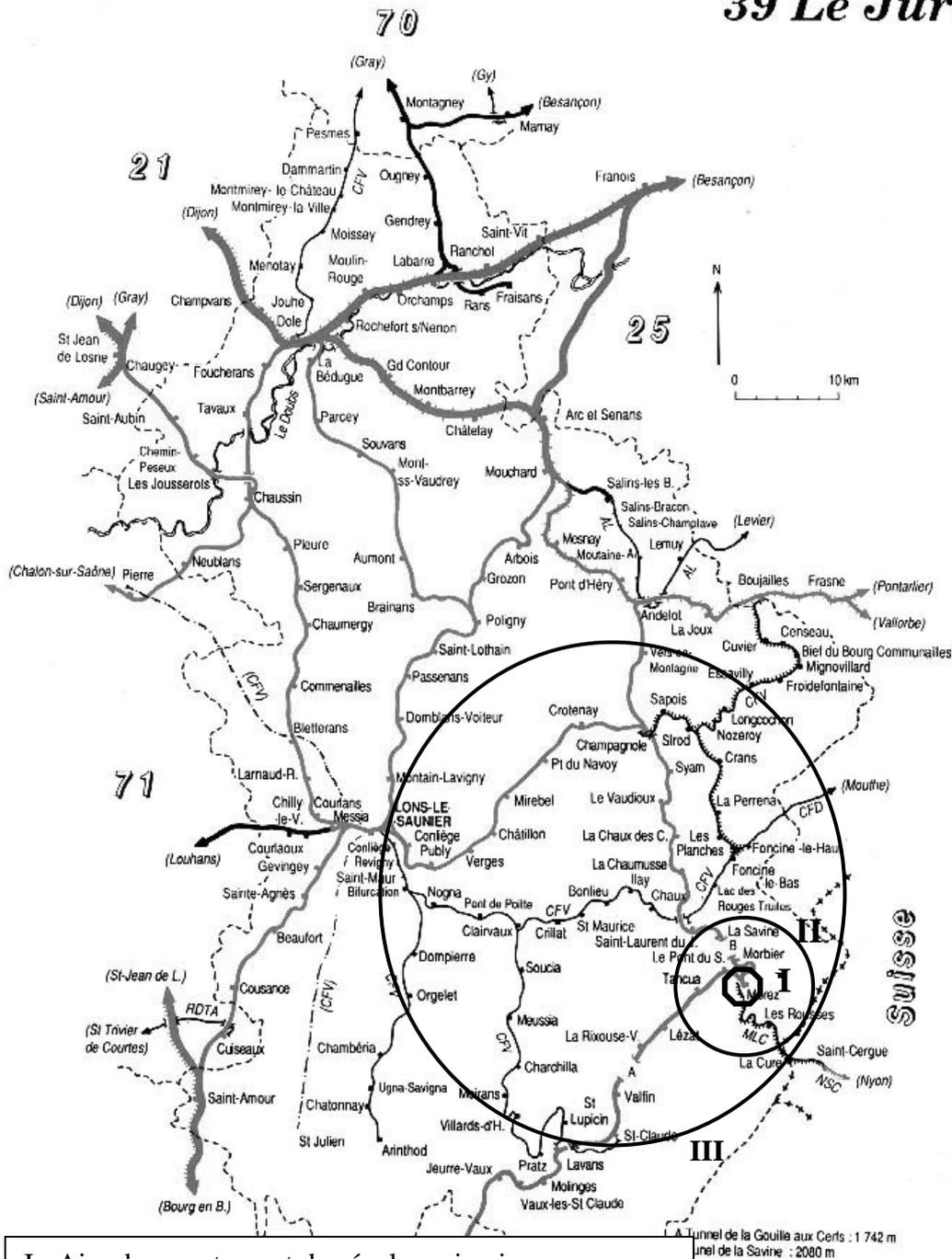


**III** *Origine géographique des élèves pour l'année 2002 :  
Tiré de la brochure d'information du lycée technique Victor Bérard*



IV Aires de recrutement des différentes entités administratives de l'éducation française :

## 39 Le Jura



I : Aire de recrutement des écoles primaires  
 II : Aire de recrutement du Collège  
 III : Aire de recrutement du Lycée (pour l'obtention d'un BAC, le recrutement concernant l'enseignement supérieur concernant lui toute la France)

# L'INDUSTRIE LUNETIERE A MOREZ : FACTEURS DE LOCALISATION ET INTERACTION AVEC LA VILLE

*Belizaire Alain et Sauter Valérie*

---

## 1. Introduction

La ville de Morez est réputée pour son industrie lunetière. Depuis plus de deux siècles, cette ville fabrique la plus grande part de la production française de lunettes et est considérée comme « la capitale de la lunette en France ». Pour cette raison, il nous a semblé intéressant de déterminer pourquoi cette dernière est localisée à Morez, ainsi que de voir quelles sont les interactions, liens ou échanges qu'elle entretient avec la commune.

Notre question de départ sera donc:

**Quels sont/ont été les facteurs poussant au développement de l'industrie de la lunette dans la ville de Morez ? La ville en tire-t-elle des avantages ? Qu'a-t-elle entrepris ou entreprend-elle afin de les conserver ou de les développer ?**

Notre travail de terrain se situe donc en grande partie dans le cadre de la géographie économique puisque nous allons étudier la localisation d'une activité économique à Morez et son influence sur la ville.

Il se découpera en deux parties. La première concernera les industries lunetières de Morez, leur situation, leur évolution, les facteurs ayant favorisé leur développement, les avantages et désavantages liés à leur localisation, les stratégies qu'elles mettent en place afin de s'adapter aux changements des dernières années : mondialisation, ouverture des marchés, globalisation, etc.

La deuxième partie concernera les liens et interactions entre les entreprises et la ville et ses différentes institutions. Nous nous intéresserons aux avantages (ou aux inconvénients) qu'elles s'apportent mutuellement.

Mais avant cela, précisons nos hypothèses.

## 2. Hypothèses

Il y a plusieurs paramètres (facteurs de localisation) pouvant intervenir dans le choix de la localisation d'une industrie :

Le coût de la main d'œuvre

Le coût des matières premières

Le coût du terrain et des infrastructures

L'accessibilité (transports)

Le recrutement de personnes qualifiées

L'histoire, l'image

## Les avantages comparatifs ou absolus

L'économie d'agglomération (ou le fait d'être dans un district industriel<sup>31</sup>)

Dans le cas de Morez, nous émettons l'hypothèse qu'avec les transformations des dernières décennies (mondialisation, ouverture des marchés, globalisation, etc.), les paramètres cités ci-dessus ont beaucoup évolués. D'après nous, les facteurs de localisation qui avantagent l'industrie lunetière ont changé et l'industrie reste donc à Morez pour des raisons différentes qu'auparavant. En effet, à présent le coût de la main-d'œuvre doit être bien plus élevé que dans d'autres pays, tout comme le prix des matières premières ou le coût des infrastructures et du terrain, et cela malgré le coût des transports de marchandise qu'une délocalisation impliquerait. Nous supposons donc que les facteurs 1 à 3 ont un poids négatif dans le fait que ces industries soient localisées à Morez.

De plus, Morez ne se situe plus sur un axe routier fréquenté comme se fut le cas lorsque la ville connu son essor. A cette époque, elle se situait sur un axe commercial entre la Suisse et la Franche-Comté, alors qu'actuellement elle est éloignée de tout axe de transport rapide<sup>32</sup>.

Quels sont donc les avantages pour l'industrie lunetière de rester localisée à Morez ?

Morez est un district industriel puisqu'il s'agit, comme le décrit A. Marshall, d'« *une entité socio-territoriale constituée d'une concentration de nombreuses entreprises spécialisées dans différents segments d'une même activité, développée au départ par des initiatives surtout locales* »<sup>33</sup>. Les entreprises se situent dans un environnement proche afin de pouvoir fonctionner en réseau flexible et exportent leurs productions. La proximité entre entreprises permet de limiter les coûts de transports. Cette théorie est confirmée à Morez puisque le bassin dans lequel la ville se situe rassemble tous les métiers de la lunetterie<sup>34</sup>.

Nous faisons donc l'hypothèse que, si l'industrie lunetière produit encore environ 50% de la production française à Morez, c'est qu'il y a encore un fort poids de la tradition (image et histoire de l'industrie lunetière à Morez) et que le district industriel que forme l'industrie lunetière de Morez lui permet d'être encore concurrentiel.

Le poids des différents facteurs de localisation a donc changé pour l'industrie lunetière de Morez avec la mondialisation, la globalisation, la perte du monopole, etc. Ils sont obligés de faire face à de nouveaux marchés.

De plus, nous supposons que l'industrie de la lunette apportant beaucoup à la ville de Morez (économie, emplois, tourisme,...), celle-ci va faire en sorte de l'inciter à se développer. D'après nous, la ville va donc mettre en œuvre différents plans/projets/actions avantageant l'industrie de la lunette. Nous supposons que le musée, l'école ont été construits afin de promouvoir la région, mais aussi de garder une proximité avec les entreprises. En effet, le musée doit renforcer l'image que se font les industries lunetières de Morez, liée à l'histoire de la région. De plus, grâce au lycée, une main-d'œuvre spécialisée est à portée de main chaque année et il n'y a donc pas besoins de recruter trop loin. Il y a donc un apport et une

<sup>31</sup> La notion de « district industriel » a été inventée par A. Marshall au début du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>32</sup> Pour plus d'informations à ce sujet, consultez Wieke Kerkoff et Sarah Widmer sur la problématique des transports dans ce volume.

<sup>33</sup> GENEAU DE LAMARIERE I. et STASZAK J.-F. (2000).- *Principes de géographie économique*.- Paris: Bréal.- 444 p.

<sup>34</sup> Fabrication de montures de lunettes optiques (81%), de lunettes solaires (15%), de lunettes de protection (4%), de composants de lunetterie, de verres optiques et de machines à tailler, sous-traitance de spécificité (traitement galvanique, décoration) et fabrication d'accessoires (étuis, chaînettes, etc.).

---

implication réciproques entre la ville et l'industrie de la lunette que nous pourrions appeler « une coopération ».

Voyons maintenant de quelle manière nous allons procéder afin de confirmer ou d'infirmer ces différentes hypothèses.

### 3. Méthodologie

Afin de mener à bien notre recherche, nous avons décidé d'interroger quelques personnes impliquées soit dans l'industrie lunetière soit dans la commune de Morez et ses infrastructures.

Pour se faire, nous avons choisi de faire des entretiens semi-directifs. Ces derniers laissent une liberté à la personne interrogée quant aux points qu'elle désire développer. Cela nous permettra de discerner quels sont les aspects qui lui semblent essentiels, tout en dirigeant ou relançant la discussion sur les thèmes nous concernant, ceci au moyen d'un guide d'entretien<sup>35</sup>.

Les personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenues sont :

- Le maire, représentant des habitants de la ville, qui est au courant des activités de cette dernière, notamment du développement économique et du rôle qu'elle peut avoir en lien avec l'industrie de la lunette. Il a des responsabilités ainsi qu'un pouvoir de décision quant aux activités de la commune.
- Un lunetier d'une firme de Morez dont le discours devrait être représentatif de la position des industriels de la ville quant aux différents sujets qui nous intéressent.
- Un second lunetier dans une grande firme de Morez qui, de plus, est un des adjoints du maire. Sa double fonction devrait lui permettre d'avoir une approche assez complète des différents enjeux, tant au niveau politique qu'économique.
- Un professeur du Lycée Victor Bérard, accessoirement maire de la commune de Longchaumois et président du Parc Régional, qui pourra nous parler du Lycée et de ses implications pour la ville et l'industrie, et inversement.
- La directrice du Musée de la lunette qui devrait nous donner quelques informations concernant l'apport du musée pour les industries lunetières de Morez (s'il y en a un) ainsi que pour la ville, et inversement ce que les industries locales apportent au Musée.
- Le directeur général du syndicat des lunetiers du Jura qui, de par sa fonction, pourra nous éclaircir quant à la situation des entreprises lunetières aujourd'hui, quant à leur stratégie, et également quant à la coopération qui se fait avec la ville et les différentes institutions. Son discours devrait être représentatif, ou du moins se veut représentatif, de ce que les représentants des différentes firmes de Morez pensent et entreprennent.

Tous ces interlocuteurs impliqués dans différents milieux devraient donc nous permettre de mener à bien notre étude ou du moins de toucher à différents avis sur le sujet que nous traitons.

---

<sup>35</sup> Voir annexe, p.15.

Notre travail aurait pu être plus représentatif si nous avions interrogé plus de personnes travaillant dans l'industrie lunetière<sup>36</sup>, ainsi que des habitants de Morez afin de voir leurs représentations quant à l'apport de l'industrie lunetière pour la commune de Morez. Mais, pour des raisons de temps notamment, nous avons décidé de nous cibler sur les personnes susmentionnées.

Avant de passer à l'analyse des différentes informations récoltées, situons le contexte et faisons une brève historique de l'industrie lunetière à Morez, ainsi qu'une présentation de la ville.

#### 4. Présentation et Historique de l'industrie de la lunette

La ville de Morez est une petite ville de 7000 habitants environ. Elle se situe dans la haute vallée de la Bienne dans la région de Franche-Comté dans le département du Jura. Morez est connue pour les nombreuses lunettes qu'elle a fabriquées et qu'elle fabrique encore. La soixantaine d'entreprises lunetières que compte le Jura se regroupent principalement dans le canton de Morez.

Le début de l'industrie lunetière dans le canton de Morez date de 1796, lorsque Pierre Hyacinthe Caseaux façonne des bécicles pour la première fois. La lunetterie qui se développe ensuite est directement issue des industries locales que sont alors les clouteries et la tréfilerie<sup>37</sup> et qui se sont développées grâce à l'énergie hydraulique de la Bienne qui passe à Morez. Vers 1850 la production de lunettes s'industrialise et passe de 720 000 paires produites à environ 11 millions en 1882. Souvent les lunetiers de Morez fabriquent aussi des horloges, mais, dans la deuxième moitié du XXe siècle, la lunetterie se spécialise de plus en plus et devient une mono-industrie. Morez devient le grand centre de la lunette en France. Les marchés français et suisses sont à proximité et le poids des lunettes étant faible cela favorise très tôt les exportations.

Soulignons encore le rôle essentiel qu'ont joué les paysans pluriactifs de la région dans l'industrie lunetière. Ils constituaient une main-d'œuvre rurale bon marché et généralement qualifiée, nécessaire à la lunetterie qui est une industrie de main-d'œuvre (140 étapes peuvent être nécessaires à la fabrication d'une monture).<sup>38</sup>

Actuellement la filière lunetière emploie environ 3700 salariés directs dans le bassin de Morez. Morez reste donc le centre de la lunette en France, mais de la lunette en métal, alors qu'Oyonnax est devenu le centre de la lunette en plastique.

Plus de 2000 nouveaux modèles de montures sont mis au point chaque année par le réseau d'entreprises de la région de Morez, plus de 100 griffes ou marques y sont travaillées ou innovées et environ 10 millions montures de lunettes sont produites chaque année dans le Jura. Ces entreprises ont produit un chiffre d'affaire de 362.02 millions d'Euros en 2002 et environ la moitié de leur production est exportée dans le monde entier (40 % aux USA et au Canada, 45 % en Europe, 10 % en Asie).

---

<sup>36</sup> Le fait que notre terrain se soit déroulé la même semaine que le Salon de la lunette à Milan a malheureusement diminué la possibilité de rencontrer des personnes ayant un poste à haute responsabilité dans les entreprises lunetières de Morez.

<sup>37</sup> Production de fils métalliques obtenus par traction à travers une filière.

<sup>38</sup> Pour toute précisions concernant l'histoire de la lunetterie à Morez, voir: OLIVIER Jean-Marc (2002).- "*Une industrie à la campagne: le canton de Morez entre 1780 et 1914*".- Salins-les-Bains: Musées des techniques et cultures comtoises, 131p.

Mais la France, et de fait Morez, est confrontée à la concurrence, asiatique principalement, qui est de plus en plus active.

Ainsi le Syndicat Professionnel des Lunetiers du Jura, dont l'origine remonte à 1925, qui porte aujourd'hui l'appellation "Les Lunetiers du Jura" et qui regroupe une quarantaine d'entreprises, met en place des actions collectives dans le cadre de Contrat Professionnel de Progrès<sup>39</sup>. Cela notamment dans le but de rester compétitif.

C'est dans ce cadre que le volet technologique ALUTEC (Association Lunetière Technologique) a été mis en place par les industriels du syndicat. Il consiste au développement de nouveaux processus de fabrication et de nouvelles machines, à l'automatisation de l'assemblage et à la recherche au niveau des matériaux.

En lien avec la lunette, un musée de la lunette ainsi qu'un lycée qui assure un enseignement spécialisé sur le bassin se trouvent dans la ville de Morez.

Le Lycée Polyvalent Victor Bérard, qui fut d'abord, dès 1854, une école d'horlogerie pour la montre et qui enseigne ensuite la lunetterie dès 1911, donne des formations dans quatre domaines: le génie optique, l'optique lunetterie, la photonique ainsi que la microtechnique. Il est actuellement fréquenté par environ 750 élèves ou pensionnaires.

Le musée quant à lui est plus récent puisqu'il a ouvert ses portes en mai 2003. Il présente notamment l'histoire de l'industrie lunetière à Morez.

Passons maintenant à la comparaison et à l'analyse des différentes données et informations récoltées lors de nos entretiens.

## 5. Analyse

Dans cette partie, nous allons donc rapporter les avis des différents protagonistes que nous avons interrogés. Nous commencerons par traiter des industries et de leur localisation, puis nous nous intéresserons à l'interaction entre la ville et l'industrie lunetière morézienne.

### *L'industrie de la lunette à Morez*

Nous allons commencer par décrire quelque peu la situation de l'industrie de la lunette à Morez, puis nous regarderons les avantages ou désavantages qu'elle a à être localisée dans le Jura. Nous nous intéresserons ensuite à la vision qu'ont les différents industriels quant à l'avenir des industries lunetières de Morez.

#### **Situation de l'industrie de la lunette à Morez**

Comme nous l'avons souligné plus haut, l'industrie de la lunette est une industrie de main-d'œuvre. A l'époque, les paysans faisaient office de mains-d'œuvre bon marché, mais actuellement la main-d'œuvre est bien moins chère en Asie ce qui a comme conséquence de casser les prix. Ceci fait pression sur les prix et donc sur les marges.

Les deux industriels que nous interrogeons soulignent ce problème auquel ils doivent faire face. Les coûts de production, dans les pays du sud-est asiatique notamment, sont bien

---

<sup>39</sup> "Un Contrat de Progrès concerne une organisation professionnelle qui s'engage, à partir d'une problématique établie, à mener des actions visant à un développement de compétences, d'activités, de rentabilité, d'innovations technologiques dans un délai donné pour son secteur d'activité." Définition du Contrat de Progrès d'après les Lunetiers du Jura.

inférieurs. Ainsi, le prix d'une lunette en Asie reviendrait de 1€ à 1,5€ alors que la production d'une lunette à Morez reviendrait à environ 10€

La concurrence n'est donc pas équitable quant au coût de la main-d'œuvre. Certaines entreprises choisissent donc de se délocaliser, ou plutôt de délocaliser leur production.

Cela a pour conséquence la perte de nombreux emplois dans les entreprises du bassin morézien. Nous constatons qu'il y a eu une nette diminution d'emplois ces dernières années. Aux dernières statistiques, le nombre de salariés dans la lunetterie était de 3450, contre 3800 l'année précédente et de 4000 l'année d'avant.

Pour cette raison, plusieurs personnes pensent que l'industrie lunetière du Jura se porte mal. Mais ça n'est pas l'avis de tous: l'industrie lunetière a certes traversé une phase difficile, elle a subi des transformations, mais à présent elle ne peut que remonter, nous disent le maire, le directeur des Lunetiers du Jura ainsi qu'un des deux industriels. En effet, d'après eux, la stratégie mise en place par les entreprises pour faire face à cette concurrence difficile nécessite moins de main-d'œuvre, mais plus de spécialistes. Ils insistent donc sur le fait que l'industrie se transforme, mais n'est absolument pas en train de "couler".

Suivant leur avis à ce sujet, les différents protagonistes auront une vision de l'avenir différente, comme nous allons le voir plus loin.

#### **Avantages et désavantages de la localisation des entreprises à Morez**

##### *Les avantages*

D'une manière générale, les différentes personnes interrogées ne trouvent que très peu d'avantages d'être situé à Morez. Le seul avantage qui a été cité par tous les partis comme étant très positif est que Morez est devenu un district ou tissu industriel. C'est-à-dire, comme nous l'avons vu, que l'on trouve au même endroit une filière qui possède les différentes composantes de la production de la lunette (polissage, décoration de lunette, traitement de surface,...). Un des principaux avantages à se trouver dans ce tissu industriel est que la distance entre les entreprises est très faible. Le temps, donc le coût des transports est ainsi très fortement réduit.

Il y a donc une certaine émulation et les entreprises progressent, font des investissements, évoluent en même temps. Selon plusieurs de nos interlocuteurs, ce côté attire des créateurs parisiens qui n'étaient spécialisés que dans un seul domaine du développement de la lunette. Certains envisageraient de venir installer une antenne à Morez afin d'être plus proche de leurs sous-traitants. Cela confirme donc notre hypothèse de départ quant au district industriel.

##### *Les désavantages*

Le principal désavantage de la ville de Morez est qu'elle est située dans une vallée qui est retirée de tout, nous dit-on. Elle est éloignée des grandes voies d'accès (autoroutes, grandes lignes de chemins de fer (notamment le TGV) et aéroport). L'accès à Morez est ainsi plutôt difficile et prend beaucoup de temps. Cette situation peut être très dissuasive pour une entreprise désireuse d'implanter une antenne dans la région.

Un autre désavantage de la région est, comme nous l'avons souligné dans la partie précédente, que la main d'œuvre est devenue très coûteuse. Toutefois, il ne faut pas se leurrer, Morez n'est pas un cas isolé. Face à des régions comme la Chine ou le sud-est de l'Asie où la main d'œuvre ne coûte presque rien, les pays européens

souffrent de cette concurrence. C'est notamment le cas de l'Italie dont l'industrie lunetière est près de dix fois plus importante que celle de Morez et qui est obligée de chercher de nouvelles stratégies afin de faire face à la concurrence asiatique.

Face à ces désavantages et à des pertes de parts sur le marché, les entreprises ont développé des stratégies différentes. Nous avons deux exemples concrets. L'un tiré d'une grande entreprise et l'autre d'une petite entreprise.

### *Les stratégies*

La stratégie de la direction de la grande entreprise a été de se dire que si elle voulait reconquérir des parts de marchés, il fallait faire de nouvelles offres avec des prix plus attractifs. Or, il était impossible de faire des prix moins chers à Morez. Ils ont dès lors décidé de créer une société qui s'est installée aux Philippines, puis en Indonésie à cause de la main d'œuvre qui commençait à être plus chère. Actuellement, l'usine emploie entre 600 et 800 personnes. Elle est leur premier fournisseur et leur appartient à 100%. Toutes les machines utilisées en Asie viennent de Morez. Il en est de même pour l'encadrement qui a été formé dans la capitale de la lunette française. Pour diversifier l'offre, des produits sont achetés en Corée ou en Chine. D'après notre source, l'entreprise a toutefois un réel désir de conserver des emplois dans la ville de Morez. C'est pourquoi la totalité du matériel de fabrication (vernis, vis, pièces détachées, bras, plaquettes) provient de sociétés moréziennes. Ainsi les industries de Morez restent indispensables.

Il faut noter que ce n'est pas la totalité de l'entreprise qui s'est délocalisée au Sud-est de l'Asie. Toute la logistique et l'administration sont restées sur place. Actuellement l'entreprise emploie environ 120 personnes à Morez. C'est le même nombre d'employés qu'il y a 10 ou 20 ans. Auparavant, 35 personnes travaillaient dans le soudage avec autant de machines. Aujourd'hui le nombre d'appareils est descendu à 4, 3, 2 ou 1 selon la charge de l'atelier. L'effectif de main d'œuvre et fabrication de petites pièces a donc beaucoup diminué. Par contre, toujours d'après notre interlocuteur, il y a eu un fort recrutement de personnes spécialisées en dessin technique sur ordinateur et sur machines à commandes numériques, de programmeurs à commandes et de logisticiens de production qui organisent tous les approvisionnements et la production interne. Le marché actuel de Morez est « *une course permanente vers l'innovation, vers la nouvelle offre et l'effet mode* ».

La plupart des marques qui étaient fabriquées à Morez sont actuellement fabriquées en Asie. Seule la fabrication des lunettes de haute gamme voire de très haute gamme est restée à Morez. Des lunettes variant de 3'800 € à 48'000 € sont donc ainsi produites et distribuées dans le monde entier. Les atouts majeurs qui restent à cette entreprise sont le très haut de gamme, l'innovation technologique et les griffes prestigieuses qui rappellent Paris, la France ou l'Europe. Les gens sont prêts à payer le prix fort pour de telles lunettes, mais il faut qu'elles soient de qualité irréprochable.

Une autre personne interrogée nous dit que, pour les acheteurs, la griffe des lunettes est importante. Le « made in France » a un poids considérable dans l'achat d'une paire de lunettes. Le nom ou la marque français reste un goût de luxe. C'est pourquoi des entreprises importent des lunettes fabriquées pour eux en Asie et rajoutent 30% de valeur ajoutée afin de pouvoir y déposer le sigle « made in France ». En effet, la loi stipule que si 30% de valeur ajoutée est déposée sur un produit, le produit peut dès lors être considéré comme ayant été fabriqué en France. Ainsi, la plupart des lunettes dites française ne sont pas « entièrement » françaises.

La deuxième entreprise qui, il faut le préciser, est une plus petite entreprise, a conservé sa main d'œuvre à Morez. Il n'y a pas eu, comme pour d'autres filiales, la délocalisation d'une partie de l'entreprise en Asie afin de bénéficier d'une main d'œuvre meilleure marché.

Face aux difficultés du marché, cette entreprise a choisi d'offrir des produits originaux en travaillant principalement sur un design particulier. Le choix ne s'est pas seulement porté sur les produits de haut de gamme car les ventes ne seraient pas suffisantes pour payer la main d'œuvre.

Nous pouvons ainsi voir qu'il y a plusieurs tendances qui se développent à Morez. Le directeur général des lunetiers du Jura nous a décrit plusieurs typologies d'entreprises :

- Les entreprises « *qui ont tout intégré* ». Ce sont des entreprises qui ont une histoire à Morez et qui existent depuis longtemps, qui avaient beaucoup de salarié et qui ont des sites industriels relativement importants. Ce sont des entreprises qui ont à-peu-près tout intégré, de la conception et création du produit à l'industrialisation et à la distribution. Intégré, ne signifie pas forcément fabriqué à Morez mais plutôt qu'il y a des designers, un service de recherche en développement ainsi que des commerciaux. On y trouve donc tous les profils.
- On trouve aussi ce qui est appelé les « *nouvelles générations d'entreprises* ». Elles se sont mises sur le créneau création et distribution, c'est leur stratégie. Elles ont un produit de niche, un produit de bonne qualité pour une clientèle un peu élitiste. Elles le créent et, comme ce sont des produits relativement complexes, elles les font fabriquer sur le bassin puis les distribuent. Il y a donc vraiment tout un tissu industriel qui s'est constitué ou qui s'est consolidé.
- Nous trouvons aussi des créateurs qui font fabriquer leurs modèles dans le Jura. Il y a des entreprises, auparavant un peu généralistes, qui se sont spécialisées et qui maintenant ne font que de la sous-traitance pour ces créateurs. C'est-à-dire que d'un côté elles sont créatrices: celles qui sentent mieux les choses et le consommateur, qui voyagent, qui travaillent avec des designers à l'extérieur du Jura ou qui ont des designers intégrés. De l'autre côté, elles sont productrices : des entreprises où les personnes sont extrêmement compétentes techniquement et où elles arrivent à produire de choses qui sont difficiles à faire.
- Finalement, il y a les créateurs qui sont situés sur le bassin morézien.

Depuis 1925, un syndicat qui regroupe les industries liées à la lunette a été mis sur pied. D'après notre interlocuteur, les Lunetiers du Jura sont là afin de faire face aux difficultés du marché. La principale mission de cette association est de développer des actions collectives pour soutenir les entreprises. Ses dirigeants ont identifié un certain nombre d'axes de développement et leur mission est de tout mettre en œuvre pour que ça fonctionne bien. Et toutes les actions sont lancées à partir de besoins exprimés par les entreprises.

Les lunetiers du Jura ont ciblé surtout leurs actions sur tout ce qui touche au domaine du marketing et du design. Ils ont donc mis en place un certain nombre d'initiatives pour dans le secteur recherche et développement, ressourcer les designers intégrés des entreprises. Un exemple est le concours international de design. Ils se sont donc beaucoup tournés vers le domaine de la création. Ceci leur donne la possibilité d'aller exposer dans différents salons de la lunetterie.

### **Scénario d'avenir**

En ce qui concerne l'avenir de la lunette à Morez, nous avons constaté que les avis étaient assez divergents. Cela passe d'un discours politique rassurant à un discours industriel peu confiant face à l'avenir.

Comme nous l'avons vu, les chiffres nous montrent que Morez subit une dégradation du nombre d'emplois. Il y a toutefois un espoir que cette régression se stabilise. Les entreprises ayant fini leur mutation, les dirigeants espèrent avoir touché le point incompressible et faire redémarrer l'économie locale. Par contre, nous voyons que l'avenir de l'industrie de la lunette ne se situe plus dans une industrie de main d'œuvre mais dans la créativité, l'innovation technologique et dans le développement de modèles haut de gamme. Ce changement risque de profondément modifier le type d'emploi que Morez pourra offrir ce qui aura certainement des conséquences sur la population.

Du côté des industriels, les avis concernant l'avenir divergent. Un d'eux émet des doutes quant à l'avenir de la lunette à Morez. « Le marché bouge tellement vite qu'il est quasi impossible de prévoir ce que son entreprise deviendra dans 5 ans » nous dira-t-il. Un autre est confiant et pense que la stratégie développée par son entreprise permettra de faire face aux difficultés actuelles.

### *Liens entre l'industrie et différentes institutions de Morez*

#### **Ville et industrie**

Contrairement à ce que nous pensions, la ville n'a que des moyens limités d'intervention en faveur de l'industrie. La ville possédant surtout de l'argent public et vivant grâce à des subventions de l'état, du département, de l'Europe, n'a pas le droit de subventionner des entreprises privées.

Toutefois, la ville essaie de racheter des friches industrielles. Elle fait rénover des bâtiments et les met en location pour des petites structures qui veulent démarrer. Elle tente de faciliter la venue d'entreprises qui aimeraient s'implanter en ville en leur faisant des loyers moins chers. Cela permet de garder des petites structures dans la région et d'éviter des délocalisations.

La ville s'intéresse plus particulièrement au tourisme et cible surtout ce moyen pour attirer des gens à Morez. C'est dans cette perspective-là qu'a été construit le bâtiment Viseum. L'idée était de construire un centre névralgique de la lunette. C'est pour cela qu'on y trouve actuellement le musée de la lunette, un magasin d'opticien qui ne vend que des lunettes produites à Morez, le syndicat des lunetiers du Jura et le centre ALUTEC.

Le bâtiment fut donc financé en grande partie par la ville. Elle a utilisé ce support afin d'attirer des visiteurs et d'assurer la notoriété de la ville et donc de la lunetterie morézienne. Il devrait donc en découler une retombée en termes de notoriété. Cependant les lunetiers de Morez ne bénéficient aucunement de ce musée, nous disent-ils. Pour eux, ce n'est pas parce qu'il y a un musée que les lunetiers vendraient une seule paire de lunette de plus.

D'après les industriels que nous avons interrogés, ce musée n'a pas grand intérêt pour eux puisque les lunettes ne sont pas directement vendues à Morez. L'image de la ville de Morez elle-même importe peu vis-à-vis des consommateurs. La collaboration entre le musée et les industries se fait surtout pour les expositions de design, mais elle s'arrête là d'après les personnes impliquées dans la lunetterie. Ce n'est pas l'avis de la directrice du musée, qui cherche à mettre en place une plus ample collaboration entre l'industrie et le musée. Une

association des amis du musée a été mise en place et différentes entreprises commencent à y prendre part. De plus, la directrice souhaiterait qu'il soit possible de faire visiter les entreprises car cela a plus de succès auprès des touristes, mais ça n'est malheureusement pas possible.

La ville semble être la principale bénéficiaire de la présence de l'industrie lunetière. Les entreprises doivent lui verser des taxes, fournissent du travail à sa population ce qui fait venir des habitants, contribuables à la ville. Par-dessus tout, l'industrie a permis à la ville de véhiculer une image que celle-ci va pouvoir utiliser pour faire venir des touristes: celle de la capitale de la lunette. Si l'industrie lunetière quittait Morez cela pourrait avoir de graves conséquences pour la ville. Notamment au niveau de sa population qui, nous avons pu le constater, a déjà diminué suite aux changements qui ont frappé l'industrie.

En contrepartie, nous remarquons que peu de choses sont entreprises par la ville afin d'aider les entreprises. Nous avons pu constater une certaine déception de la part de certaines de nos sources face à l'attitude de la ville envers les entreprises. Elles ressentent une certaine indifférence de la part de la ville face aux entreprises, notamment lorsqu'une d'entre-elle fut contrainte de déposer le bilan et qu'après avoir envoyé une lettre pour l'annoncer à la ville ne reçu pas même une réponse. Pour elle, la ville semble être plus concernée par le tourisme. Toujours selon les mêmes sources, les élus auraient dû entreprendre quelque chose avant pour sauver l'industrie de la lunette. Actuellement, c'est trop tard. Des discussions avaient été faites afin de désenclaver le Jura en construisant de bonnes routes, mais pas grand-chose n'a été fait. Les coûts de transport restent donc toujours aussi élevés pour l'industrie. D'autre part, il y a des difficultés pour faire venir des cadres à Morez à cause de cette difficulté d'accès. S'il faut 3 à 4 heures pour se rendre à Paris, il faut aussi plus d'une heure pour se rendre à Belfort à cause des routes sinueuses.

### **Ecole et Industrie**

Un atout de Morez est qu'elle possède ce qui fut à l'époque la première école en lunetterie de France. Par la suite elle devint l'un des trois centres de formation de France. Actuellement, il en existe une quarantaine un peu partout dans le pays. Toutefois le lycée de Morez a gardé un avantage grâce à son image et son prestige bien qu'il ait tout de même perdu de l'importance.

Le lycée Victor Bérard est un lycée d'état. Les interactions entre le lycée et l'industrie lunetière de Morez sont donc très faibles car l'état n'a pas le droit d'aider des entreprises privées. Le lycée forme particulièrement des opticiens et des mécaniciens. La plupart sont donc obligés de quitter la ville après leur formation car les débouchés ne sont pas nombreuses sur place.

Depuis une quinzaine d'année, le lycée héberge le laboratoire technologique d'ALUTECH. Des mesures ainsi que des analyses de brevets y sont effectuées. Ce laboratoire est directement branché sur les études des élèves. Suivant les besoins de la lunetterie, ils demandent de développer des produits. Des ambiomètres, appareils qui permettent de comprendre comment la buée se dépose sur les lunettes, ont été développés pour les besoins des entreprises.

Une collaboration se fait entre le lycée et les lunetiers sous forme de financements et soutiens des activités extrascolaires qui se déroulent à Morez. Les lunetiers de Jura fournissent des fonds à l'association de jeunes pour toutes les manifestations extra scolaire qu'ils peuvent organiser comme des soirées. Chaque année un parrain est désigné. Il s'agit d'un industriel qui devra parrainer une promotion.

## 6. Conclusion

Le but de ce travail était de comprendre pourquoi l'industrie de la lunette était actuellement localisée à Morez et de comprendre quels avantages et inconvénient cela avait pour l'industrie. Dans la deuxième partie, nous avons tenté de saisir quels étaient les liens qu'entretenait l'industrie avec la ville, dont le musée et le lycée Victor Bérard.

Nous avons pu voir qu'en effet, les facteurs avantageant l'industrie dans sa localisation à Morez ont changé avec le temps. Elle ne tire plus beaucoup de privilèges d'être à Morez, si ce n'est pour le district industriel qui lui apporte encore des prérogatives. L'industrie lunetière a donc dû changer sa stratégie. Etant moins concurrentielle dans la fabrication de lunettes, cette dernière est souvent délocalisée et l'industrie lunetière locale se focalise donc, pour la majeure partie des entreprises du bassin, sur les produits haut de gamme et sur l'innovation (technologique).

Quant à l'interaction que la ville et l'industrie de la lunette entretiennent à Morez, elle n'est pas aussi forte que ce que nous avons supposé. La ville tire en effet des avantages d'avoir de nombreuses entreprises dans sa commune (image, habitants, impôts). Mais elle table maintenant plus sur son attraction touristique et n'investit pas énormément pour encourager l'industrie à se développer à Morez ou, en tout cas, moins que ce que nous avons imaginé. Nous pensons que le musée avait été construit entre autres pour rehausser l'image de marque des industries. Cela n'a pas l'air d'être le cas, d'autant plus que les industries lunetières de Morez ne cherchent pas à attirer la clientèle dans le bassin. Il y a peut-être un peu plus d'interactions avec le Lycée Victor Bérard, dans lequel se trouve ALUTECH. Mais, d'une manière générale, nous pouvons dire que les interactions "volontaires" entre la ville et l'industrie restent faibles.

## 7. Bibliographie

GENEAU DE LAMARIERE I. ET STASZAK J.-F.

2000.- Principes de géographie économique.- Paris: Bréal.- 444 p.

LIOGER RICHARD

1992.- "Approche ethnologique de la lunetterie morézienne: La question des savoir-faire et des techniques dans l'arc jurassien", in: BARBE Noël, BAULARD Hervé et LIOGER Richard, *Emprunts, circulation des techniques et isolat dans l'Arc Jurassien*, pp.102-184.- Salins-les-Bains: Musées des techniques et cultures comtoises – 289 p.

OLIVIER JEAN-MARC

2002.- "Une industrie à la campagne: le canton de Morez entre 1780 et 1914".- Salins-les-Bains: Musées des techniques et cultures comtoises, 131p.

QUELQUES SITES UTILES:

Histoire de la lunette et de l'horlogerie:

<http://morez1900.free.fr/index.htm>

Quelques informations sur Morez, dont ses industries:

<http://www.haut-jura.com/bibliotheque/viseum/dossierpressemuseelunette.pdf>

Site de l'office du tourisme de Morez:

<http://www.haut-jura.com/affiche.asp?arbo=1&num=1>

Site du lycée de Morez:

<http://www.lycee-morez.edu/>

Site des Lunetiers du Jura:

<http://www.lunetiers-du-jura.com>

## 8. Annexes

Le guide d'entretien ci-dessous est celui que nous avons utilisé lors de nos entretiens avec les personnes travaillant dans l'industrie de la lunette. Pour nos autres interlocuteurs, nous avons quelque peu réadapté ce guide d'entretien.

L'entretien débutait en entrant par l'un ou l'autre des 2 thèmes prévus:

Thèmes	Sous thèmes	
<b>1. Localisation</b>	<b>a) Pourquoi Morez?</b> - Avantages - Désavantages	Ex: - Districts industriels - Image, histoire - Coût de la main d'œuvre - Coût du terrain - Coût des matières premières - Accessibilité (transports) - Recrutement des personnes qualifiées
	<b>b) Stratégie</b> - <b>Concurrence</b> Morez, France, Europe, Monde - <b>Exportation</b> Où? Combien (%)? - <b>Sous-traitance</b> Où? Avantages?	
	<b>c) Scénario d'avenir</b>	
<b>2. Liens entre la ville et l'industrie</b>	<b>a) Ce que la ville apporte à l'industrie</b> - Image - Financement - ...	Ex: - Que fait la ville pour l'industrie? (Musée, Lycée,...) - Pourquoi? - Devrait-elle faire plus? Pourrait-elle faire mieux? - De la part de qui avez-vous du soutien? Commune, Département, Région, Etat. - Quel genre de soutien? Financier, politique,...
	<b>b) Ce que l'industrie apporte à la ville</b>	Ex: - Qu'apportez-vous à la ville? - Est-ce une obligation? - Avez-vous des intérêts communs? Lesquels?



# LE PARC NATUREL DU HAUT-JURA: AVANTAGES ET INCONVENIENTS

*Camille Kroug et Christian Bréthaut*

---

## **1. Problématique**

La ville de Morez est située au cœur même du Parc Naturel du Haut-Jura. Il est frappant en entrant dans le centre-ville de voir cette opposition entre forêts verdoyantes et friches industrielles, souvent à l'abandon, héritées de la lunetterie. Cette situation pouvant être à priori perçue comme un paradoxe mérite d'être problématisée pour mieux comprendre les relations et les enjeux liant la commune au Parc. Notre problématique traite également des acteurs locaux de la ville de Morez, de leur façon de gérer leur territoire en relation avec le Parc. Mais également du lien entre la ville et le Parc, et si l'on prend cette relation à une échelle supérieure, du lien entre la ville et toute une région adhérente à la vision et aux obligations découlant de la politique menée par le Parc Naturel.

Nous partons du principe qu'il existe certains avantages pouvant être significatifs du point de vue économique ainsi que pour les habitants de la ville. Le Parc, par son importance et son éventail d'actions, semble être devenu un réel moteur économique pour la région. Cependant, pour pouvoir bénéficier de ses privilèges en matière de financement notamment, la ville est soumise à certaines règles établies par la charte du Parc. Pour mieux comprendre la relation au Parc, nous avons donc posé certaines hypothèses de départ visant à mieux nous faire comprendre le fonctionnement global du Parc Naturel du Haut-Jura, ainsi qu'à mieux cerner les contraintes et les avantages touchant la ville au sein de cette entité régionale.

Tout d'abord, nous pensons qu'un parc naturel présente des avantages du point de vue touristique, car il permet de certifier à ses visiteurs une nature et des paysages intéressants et exclusifs. De plus, nous posons comme hypothèse que le fait de vivre au sein d'un parc régional apporte à la commune des subventions de la part de l'Etat afin de permettre un développement durable et une meilleure sauvegarde de l'environnement et du patrimoine.

Du côté des contraintes, il nous semble probables que l'aménagement du territoire communal soit soumis à certaines règles strictes, concernant notamment le bâti, les infrastructures et les aménagements paysagers. La gestion des eaux usées et des déchets doivent probablement être soumis à un régime spécial, sans oublier la protection de la flore et la faune.

## **2. Méthodologie**

Pour notre travail, nous avons eu deux sources principales d'information. Tout d'abord, les documents de la Charte du Parc qui expliquent le fonctionnement du Parc, ses objectifs, ses projets, etc. Ce document est la base centrale d'un PNR. Elle est constituée sur un travail d'une durée de 2 ans durant lesquelles les délégués des communes membres se réunissent pour mettre en place les objectifs prioritaires du Parc pour les 10 années qui vont suivre. La charte est ensuite soumise aux conseils communaux, qui décident ou non de l'accepter et donc d'entrer, de rester ou de ne pas adhérer au Parc.

Avec les informations déjà nombreuses en notre possession grâce à ce document nous avons rencontré 3 personnes qui nous ont aidé à mieux comprendre le fonctionnement et à situer la relation entre Morez et le Parc. Nous avons d'abord rencontré M. Gauran responsable du Haut-Jura à la DDE. Nous avons également rencontré M. Nast, professeur d'histoire et de géographie au lycée technique de Morez et maire de la commune de Lonchaumois, il est l'actuel président du PNR du Haut-Jura, et cela depuis 1998. C'est par son mandat de maire qu'il a été élu à cette fonction. Il en est le responsable politique. Nous avons eu également un entretien avec M. Pichery, qui est un des trois conseillers municipaux de la ville de Morez ayant comme fonction d'être délégué au PNR. Il fait partie de la commission touristique du Parc. Il fait avec les autres délégués l'intermédiaire entre le Parc et la commune. Nous avons voulu également rencontrer une personne travaillant au bureau du Parc, qui est donc salariée du Parc, mais la personne qui devait, pour différentes raisons, la rencontre n'a pas été possible.

### **3. Les Parcs naturels régionaux**

Le concept du PNR<sup>40</sup> est créé en 1967. Il est depuis devenu une marque déposée du ministère de l'environnement. L'idée de créer des PNR est née lorsque les zones rurales ont commencé à souffrir de la désertification par ses habitants, qui partaient, pour la plupart, vivre dans des régions plus urbaines. Le projet principal est d'assurer un développement harmonieux et durable d'un territoire en associant la protection naturelle, du patrimoine et le développement local.

Chacun des PNR de France est une entité indépendante qui se constitue volontairement. En effet, les limites d'un Parc sont fixées par les frontières des communes qui décident d'adhérer au projet du Parc et qui signent sa charte. Ces limites sont remises en causes régulièrement car la signature de la charte est un engagement pour 10 ans. La charte est, en fait, le contrat que signent tous les partenaires du Parc et qui fixe les objectifs à atteindre, les actions à mener et les mesures qui vont être mises en œuvres par les acteurs du PNR. Tous les 10 ans, une renégociation de la charte est effectuée, après un bilan et une redéfinition du projet. Les contraintes que peuvent amener la signature d'une charte d'un PNR sont librement acceptées par les communes signataires qui s'engagent à les respecter durant les 10 années qui seront sous le régime de la charte.

Pour élaborer la charte, prévoir les projets et mettre en œuvre les objectifs du Parc, une équipe est salariée de façon permanente. Elle est généralement formée de 15 à 30 personnes suivant la taille et l'importance du PNR. On l'appelle l'organisme de gestion. Il regroupe des administratifs, mais également des élus des conseils régionaux, des communes et des conseils régionaux. L'avis des scientifiques et des associations locales est aussi régulièrement mis à contributions pour permettre un meilleur travail en commun. Cet organisme de gestion permet également le financement du Parc. En effet, le budget moyen d'un PNR se situe entre sept et dix millions d'euros. Cette somme se répartit entre les régions (35%), les collectivités membres (30%), le ministère (10%) et le reste provient d'autres financements comme des crédits européens ou les recettes propres.

Même si chaque Parc est indépendant des autres, il existe un groupement des parcs au sein d'une fédération des PNR de France. Cette dernière a comme but principal de défendre les intérêts des Parcs auprès des administrations, des assemblées et des organismes

---

<sup>40</sup> Nous utiliserons durant notre travail l'abréviation PNR pour remplacer : Parc naturel régional

institutionnels. Elle permet également d'échanger des expériences, de mener des travaux en communs et d'informer le public.

#### *La mission d'un Parc naturel régional*

Si chaque Parc se donne des objectifs spécifiques, dus aux caractéristiques particulières de chaque région, un territoire ayant la marque de « Parc naturel régional » doit suivre certaines missions qui font réellement de ce territoire un lieu d'exception.

La première mission d'un Parc est de protéger les milieux naturels et la diversité de ses paysages. Il doit également veiller à créer un équilibre entre l'agriculture, la forêt, la nature et l'urbain, tout en maintenant la biodiversité et en préservant ses ressources naturelles. Il est aussi important de mettre en valeur le patrimoine culturel et bâti. Favoriser le maintien de l'offre de services permet de faire vivre un territoire et d'empêcher l'exode rural. Mais pour cela, il faut également valoriser les activités économiques, que ce soit l'agriculture, le tourisme ou toutes autres sources d'emplois et de forces économiques.

#### **4. Le Parc naturel régional du Haut-Jura**

Le PNR du Haut-Jura est une grosse entité régionale regroupant 110 communes pour environ 70'000 habitants. Il occupe la partie la plus accidentée du massif jurassien et s'étend sur une superficie de 145'000 hectares. Créé en 1986, le Parc regroupait alors 37 communes du département du Jura, puis durant les dix premières années, 11 nouvelles communes sont entrées dans la structure du PNR, dont une commune du département du Doubs et deux communes de l'Ain. Ce qui justifia l'adhésion de la région Rhône-Alpes et du département de l'Ain à la structure du PNR. A la veille de la révision de la charte, le Parc comptait donc 48 communes adhérentes, 2 départements et 2 régions. Cependant, de nombreuses communes ont alors exprimés leur souhait de rentrer à leur tour au sein du Parc régional. Après une étude des valeurs patrimoniales et paysagères de ces nouveaux secteurs, la charte décida le 21 juin 1996 d'élargir le périmètre à 107 communes. Ce nouveau territoire multiplie par deux alors la superficie et le nombre de communes du Parc en 1996. Cette extension est alors perçue comme un enrichissement du territoire et une amélioration de la cohérence biogéographique. L'agrandissement du périmètre du Parc a permis une plus large concertation autours des espaces emblématiques du massif du Jura et l'adhésion régionale à cette entité du Haut-Jura.

#### *Le pouvoir du Parc*

La structuration juridique du Parc se fait grâce à un syndicat mixte ouvert. Il regroupe diverses collectivités telle que des communes, des communautés de communes (ARCADE par exemple), des départements, des régions ou des villes portes. 200 délégués travaillent au sein de ce syndicat, chacun étant le représentant d'une de ces collectivités, le syndicat est l'aspect législatif du Parc. Cependant, le Parc n'a pas de pouvoir coercitif sur les communes. Il peut émettre des avis consultatifs ou user de pressions pour inciter à un changement, mais il ne peut en aucun cas obliger une commune à mener ou à modifier une action sur son territoire. Il existe cependant, selon le directeur du Parc M. Nast, un soupçon dans la population selon lequel le Parc poserait des règles. Ce serait lui, par exemple qui interdirait d'aller faire du 4/4 dans les bois. En réalité, les lois en vigueur sont les lois française, aussi bien dans le domaine de l'aménagement que dans le domaine de l'environnement.

Cependant, le label « Parc Naturel » peut être retiré par le ministère de l'environnement si une commune n'est pas conforme avec les exigences du Parc. L'Etat et le Parc, ne sont pas

les seuls à vérifier l'action des communes. En effet, les communes entre elles peuvent se faire pressions pour éviter les écarts. En effet, comme chaque commune cotise annuellement pour le Parc et met en place des projets en rapport avec ce dernier, elles ne sont pas prêtes à voir leurs efforts être compromis à cause d'un projet non conforme aux directives de la charte et à l'esprit du Parc. Ainsi, même si le Parc n'a aucun pouvoir législatif, il y a autorégulation au sein des 110 communes permettant tout de même le bon fonctionnement de la charte et le respect des directives étatiques.

Le Parc est dirigé par un président, le responsable politique du Parc, élu par le syndicat mixte. Il est soutenu par un bureau du Parc, regroupant 19 membres : vice-président, délégués de différentes structures administratives : des communes, des départements et des régions. Le président détient les pouvoirs exécutifs du Parc. Cependant, les décisions se prennent en concertation avec le syndicat mixte. À côté du politique, il existe aussi la structure technique du Parc. C'est ici que sont regroupés les salariés, avec un directeur et une équipe technique de 22 employés. Le directeur est sous l'autorité du président et a pour rôle de conduire l'estimation des situations ainsi que la réalisation des décisions sur le terrain.

De plus, il existe aussi un conseil scientifique composé des divers spécialistes en rapport avec le territoire. Il est consulté par le Parc pour la validation de projets, pour la formulation d'avis sur des plans ou des cahiers des charges et enfin pour l'évaluation de certaines actions.

#### *La charte du Haut-Jura et son application*

L'organisation du Parc naturel du Haut-Jura est régie par l'établissement d'une charte qui a pour vocation de protéger et de mettre en valeur le pays jurassien. Elle ne concerne pas seulement l'aspect environnemental mais a la volonté de promouvoir également l'artisanat, le tourisme ou encore le patrimoine architectural. Le document tente grâce à une approche globale de la région d'accompagner le Haut-Jura vers un développement réfléchi et fructueux. La première charte fut établie en 1986, c'est elle qui fit naître le PNR. Elle fixe de grandes lignes directrices pour le travail du Parc : Tout d'abord, « un soutien au développement harmonieux des activités économiques traditionnelles »<sup>41</sup>, ce point passe par un soutien de l'agriculture mais également de l'artisanat régional.

Aujourd'hui, face aux multiples problèmes économiques que vit un Haut-Jura industriel (chômage, délocalisation), le Parc joue également un rôle dans le développement d'autres secteurs d'emplois. Les activités « traditionnelles », par exemple, constituent une ressource importante pour la région, et le maintien de telles activités dépasse l'enjeu de l'emploi.

En effet, c'est l'image du Haut-Jura qui se joue ici. L'attraction touristique du territoire justifie une action du Parc pour la sauvegarde de ces domaines économiques. Les métiers du tavaillon, par exemple, sont réapparus grâce à l'action du Parc, un métier disparu dans la région qui occupe aujourd'hui deux entreprises et employant des ouvriers et apprentis. Le Parc a notamment mis en place la marque du Parc, un emblème exclusif et figuratif du Parc attribuée par le président, garantissant la provenance et la qualité d'un produit. Cette marque vise à contribuer à la promotion d'un produit ou d'un service sur le territoire du Parc. Elle est renouvelable mais aussi retirable si il y a non-conformité avec les objectifs de la charte.

Une autre grande ligne directrice est « la mise en place d'une image de marque spécifique du Haut-Jura ». Cette tâche s'accomplit par la promotion et l'animation du pays et des productions locales, notamment grâce au marketing régional vantant un tourisme d'hiver et

<sup>41</sup> Charte du Parc naturel régional du Haut-Jura, rapport et objectif, décembre 1998

d'été respectueux de la nature. Ensuite, la charte pousse à une « conservation, et à une mise en valeur des patrimoines naturels et culturels ». Et enfin, elle porte une « assistance technique aux conseils, aux associations et aux particuliers ». La charte a été renégociée en 1998. Outre les lignes directrices de 1986, le Parc s'est engagé jusqu'en 2008 à renforcer sa politique en faveur de la qualité de l'environnement, et à porter une attention très précise à l'action pédagogique auprès du public et de la population vivant au sein du Parc, par le biais d'informations et de sensibilisation notamment grâce à l'instauration de sentiers didactiques ou encore d'actions ponctuelles utilisant la participations de la population du Parc.

#### *Le rôle du Parc face aux projets des communes*

L'action régionale du Parc porte principalement sur la recherche de financements. En effet, un rôle d'importance que joue le Parc pour la région est sa capacité à faire le lien avec des entités plus importante tel que l'Etat ou encore l'Europe pour chercher des financements de projets de développement ou encore de rénovation. Le Parc fait office d'intermédiaire entre les communes, soumettant des projets au Parc, et des entités supérieures pouvant financer jusqu'à 85% d'un projet. Ainsi la répartition des aides aux communes se fait en fonction des projets présentés. Si une commune ne fait pas appel au Parc, elle ne touchera aucune aide puisque le Parc fait office d'intermédiaire mais n'est jamais un financeur de projets. Jusqu'à présent les fonds de l'Europe pour le développement étaient une source de financement très importante, mais avec le nouvel élargissement de l'Union Européenne, il va y avoir une redistribution des aides. Cela va être un grand manque de financement dans les projets du PNR, mais ne remettra en aucun cas celui-ci en cause. En effet, les fonds européens permettaient de faire des projets qui n'étaient pas forcements prioritaires, mais le Parc profitait des financements. À l'avenir, les membres du PNR devront principalement recentrer leurs priorités.

Selon Monsieur Nast, ce sont les communes rurales moyennes qui sollicitent le plus le Parc pour des projets allant de la réhabilitation urbaine à la mise en valeur de tourbières. L'objectif de ces communes se situe principalement dans la recherche d'une qualité de vie, dans le tourisme familial, la nature ou encore la randonnée. Les communes les plus touristiques tel que les Rousses semblent, qu'en à elle, être les plus récalcitrantes aux idées du Parc. En effet, ayant une philosophie de tourisme de masse, lié au ski de piste, ces stations négligent parfois l'aspect environnemental et n'ont pas encore fait le pas vers un tourisme vert, malgré une neige de moins en moins présente. Les communes n'ont en effet, pas encore toutes comprise que le Parc était un très bon moyen pour financer des projets. Selon M. Nast: "c'est l'organisme qui est le plus intéressant financièrement pour les collectivités locales du territoire."

### **5. Morez et le Parc régional du Haut-Jura :**

#### *Le paradoxe de la ville industrielle et d'un Parc naturel*

Morez est une des plus grandes villes du Parc du Haut-Jura avec la ville de Saint-Claude. Elle fait partie des nombreux bassins industriels du PNR. En effet, le Parc du Haut-Jura est le parc le plus industriel de France, c'est le troisième bassin industriel de Franche-Comté. On pourrait trouver facilement paradoxale de trouver des villes dans un Parc naturel, mais encore plus d'y trouver de nombreuses industries. Le président du Parc veut en faire "une vraie ambiguïté riche". En effet, si le parc du Haut-Jura est peuplé, c'est un aspect très positif et de réussite d'un PNR, puisque l'idée première des Parcs français était de lutter contre l'exode rural et de permettre aux habitants des divers Parcs de faire vivre leur région. Selon

M. Pichery, délégué de la commune de Morez au PNR, le département serait en perdition sans le Parc. En effet, il a ouvert les yeux aux Haut-jurassiens, leur montrant qu'ils habitent une belle région. Pour les moréziens, la présence du PNR revalorise la commune en faisant prendre conscience ses habitants de la valeur naturelle et paysagère qui les entoure.

Le Parc travaille beaucoup avec les industries. Ce fut le cas pour la dépollution de la Bienne. En effet, il y a 20 ans, le Bienne était une des rivières les plus polluées de France. Les industries de Morez ont été poussées par les communes, le Parc et l'Etat à installer des centres d'épuration, aidés par des financements de l'agence des eaux et de l'Etat. Ces financements ont été trouvés à 80 % par le parc. Aujourd'hui, la Bienne est une rivière classée moyenne ; on peut recommencer à manger ses truites. Mais pour M. Pichery, la commune ne peut pas réellement demander plus que les réglementations en vigueur du point de vue de l'environnement, car il faut à tout prix conserver le peu d'entreprises restant à Morez afin qu'elles gardent leurs employés. Le fait qu'il y ait moins de pollution suit également la logique qu'il y a moins d'industrie. En fait, les industries restantes à Morez profitent de l'image du Parc dans leur publicité. En effet, à l'heure de la délocalisation, fabriquer français, et cela dans un Parc naturel, favorisant un environnement sain est un atout non négligeable pour l'image de marque d'une industrie. Cela peut aussi leur permettre de faire venir des cadres travailler chez eux.

#### *Le Parc, une solution au déclin de la lunetterie ?*

L'image du Parc n'est cependant pas suffisante pour faire revivre le secteur de la lunetterie comme activité principale à Morez. La commune doit donc trouver de nouveaux secteurs économiques pour permettre son développement et même sa survie. Le Parc est un grand atout pour cela. En effet, comme nous l'avons exprimé plus tôt dans le texte avec l'exemple du tavaillon, le Parc favorise la renaissance de métiers traditionnels. Cela a incité la commune de Morez à relancer le secteur de l'émaillerie, qui était très important il y a 100 ans et qui avait complètement disparu. La commune a pour cela créé une maison de l'email. Si ce projet n'est pas entré dans le cadre des projets du Parc directement, on peut dire sans risques que c'est la dynamique du PNR qui a permis cette réalisation.

Le secteur que la commune de Morez veut développer, en collaboration avec le Parc et avec les autres communes membres, c'est le tourisme. La création du musée de la lunette va dans cette direction. C'est un projet qui a été largement soutenu par le PNR. Celui-ci a trouvé les financements d'un tiers du projet, à l'échelle de 7 millions de francs, cela grâce aux aides européennes ces derniers ne peuvent être directement reçues par une commune. La commune de Morez veut également développer le secteur du tourisme vert avec des sentiers de randonnées qui partent du centre ville. Ce genre de projet est largement facilité depuis la mise en place du PNR, puisque la concertation entre les communes est largement facilitée. En effet, le territoire de la commune de Morez est bien trop petit pour pouvoir espérer y développer de la randonnée, il faut donc créer un réseau de sentier entre les communes du Parc. Pour M. Pichery, les sentiers avant s'arrêtaient avec les frontières des communes, comme pour d'autres domaines, chaque commune menait ses actions sans regarder même ce que faisait le voisin. Avec les communautés de communes on a commencé à réfléchir de façon un peu plus globale, et avec l'arrivée du Parc, les sentiers peuvent continuer dans tout le Jura. C'est une grande amélioration pour le développement touristique de la région qui se veut principalement du tourisme vert et randonneur. Le parc mène beaucoup de projet intercommunal pour les sentiers de randonnées. La synergie entre les communes permet également de faire des économies.

---

### *La relation de la commune et du Parc*

La commune de Morez a une relation étroite avec le Parc. Que ça soit au niveau touristique, lors de collaborations avec les industriels, notamment au niveau de la communication et de l'image du Parc, ou encore pour l'élaboration de projets, les contacts entre les deux entités sont nombreux. Ils se font par l'intermédiaire de délégués de la commune prenant part aux décisions du Parc naturel régional. Cependant, selon M. Pichery, le Parc est avant tout perçu comme une source de subvention, comme une possibilité de financement supplémentaire lors de montage de projets. En effet, si des problématiques sortent du cadre de projets pouvant toucher directement la commune, l'intérêt vis-à-vis du Parc se fait beaucoup moins important. Pour la plupart des décideurs, le Parc est simplement une entité de plus.

Malgré tout, grâce à la structure d'ARCADE, Morez continue à s'impliquer dans le Parc naturel par l'intermédiaire de ce regroupement de communes. En effet, M. Pichery précise que les frontières entre les entités ne sont pas imperméables. Les relations entre Morez, ARCADE et le Parc naturel ont aussi une grande part d'informel et une action menée dans telle ou telle entité devient souvent bénéfique pour l'ensemble des structures. On peut cependant dire que ARCADE permet des décisions concertées au niveau local alors que le Parc élargit le champ d'action à toute la région.

## **6. Conclusion**

Il nous semble que le Parc est devenu un élément indispensable à la région du Haut-Jura. En situation de crise, le montage de projets devient terriblement difficile, et aujourd'hui, le Parc semble être en mesure d'épauler les communes et les collectivités locales grâce aux recherches de subventions au niveau européen notamment. Tous nos entretiens démontrent cet espoir que portent les gens vers le Parc pour l'ouverture de nouvelles possibilités économiques et pour la valorisation touristique de la région du Haut-Jura. Cependant, dans le cadre de la ville de Morez, il semble que le politique n'ait pas encore complètement compris l'importance du Parc pour la commune. Certes il y a une collaboration régulière mais la participation de Morez au développement générale du Parc semble parfois faire défaut. Le Parc est essentiellement perçu comme fournisseur de subvention. Cette étude de terrain nous fait penser que le Parc contribue au changement des mentalités et qu'il représente aujourd'hui une des meilleures solutions de la région face à la crise. Il est aujourd'hui et sera de plus en plus un moteur régional ouvrant de nouveaux domaines et contribuant à une valorisation de la région du Haut-Jura.



# LES LIEUX INSECURISANTS EN VILLE DE MOREZ: LESQUELS SONT-ILS? POURQUOI LE SONT-ILS ?

*Géraldine Oberholzer et Jérôme Berthoud*

---

## 1. Introduction

Au cœur des débats politiques et scientifiques, sujet privilégié des médias, l'insécurité est une réalité complexe, qui se concrétise sous diverses formes et varie considérablement dans le temps et l'espace. Préoccupation quotidienne des gestionnaires des villes, ces derniers cherchent à l'évaluer, à la prévenir et à la combattre. Apparue dans le débat public en France sous Giscard d'Estaing à la fin des années 70 avec le rapport Peyrefitte (étude sur la violence), la question de l'insécurité va progressivement s'institutionnaliser comme une question de société et un problème politique, puis faire l'objet de recherches strictement scientifiques.

L'insécurité est un concept difficile à cerner car empreint d'une forte subjectivité. On retiendra la définition de Roché qui utilise le terme d'insécurité au sens de « remontée de la violence et d'une augmentation de la peur »<sup>42</sup>. Pour lui, la délinquance (généralement utilisée pour désigner toutes infractions aux lois pénales) et la peur sont les deux faces constitutives de l'insécurité. Une autre définition proposée par Moser et Lidvan, dans « Environnement et société », met l'accent sur l'articulation des éléments subjectifs et objectifs qu'englobe le concept d'insécurité: « L'insécurité représente d'une part le risque objectif d'être impliqué dans un acte d'agression ou d'en être la victime et d'autre part la perception individuelle de ce risque ainsi que l'estimation de la vulnérabilité personnelle qui en découle »<sup>43</sup>. Dans le cadre de ce travail, nous nous intéresserons à l'insécurité en tant que perception ou représentation. Bernard dans « La ville inquiète », définit ce sentiment d'insécurité comme « un état affectif lié à la représentation d'une menace »<sup>44</sup>. Le terme de représentation est essentiel ici car il introduit l'idée que le sentiment d'insécurité n'est pas lié à la réalité d'un événement ou d'une situation, mais à l'image que l'on a de cet événement ou de cette situation. Le sentiment d'insécurité peut être lié à des craintes diverses: peur d'avoir un accident, de perdre son emploi, de ne plus pouvoir payer son loyer. L'évocation de la menace est aussi très souvent associée à la représentation que l'on a du comportement que pourraient avoir les autres: violence verbale, peur d'être agressé, ridiculisé, cambriolé, etc. Ce sentiment d'insécurité diffère selon chacun, selon des critères socioprofessionnels, sociaux, et d'âge. Des sondages menés par l'INSEE ont montré par exemple que les femmes se sentent plus insécures que les hommes et que ce type de préoccupation croît avec l'âge. Ces études montrent que les personnes les plus vulnérables adhèrent au sentiment d'insécurité. Un exemple, les personnes âgées, pour qui la menace d'un délit peut être perçue comme plus inquiétante que la norme car que leurs possibilités de défense ou de réactions sont vues comme faibles.

Les premières recherches sur l'insécurité dans divers pays établirent le constat qu'il n'y a pas ou peu de relation entre la réalité objective du danger et le sentiment d'insécurité.

---

<sup>42</sup> Roché Sebastian (1994) Les incivilités, défis à l'ordre social, Projet n°238.

<sup>43</sup> Moser , Lidvan () Environnement et société

<sup>44</sup> Bernard () La ville inquiète

Les recherches sur le sentiment d'insécurité sont centrées sur trois composantes. Dans le premier cas, l'intérêt est centré sur l'environnement lui-même et les effets qu'il peut avoir sur le sentiment d'insécurité. Par exemple, Jane Jacobs (in ROCHE, 1994 :16), dans la tradition de l'école de Chicago, analyse les caractéristiques physiques des lieux où sont commises les agressions. Selon elle, les grandes rues des villes américaines sont périlleuses car elles sont désertes. Ainsi, une manière de lutter contre la criminalité et la délinquance consiste à mettre en place une surveillance naturelle en encourageant la plus grande animation possible dans les rues.

Dans le second cas, on s'attache à mettre en évidence et à expliquer les différences entre les sujets en les rattachant à des variables biologique (âge, sexe) ou à des variables socioculturelles.

Dans le dernier cas, l'accent est mis sur les processus eux-mêmes: genèse du sentiment d'insécurité, représentations, effets de l'expérience vécue, influence des médias, etc. Nous ne prétendons, ainsi qu'aucune recherche, nous appuyer sur une seule de ces hypothèses pour répondre à notre question initiale. Cependant, en géographie, l'intérêt étant prioritairement porté sur l'espace nous privilégions l'approche environnementaliste. Nous porterons principalement notre attention sur les déterminants environnementaux physiques du sentiment d'insécurité. Il nous semble ainsi intéressant de chercher à savoir quelles sont les caractéristiques situationnelles et environnementales susceptibles d'évoquer un sentiment d'insécurité, de chercher l'existence d'environnements dans lesquels on se sent en parfaite sécurité et d'autres qui au contraire alimentent un sentiment d'insécurité. Certaines études ont pu prouver par exemple que le sentiment d'insécurité était lié à des caractéristiques précises comme l'absence de visibilité, le caractère désert et sombre d'un lieu, ou encore la présence de graffitis et d'affichage sauvage.

## **2. L'insécurité à Morez**

Morez compte entre 6000 et 7000 habitants. Plus proche de nous, des villes comme Peseux ou Porrentruy possèdent plus ou moins la même population. Morez ne contient pas de banlieue proprement dite mais des quartiers plus sensibles que d'autres. L'insécurité de cette ville se traduira donc à des actes que l'on pourrait qualifier d'incivilité ou à des délits de gravité moindre plutôt qu'à des crimes ou à des infractions de grande ampleur.

Dans notre étude, nous allons chercher à identifier les zones dans lesquelles les gens ne se sentent pas en sécurité, les marqueurs géographiques générateurs d'insécurité et les raisons pour lesquelles ces espaces ou marqueurs géographiques sont insécurisants.

Il est difficile de se faire une idée claire à propos de l'insécurité qui pourrait régner dans certains endroits de Morez sans connaître cette ville. Cependant nous avons émis trois hypothèses à ce propos:

## **3. Hypothèses**

- Les lieux considérés comme insécurisant pour les habitants de Morez présentent des signes d'incivilité ou des éléments environnementaux aussi appelés « marqueurs géographiques » particuliers comme l'obscurité, le caractère inconnu du lieu, l'absence d'autrui, une population perçue comme menaçante (pauvreté, chômage, étrangers).

- Il n'existe aucune correspondance entre le sentiment d'insécurité des Moréziens et les faits réels d'insécurité.
- Une grande partie des personnes interrogées n'ont jamais subi d'agression et leur peur est entretenue par les médias qui apparaissent comme les principaux vecteurs du sentiment d'insécurité.

#### **4. Méthodologie**

Afin de vérifier nos hypothèses et de répondre à nos questions de départ, nous avons utilisé deux méthodes distinctes: l'entretien et l'observation.

##### *L'entretien*

Les entretiens ont tous eu lieu sur place, en ville de Morez. Nous avons choisi de ne pas envoyer de questionnaires à l'avance puisque les habitants auraient eu de la peine à faire part de leur sentiment d'insécurité uniquement en répondant à quelques questions précises. À travers l'entretien, donc le dialogue, nous pensions y parvenir plus facilement.

L'annexe 1 présente les trois grilles d'entretien que nous avons utilisées pour tenter de répondre à nos hypothèses. Avec les grilles n°1 et n°2, destinées respectivement à l'adjutant-chef de la gendarmerie et au maire de la ville, nous avons cherché à connaître les faits réels d'insécurité à Morez. La grille n° 3, proposée aux habitants de la ville, nous aide à saisir le sentiment d'insécurité de la population.

##### **Présentation des personnes interrogées**

Un membre de la gendarmerie locale nous a renseigné sur la localisation des zones sensibles, sur les faits réels d'insécurité et sur le sentiment d'insécurité des habitants. Le maire nous a fait part des mesures prises par la ville pour combattre le sentiment d'insécurité de la population. Enfin, la majorité des entretiens s'est fait avec des habitants de Morez issus de différentes catégories d'âges. Nous avons questionné plusieurs commerçants, des élèves et un professeur du lycée technique, le responsable du service de la jeunesse ainsi que deux de ses collaboratrices et divers habitants de Morez. Trois parties générales structurent nos entretiens avec les habitants: nous proposons premièrement aux gens de localiser sur une carte de la ville les zones qui selon eux sont "peu sûres". Ensuite, nous leur demandons d'identifier les marqueurs géographiques (faible lumière, graffitis, présence de bandes de jeunes à l'intérieur de ces zones) créateurs du sentiment d'insécurité et présents à l'intérieur de ces zones sensibles. Finalement, nous cherchons à connaître les raisons pour lesquelles ces éléments environnementaux produisent pour eux un sentiment d'insécurité.

##### *L'observation*

L'observation, complétée par la prise de photographies, nous a permis de décrire, d'illustrer les zones sensibles et de définir les marqueurs géographiques vus comme insécurisant par la population.

## 5. Analyse

### *Introduction : Faits réels et sentiment d'insécurité à Morez*

#### **Les faits réels d'insécurité et d'incivilité à Morez**

Comme nous l'avions pressenti et annoncé dans l'élaboration de notre problématique, il existe très peu de délinquance grave à Morez tels des crimes, des agressions physiques ou des viols. Selon l'adjudant-chef de la gendarmerie, il n'y a pas eu d'agression grave depuis 3 ans. D'après ses souvenirs, il y a eu seulement 1 ou 2 meurtres, qui datent de plus de 10 ans. En 2003, seulement 583 crimes et délits ont été enregistrés par la gendarmerie de Morez. La plupart des violences sont d'ordre conjugal. Quelques bagarres se déroulent au centre-ville et à la sortie des boîtes de nuit, le Manhattan et le Chardon, qui se situent dans les localités environnantes.

Il est cependant nécessaire de préciser que les statistiques policières présentent de nombreux biais. Premièrement, les individus ne déclarent pas systématiquement ce dont ils sont victimes. En effet, de nombreuses personnes victimes ou témoins d'un fait de délinquance ne portent pas plaintes par peur de représailles. Ainsi, un nombre important de faits n'est pas pris en compte dans les bases de données de la gendarmerie. Deuxièmement, les policiers et les gendarmes ont une certaine latitude dans l'enregistrement de la qualification des actes (pour faire varier sa gravité). En questionnant l'adjudant au sujet des tableaux statistiques, on constate aussi qu'il éprouve une certaine difficulté à définir de façon précise les catégories dans lesquelles sont classés les actes de délinquance.

De plus, on note une absence de statistiques concernant les taux de délinquance pour la commune de Morez. Les chiffres disponibles (au passage, notons que les statistiques concernant les taux de délinquance sont pauvres) comprennent les plaintes enregistrées à la fois dans les communes de Morez, des Rousses et de Longchaumois.

En se renseignant auprès de la gendarmerie et du maire, on a pu s'apercevoir que les faits d'insécurité sont le plus souvent des délits de gravité moindre. Ainsi, on utilisera plutôt le terme d'incivilité que d'insécurité. Sébastien Roché définit les incivilités comme « des atteintes à l'ordre public ordinaire, pas nécessairement tel que le définissent les pouvoirs publics mais tel qu'on le construit dans la vie quotidienne. » Nous proposons de parler de certaines incivilités comme des ruptures de l'ordre dans la vie de tous les jours. Il s'agit d'une définition liée à ce que nombre d'acteurs ordinaires considèrent comme ordre et pas nécessairement à ce que les institutions qualifient d'ordre. Cet ordre en public relève de « petites choses » visibles. Les incivilités ou désordres en public sont des choses qui bousculent les « apparences normales ».

D'un point de vue factuel, que pourraient être ces incivilités? Sébastien Roché nous les présente comme « des actes humains, et les traces matérielles qu'ils laissent, perçus comme des ruptures des codes élémentaires de la vie sociale (la politesse par exemple), des insultes, bruits, odeurs, ou encore des actes de petit vandalisme (tags, boîte aux lettres abîmées, vitrines brisées etc.) ». Il rajoute que « ces faits sont d'une grande hétérogénéité les uns par rapport aux autres. On peut donc se demander ce qui motive de les rassembler. (...) Lorsque les désordres touchent les biens, il ne s'agit pas de vols importants, mais tout au plus de larcins et des déprédations. Lorsqu'elles touchent les personnes, il ne s'agit pas de prédatons c'est-à-dire d'agression physique, mais tout au plus verbale (et au minimum une rupture des codes de "savoir vivre"). »

A Morez, les incivilités prennent des formes diverses. A l'aide des différents entretiens, nous avons pu dresser une liste d'exemples d'incivilités que l'on rencontre à Morez:

- Jeunes qui squattent la place devant la mairie et écoutent de la musique à un volume élevé.
- Jeunes qui roulent en voiture et s'arrêtent pour discuter avec un copain au bar et refusent de laisser le passage à d'autres voitures qui klaxonnent.
- Canettes de bières laissées un peu dans tous les coins par les jeunes qui boivent de la bière « au-delà de la logique » et qui fument dans des coins isolés.
- Tags
- Cages d'escalier squattées par des bandes d'adolescents
- Dégâts matériels provoqués dans les entrées d'immeubles
- Saccage des terrains de tennis et de pétanque
- Regards provocateurs, insultes verbales.

Comme on peut le constater une partie de ces incivilités est légale (se rassembler dans un hall d'immeuble etc.), une autre partie infractionnelle (insulter quelqu'un etc.).

#### **Le sentiment d'insécurité des habitants de Morez**

Bien que Morez ne soit pas particulièrement touchée par un taux de délinquance important, en sondant la population, on perçoit l'existence d'un sentiment d'insécurité. Ce dernier semble en partie se nourrir de réels manquements à l'ordre public (les incivilités). Il semble donc bien exister un lien entre ces désordres (on utilisera ce mot comme synonyme d'incivilités) et le sentiment d'insécurité. En effet, lorsqu'on demande aux gens de Morez de décrire les facteurs à l'origine de leur sentiment d'insécurité, ils nous décrivent des situations d'incivilités plutôt que de faits de délinquance ou d'insécurité. Ainsi, comme le souligne Romain Gény (2002), « les incivilités donnent une impression d'absence de contrôle, de jungle, de dégradation de l'environnement, ce qui favorise le sentiment d'insécurité. »

D'autre part, comme l'explique Roché, « la peur du crime est très liée à la figure de l'étranger : la violence est vécue comme étant le fait des "étrangers" (de race, de culture, de nationalité, mais aussi par rapport à l'âge, au quartier, à la communauté). » A Morez, le sentiment d'insécurité et la peur semblent en effet être nourris par la présence d'une forte population étrangère. Cette dernière est souvent désignée comme étant à l'origine des faits de délinquance et impliquée dans les affaires de vols ou de trafic de drogue.

Pour Philippe Robert, le sentiment d'insécurité s'appuie aussi sur la réalité de l'activité policière et judiciaire. Alors que de nombreuses plaintes sont enregistrées, celles-ci sont rarement élucidées. Il s'ensuit le sentiment au sein de la population que « la police ne fait pas son travail ». De plus, de nombreuses infractions sont relevées par les citoyens, sans qu'elles semblent être l'objet d'actions de répression.

### **6. Spatialisation de l'insécurité à Morez**

Le sentiment d'insécurité peut-il être mis en rapport avec des caractéristiques environnementales ? Autrement dit, est-ce possible de « spatialiser le sentiment d'insécurité des gens » ?

D'après un sondage effectué dans une petite ville française, Jean Chaguiboff (in : La ville inquiète : Habitat et sentiment d'insécurité) définit le sentiment d'insécurité comme étant avant tout une peur psychologique : une peur « de tout », d'être un jour victime, de perdre sa liberté, de ne pas maîtriser son environnement. On a peur d'être attaqué mais aussi de la maladie, du chômage. A travers nos entretiens, nous avons constaté que la plupart des interviewés associait principalement le sentiment d'insécurité à la peur d'être attaqué, racketté et avait aucune peine à nous indiquer les endroits qu'ils ne fréquentaient pas volontiers à Morez ainsi que les éléments environnementaux vecteurs du sentiment d'insécurité. L'objectif de cette partie est de détecter quels espaces en ville de Morez favorisent l'émergence du sentiment d'anxiété. Avant de pouvoir répondre à la première hypothèse que nous avons émise, c'est-à-dire l'identification des divers marqueurs géographiques représentant l'insécurité en ville de Morez, il est important de localiser les principales zones dites sensibles par la population.

#### *Localisation des zones « sensibles »*

Deux zones proches l'une de l'autre sont citées de manière quasi récurrente par la majorité de la population comme étant insécures. Il s'agit des quartiers de Villedieu (1, plan) et du Puits (2, plan) (voir annexe 2), situés sur le flanc Est de la ville. Le quartier du Puits se trouve dans le prolongement du quartier de Villedieu, encore plus sur les hauteurs et éloigné du centre-ville. Ces quartiers ont été construits dans les années 1970 pour y loger la main d'œuvre essentiellement étrangère (Maghrébins, Turcs), venue à Morez pour travailler dans l'industrie de la lunetterie qui battait son plein et offrait de nombreuses places de travail. La localisation des immeubles à l'écart, sur les hauteurs de Morez, a produit une forte ségrégation avec le centre-ville. Cet emplacement est une conséquence de la topographie de Morez, située dans le creux d'une vallée en V. Il n'y avait plus de place pour construire de nouveaux logements au centre de ce creux. C'est pourquoi cette ségrégation a été obligatoire. Depuis quelques années, le quartier du Puits, se vide de sa population qui va s'établir au centre-ville ou hors de la commune pour y trouver du travail. Plusieurs barres d'immeubles seront détruites dans les années à venir. Elles seront remplacées par des pavillons avec trois loyers différents destinés à loger des populations issues de diverses classes sociales afin d'introduire une mixité dans le quartier.

Outre ces deux principales zones, les endroits réputés « peu sûres » par la population morézienne sont les escaliers menant au gymnase (3, photo et plan), les deux passerelles piétonnes passant sous les voies de chemin de fer et reliant le bas de Morez à Villedieu (4, photo et plan) et au quartier du Puits (5, photo et plan), les sorties des bistros, le chemin menant au cimetière (6, plan).

#### *Identification des marqueurs géographiques vecteurs d'insécurité*

Pourquoi les zones et les lieux cités au point précédent provoquent-ils un sentiment d'insécurité au sein de la population ? On peut se poser la question différemment : Quels sont les marqueurs géographiques vecteurs du sentiment d'insécurité en ville de Morez ?

On appelle marqueur géographique tout élément structurant l'espace. Ceux qui reviennent dans nos entretiens sont de nature matérielle et immatérielle.

L'élément matériel le plus caractéristique renvoyant une image d'insécurité est le graffiti (7, photo). Ce graffiti témoigne de la manière dont les gens se représentent le quartier du Puits : une présence de population étrangère et la peur d'y être attaqué. Une voiture abandonnée (8, photo) ou une place de jeu saccagée au Puits ont également été citées par la population

morézienne comme éléments faisant partie d'un univers peu sécurisant. Deux autres caractéristiques d'un endroit insécurisant, reprises de Chaguiboff (1992, p.70) se retrouvent dans nos entretiens. Elles sont en rapport avec les éventuelles possibilités d'évitement :

- l'issue : les gens redoutent les endroits où la fuite est impossible.
- le refuge : les gens évitent les lieux où ils ne peuvent se soustraire à la menace.

La principale raison immatérielle qui n'encourage pas les gens à se rendre à un endroit est l'absence de lumière. Les bruits de voitures provoqués par des jeunes faisant la course ou faisant simplement tourner leur moteur sont une autre cause provoquant la naissance d'un sentiment d'insécurité.

Cependant, comme le dit Chaguiboff (1992, p.70), « il est rare qu'un lieu inspire un sentiment d'insécurité par son seul aspect. Ce qui provoque l'anxiété, ce sont les personnes qu'on y croise, ou qu'on redoute d'y croiser ainsi que les représentations préalables qu'on a du quartier, souvent induites par sa plus ou moins bonne réputation (ce dernier point, sur les représentations sera analysé dans la troisième partie) ». L'être humain n'a pas peur d'un graffiti ou d'une voiture brûlée, abandonnée. Les marqueurs géographiques ne font que provoquer un sentiment.

Les personnes qui sont considérées par les habitants de Morez comme non-sécurisantes sont les jeunes, les étrangers (maghrébins), la « racaille » (catégorie regroupant des jeunes délinquants français ou issus de l'immigration), les dealers, les gens saouls. Les gens ont peur du monde mais aussi de l'absence de présence humaine, fait retrouvé dans le quartier du Puits par exemple. Selon Chaguiboff (1992, p.70) les rues où il y a beaucoup de monde inspirent plus la sécurité que les rues désertes. Ces propos sont partagés par une femme (entre 20 et 30 ans) avouant ressentir plus d'insécurité à Morez qu'à Belfort où elle habitait avant parce qu' « il y avait toujours du monde dans la rue ».

## **7. Le lien entre faits réels d'incivilité et sentiment d'insécurité**

L'estimation plus ou moins précise de délits graves et moins graves à Morez étant connue, nous pouvons maintenant affirmer que le sentiment d'insécurité des habitants interrogés a peu de bases concrètes. Il n'existe ainsi pas ou peu de relations entre la réalité objective du danger et le sentiment d'insécurité. Comme le mentionne Philippe Robert dans son rapport, le même constat avait été découvert un peu par hasard comme un sous-produit inattendu des efforts d'une commission américaine pour améliorer la mesure de la délinquance. « Au milieu des années '60, Ph Ennis et Al. Reiss Jr, ont inventé les victimization studios ou enquêtes de victimation pour la Commission présidentielle d'enquête sur la délinquance. Leur protocole consistait à demander aux membres d'un échantillon s'ils ont été, au cours d'une période donnée, l'objet de telle ou telle victimation, quelles en étaient les caractéristiques, comment ils y ont réagi et ce qu'ils ont ressenti. On les interrogeait aussi sur leur *fear of crime*. Là, surprise, les victimes n'étaient pas toujours les plus insécures, ni même ceux qui habitaient dans des zones à fort taux de victimation. » Sur la totalité des personnes interrogées dans le cadre de notre étude, seules deux personnes ont été victimes. (La première s'est fait rayer la portière de sa voiture par des habitués d'un café situé à côté de son commerce. La seconde s'est fait menacer avec un couteau sous la gorge.) Or, la majorité des interviewés nous ont fait part de leur sentiment d'insécurité.

Depuis cette enquête américaine, la *fear of crime* est devenue un objet de recherche relativement important. Plusieurs chercheurs ont tenté d'expliquer la dissonance entre les faces 'objective' et 'subjective' de l'insécurité.

### 8. L'influence des médias dans l'émergence du sentiment d'insécurité.

Puisque ce sentiment d'insécurité est bien réel parmi la population morézienne et qu'il n'est pas un simple reflet du risque encouru ou de l'expérience de victimation, il est intéressant de rechercher quel(s) peuvent être les facteurs à l'origine de ce sentiment. Il nous semble évident que le sentiment d'insécurité peut être engendré par l'expérience personnelle et par les ouï-dire. Dans notre troisième hypothèse, nous avançons que les médias sont aussi responsables de l'émergence d'un sentiment d'insécurité. Plusieurs études ont d'ailleurs insisté sur la responsabilité que peuvent avoir dans sa diffusion les moyens de communication de masse. En 1977, Alain Peyrefitte les désignait déjà comme propagateurs du sentiment d'insécurité. Lors de l'analyse de nos entretiens, nous avons constaté que nos interlocuteurs faisaient souvent mention des médias comme responsables de leurs peurs. « J'avoue que mes propos sont influencés par ce que je vois et entends à travers les médias. » Ce témoignage d'une serveuse illustre le fait que les médias créent et entretiennent ce sentiment d'insécurité : « Je psychote. Avec tout ce qu'on voit à la télé, on devient plus craintif sans connaître les gens. Alors qu'on sait qu'il n'y a pas grand-chose qui se passe ».

L'événement, ce qui est spectaculairement nouveau ou, du moins, qui peut être présenté comme tel constitue la matière première du travail journalistique : le message médiatique ne peut appeler l'attention qu'en clamant la nouveauté de son contenu. Rien d'étonnant alors à constater que le fait divers, surtout si spectaculaire, constitue la base même des messages journalistiques sur la délinquance et l'insécurité. Les médias sont la principale source d'information sur la violence et donc sont perçus comme les générateurs du sentiment d'insécurité. Le maire de Morez dénonce cette influence néfaste des médias sur la propagation d'un sentiment d'insécurité infondé à travers ses citoyens : « Le matraquage télévisuel ! On montre que ceci c'est passé, qu'il y a un procès dans cet endroit-là. Tout cela fait qu'aujourd'hui les gens sont formatés un peu dans leur tête et qu'ils voient le danger d'insécurité un peu partout. Le sentiment est plus d'une peur probable d'éléments qui pourraient arriver que de faits constatés. Tout ce rabattage médiatique aussi bien à travers les journaux et la télévision font croire que notre situation est la même que tous les autres pays. » Le message médiatique suggère et nourrit ce sentiment d'insécurité. L'influence médiatique est d'autant plus perverse que ce sont justement les plus sensibles à l'insécurité qui consomment le plus volontiers et avec le plus d'assiduité de messages médiatiques alarmants. Comme le souligne pertinemment Philippe Robert, « il peut ainsi se créer une sorte d'effet de cercle vicieux : ceux qui présentent une 'sensibilité' aux problèmes d'insécurité accueilleront avec plaisir la confirmation que leur apporte 'l'autorité' médiatique ; ils y trouveront une confirmation de leur appréhension. »<sup>45</sup>

Dans une société où le rôle des médias est toujours plus puissant et plus incontournable, ces derniers — ainsi que les appareils politiques qui les utilisent abondamment — apparaissent comme les principaux vecteurs du sentiment d'insécurité et permettent aux individus d'être reconnus dans leur inquiétude.

Toutefois, il est important de conclure en soulignant qu'il est difficile de mesurer l'impact du message médiatique. Plusieurs travaux dénie aux moyens de masse la capacité à créer de

---

toutes pièces un sentiment d'insécurité. « Le sens commun a facilement tendance à supposer que le message est reçu tel qu'émis et à le créditer d'une efficacité automatique et maximale. Mais ce postulat (paresseux) paraît peu recevable : il fait fi du consensus de connaissances sur la formation des phénomènes d'opinion et sur le fonctionnement des représentations sociales. Il suppose l'opinion comme une cire molle sur laquelle n'importe quel message parviendrait sans difficulté à imprimer sa marque, ce qui n'a guère de sens : la puissance et la visibilité de l'expression médiatique ne tranchent pas automatiquement de son efficacité. »<sup>46</sup> Dans le cadre de ce travail, il nous a été difficile d'appréhender le rôle exact des médias sur le sentiment d'insécurité des habitants de Morez. En effet, même si les personnes interrogées font souvent référence aux médias comme un élément suscitant et accroissant leurs peurs, nous n'avons pas utilisé d'outils scientifiques permettant de mesurer précisément leur influence sur les moréziens. Parallèlement, aucune analyse critique de la presse écrite et des médias audiovisuels n'a été réalisée. Ainsi, pour ces diverses raisons, la troisième hypothèse proposée n'aura pas pu être vérifiée au terme de cette étude de terrain.

## 9. Conclusion

Comme nous l'avions pressenti et annoncé lors de l'élaboration de notre problématique, Morez est une ville relativement paisible où les faits d'insécurité sont plutôt rares. Les effractions répertoriées relèvent en majorité du domaine des incivilités. Malgré tout, à travers l'analyse des entretiens, nous constatons l'existence d'un sentiment d'insécurité bien présent parmi la population morézienne. Si, comme le soutient la gendarmerie, les actes concrets de délinquance sont rares, quels sont alors les éléments susceptibles de créer et d'alimenter ce sentiment d'insécurité chez les moréziens?

Tout d'abord, ce sentiment est principalement mis en relation avec les quartiers de Villedieu et du Puits. L'évocation de leurs craintes est premièrement très souvent associée à la représentation qu'ils ont du comportement que pourraient avoir « les autres » ; terme communément utilisé par les habitants pour désigner les étrangers issus de la deuxième génération d'immigration, regroupés dans les quartiers du haut de la ville. Ces derniers sont évoqués comme étant les acteurs principaux à l'origine des faits de délinquance et d'incivilité. N'oublions pas les jeunes qui sont aussi fréquemment perçus comme des faiseurs de troubles.

La majorité de nos interlocuteurs avouent aussi que les médias ainsi que les oui-dire créent et entretiennent leur sentiment d'insécurité. Finalement, les incivilités auxquelles les habitants sont quotidiennement confrontés renforcent leurs peurs.

Ces divers éléments apportent ainsi une explication satisfaisante du décalage entre le fort sentiment d'insécurité et la rareté des faits concrets de délinquance.

En ce qui concerne les déterminants environnementaux physiques, l'absence de lumières et la présence de graffitis semblent être les principaux marqueurs géographiques vecteurs du sentiment d'insécurité. Ces caractéristiques contribuent à créer un environnement hostile dans lequel les personnes ne se sentent pas en sécurité.

---

## 10. Bibliographie

GENY ROMAIN

2002.- Délinquance, sentiment d'insécurité et « quartiers sensibles », DESS 128..

ROBERT PHILIPPE,

2003.- Cohésion sociale et sécurité publique : comment l'Europe peut-elle répondre au sentiment d'insécurité collective ? Sentiment d'insécurité et statistiques de criminalité. Quelles données les médias utilisent-ils, quels en sont les effets et quelle est leur responsabilité.

ROCHE SEBASTIAN ET BOULE SYLVIE,

1998.- Sentiment d'insécurité, victimation et incivilités. Une enquête représentative de la population de Romans. Rapport d'étude pour la commune de Romans et la préfecture de la Drôme, 1998,

ROCHE SEBASTIAN,

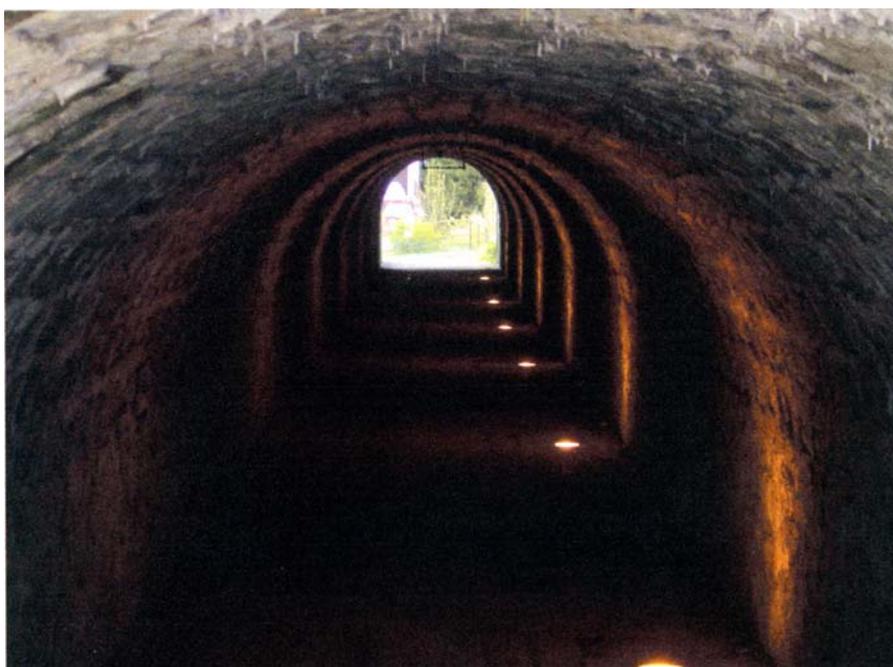
La délinquance de 1975 à 2000, évolutions des chiffres et des concepts.

1994.- Les incivilités, défis à l'ordre social, Projet n°238.

### Annexe 1: Illustration de marqueurs géographiques



Les escaliers menant au gymnase (aussi appelé couloir coupe-gorge)



La passerelle piétons reliant le centre à Villedieu



La passerelle piétons reliant le centre au Puits



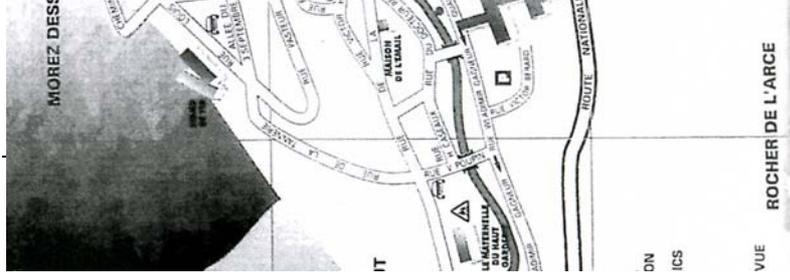
Un graffiti disant : « Vive les étrangers, si tu montes au Puits, t'es mort »



Voiture abandonnée devant un immeuble condamné au Puits

## Annexe 2

<u>Grilles d'entretiens</u>		<u>Exemples</u>
Grille d'entretien No 1:		
<b>Thème</b>	<b>Sous-thèmes</b>	
Insécurité	Faits réels Localisation Sentiment d'insécurité	Vois, agression physique, menaces, insultes Zones" sensibles", boîte de nuit Rôle des médias, racisme
Grille d'entretien No 2:		
<b>Thème</b>	<b>Sous-thèmes</b>	
Insécurité	Faits réels Localisation Mesures prises pour le combattre Sentiment d'insécurité	Incidivités des jeunes Centre-ville Eclairage, effacement des graffitis Rôle des médias
Grille d'entretien No 3:		
<b>Thème</b>	<b>Sous-thèmes</b>	
Sentiment d'insécurité	Localisation Marqueurs géographiques Liens entre marqueurs et sentiment d'insécurité	Villedieu. Le Puits Absence de lumière, graffitis Influence des médias





# LES RELIGIONS A MOREZ : ORGANISATION SPATIALE, ROLE SOCIALE ET RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES

*Valentine Renaud et Sabina Läderach*

---

## **1. Introduction : histoire, diffusion et implantation des religions à Morez**

Pour bien des sites, l'origine de leur création et de leur développement remonte au Moyen Age ou même à l'Antiquité. La trace de la religion est alors omniprésente dans le paysage urbain, donnant naissance aux archétypes propres à chaque civilisation : le profil typique d'une mosquée, entourée de petites maisons blanches, de palmiers et de dunes de sable ou celui du village regroupé autour de son clocher au milieu des champs. Dans le cas plus précis de l'évolution du christianisme en France, le poids de la topographie religieuse remonte donc pour la plupart des sites au Moyen Age. Cet héritage a cependant été sensiblement modifié par une lente démédiévalisation de l'espace à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle qui apporta également une nouvelle conception de l'espace urbain. Morez, appartient à une autre catégorie de villes dont l'origine est récente et liée au développement industriel du XIX<sup>e</sup>. Comme plusieurs villes de l'arc jurassien elle connut une importante croissance démographique et économique grâce au développement de l'horlogerie. Elle n'a donc pas connu toutes les vicissitudes de la démédiévalisation tout comme elle ne possède pas de patrimoine religieux médiéval. L'importance de l'héritage chrétien dans le patrimoine historique et identitaire à Morez est donc très restreinte.

En effet, la paroisse de Morez fut érigée assez tardivement en 1776, date à laquelle elle reçoit enfin son indépendance paroissiale et communale, rendue possible par une ordonnance du roi Louis XVI qui lui octroie un territoire propre. Avant cette date, elle dépendait pour la plus grande part de la paroisse de Longchaumois (laquelle existe depuis le XII<sup>e</sup> siècle) alors que le bas de Morez dépendait lui de la paroisse de Morbier. Les Moréziens devaient se rendre pour tous les actes de culte (messes du dimanche, fêtes, baptêmes, mariages et funérailles) soit à Lonchaumois, soit à Morbier, selon qu'ils appartenaient à l'une ou l'autre paroisse. Mais la population se développait en s'installant le long de la Bienne. En 1724, lorsque l'agglomération eut atteint cinq cents habitants, l'autorisation fut demandée, et obtenue de l'archevêque de Lyon, de pouvoir bâtir une chapelle publique, sur la rive gauche de la rivière. Il s'agit de « *la Vielle Eglise* » aujourd'hui reconvertie en école de musique. Dès lors il y eut un registre de l'état ecclésiastique et les actes de culte, le catéchisme ainsi que les sépultures se faisaient dans l'église qui servait également de cimetière. Par la suite, par respect des nouvelles normes d'hygiène, un cimetière, clos de murs, fut construit à proximité. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la vieille église était devenue bien trop exigüe pour une population toujours plus importante. Ainsi, en 1824 fut entamée la construction de l'église actuelle, « *la Nouvelle Eglise* ». Le choix architectural et la localisation de ce nouveau bâtiment correspondent à la tendance de l'époque, dominée désormais par le concept de l'affirmation de l'Etat Nation : « *...le néoclassicisme l'emporta sur le néogothique, la (re)construction religieuse fut accompagnée de la reconstruction civile, et celle-ci s'affirma dans l'espace avec une force plus importante... A côté du clocher, symbole de la*

*rechristianisation de l'espace, s'est construite la ville administrative et républicaine.* »<sup>47</sup>  
Trente ans plus tard, alors que la population atteignait cinq mille habitants, un plan d'agrandissement avait été envisagé. Dès 1868, la paroisse fit commencer à ses frais l'excavation de la montagne pour préparer l'emplacement des nouvelles constructions mais la guerre de 1870 fit tout abandonner.

Depuis l'après-guerre, le processus de déchristianisation du monde occidental dont les causes multiples (perte de la foi, évolution très rapide des modes de vie liée à la post-industrialisation, et par conséquent augmentation de l'individualisme, perte des valeurs spirituelles et communautaires, affranchissement des dogmes et des obligations culturelles, émancipation des femmes etc.) et les effets tels que diminution du nombre de vocations, baisse constante, proportionnelle à l'âge, de la fréquentation des églises, etc. a plongé l'Eglise de France dans un état de crise auquel la paroisse de Morez n'échappe pas.

D'autre part la croissance économique et industrielle attira à Morez dès les années soixantes une main d'œuvre peu qualifiée, maghrébine et turque principalement, donnant naissance à une communauté musulmane proportionnellement importante. La nécessité d'avoir un endroit pour la prière était devenue pressante. En 1979, l'Imam, M. Siad, fit donc une démarche auprès de la mairie qui avec la participation de l'Eglise proposa un lieu gratuitement. Ainsi fut créée la mosquée islamique de Morez. M. Siad était arrivé à Morez en 1976, il appartient à la première génération de travailleurs maghrébins. Ses connaissances des Ecritures et sa personnalité lui valurent d'être choisi par sa communauté en tant qu'imam. A l'époque, afin de s'assurer de ses capacités à tenir ce rôle, il dut téléphoner à l'imam de Lyon (R-A), qui lui avait suivi des études à l'université d'Al Azhar au Caire. Vingt ans plus tard une nouvelle demande fut faite pour acheter ce bâtiment afin d'y opérer des transformations. Ces dernières années deux autres mosquées furent formées spontanément par l'association marocaine et par l'association turque de Morez.

Ces dernières années Morez connut également de nouvelles transformations de son « offre » spirituelle avec l'implantation de l'Eglise évangélique, de celle des témoins de Jéhovah et du départ de l'Eglise réformée de France :

L'Eglise protestante évangélique s'est établie à Morez au début des années nonantes à partir de l'initiative du suisse Florian Rochat, originaire de la Vallée de Joux, qui faisait partie du groupe évangélique de Suisse Romande. Le milieu évangélique suisse gardait des liens très serrés et soutenait financièrement cette nouvelle communauté, ce qui lui permit d'acheter le bâtiment qui sert toujours de lieu de culte et de réunion ainsi que l'appartement du pasteur et de sa famille.

Par contre, l'Eglise protestante réformée qui était implantée à Morez depuis plusieurs générations venait de quitter la ville au moment de l'arrivée des évangéliques. Les Protestants possédaient un temple au centre qu'ils ont dû abandonner par manque de moyens et de fidèles. Par la suite, le temple fut détruit et remplacé par un bâtiment annexe de la poste. Il reste à Morez un nombre très restreint de fidèles réformés âgés.

En France, 1,2% de la population est protestante, dont la moitié font partie des groupes évangéliques. Parmi eux, environ le 50% sont des gens du voyage, ils n'ont donc évidemment pas de lieu de culte fixe, la partie évangélique stable est, elle, de 0,3%. Cette faible proportion ne rend cependant pas compte du dynamisme de l'Eglise protestante évangélique qui est, parmi les églises chrétiennes, celle qui grandit le plus, tant au niveau

<sup>47</sup> Gravari-Barbas, Maria, 1997, « Déchristianisation, renouveau religieux et espace », in : Géographie et cultures, n°23

mondial qu'européen. David Hausmann, successeur du pasteur Rochat, pense que ce succès s'explique notamment par les deux facteurs suivants : une hiérarchie et une organisation beaucoup plus souples ainsi qu'un vécu plus charismatique et plus libéré de la foi qui peut mieux correspondre à certaines catégories dont les jeunes.

Morez présente donc la caractéristique, désormais courante, d'une mixité religieuse par la présence parallèle de la religion catholique, protestante réformée et évangélique, musulmane et des Témoins de Jéhovah.

## 2. Problématique

« La religion cimente les groupes en leur proposant les mêmes termes pour les mêmes discours, en leur fournissant une grille facile de classement des réalités sociales et naturelles, en leur imposant les mêmes disciplines de temps, en les organisant autour des mêmes lieux sacrés et en les dotant des mêmes signes de reconnaissance. Elle permet aussi d'exclure ceux qui ignorent les signes partagés, ou n'ont pas été initiés à la communauté »<sup>48</sup>

Ce thème s'inscrit dans la discipline de la géographie des religions. Notre recherche comportera donc les deux aspects qu'inclut la nouvelle orientation de cette discipline depuis qu'elle s'est enrichie au contact des travaux de la sociologie et de la science des religions.

Le premier de ces aspects est axé sur l'organisation spatiale des religions. Dans cette optique, la religion présente un intérêt lorsqu'elle organise l'implantation de l'habitat et se signale par des lieux de culte mais nous avons vu que la marque du religieux à Morez est modeste. Afin de saisir l'empreinte du religieux sur l'espace, il nous est nécessaire de comprendre comment se répartissent les aires de compétence des représentants de chaque communauté religieuse ainsi que la façon dont ces différentes communautés se partagent le même territoire. Cette organisation nous donne également des indications sur les stratégies adoptées par chacune des communautés religieuses, qu'elles soient en expansion, comme l'église évangélique et musulmane, ou en diminution comme l'église catholique et l'église réformée.

Le deuxième aspect, sociologique, nous amène à comprendre quel est le rôle social et relationnel des religions présentes à Morez. Etant donné la situation de récession économique qui touche de plein fouet cette petite ville, nous pensons que les religions pouvaient, plus ou moins directement, participer à un effort de soutien des groupes les plus fragiles, et dans cette optique multiplier les associations avec la commune. Cependant les points principaux de cette recherche concernent les relations entre communautés religieuses, en particulier musulmane et catholique, et qui sont également à mettre en relation avec le principe de laïcité de l'état, particulièrement développé dans la société française.

La géographie des religions à Morez, ville récente, industrielle, du Jura français illustre donc à une petite échelle les effets de processus et de transformations de la société française et occidentale. Il s'agit d'une évolution générale liée tant aux transformations des modes de production et de consommation qu'à l'évolution du système de valeurs de notre société. Les deux phénomènes que nous approfondirons sont donc les stratégies de l'église catholique face aux effets de la déchristianisation et la gestion de la mixité confessionnelle à Morez.

<sup>48</sup> Claval, Paul, 1992, « Le thème de la religion dans les études géographiques », -in Géographie et cultures n°2, p.105

### 3. Démarche

Nous avons organisé trois entretiens, avec des représentants de l'église catholique, de l'association islamique et de l'église évangélique. Nous avons renoncé à prendre contact avec les Témoins de Jéhovah, ainsi qu'avec le pasteur de l'église réformée qui se trouve à Lons-le-Saunier depuis la fermeture du temple de Morez. Pour notre entretien avec le représentant de l'église catholique, le prêtre, étant débordé, a délégué deux membres responsables de la gestion de la paroisse : M. Clerc, ancien directeur du collège privé de Notre-Dame et Mme Jacquot, professeur dans un établissement public. Pour notre entretien avec un représentant de la communauté musulmane nous avons contacté M. Siad, imam de l'association islamique de Morez. Par manque de temps nous avons dû renoncer à rencontrer les responsables de l'association turque et marocaine. Enfin, nous avons rencontré M. Hausmann, pasteur de l'église évangélique et sa femme, assistante sociale à Morez.

Afin de réaliser des entretiens semi-directifs, nous avons formulé quatre grands groupes de questions correspondant aux thèmes suivants :

- Origine de l'implantation et de la diffusion, que nous avons présentée en introduction.
- Organisation spatiale, structures et fonctions
- Associations religieuses et rôle social
- Relations des communautés religieuses entre elles et avec la municipalité

Nous avons également obtenu quelques informations du maire, M. Salino, lors de l'accueil de bienvenue qu'il nous réserva.

### 4. Fonctionnement et aires de compétences

#### *Réorganisation de l'Eglise catholique de France*

Depuis le début des années 1990, chaque diocèse a reçu des directives afin de réunir les paroisses en ensembles plus vastes, ainsi pour le diocèse de St. Claude (qui correspond au département du Jura), le nombre de paroisses est passé de 393 à 68. Morez, quant à elle, fait partie de la paroisse des Viaducs avec Bellefontaine, Morbier et Tanca qui comprend 8822 habitants. Ces quatre communes étaient auparavant divisées en trois paroisses. La charge et les responsabilités des deux prêtres actuellement en fonction ne se limitent pas à la paroisse des Viaducs, mais également à celle des Monts de Bienne (elle-même recomposée avec les communes de Longchaumois, La Mouille et Les Trois Cinquétrals). La fusion ultérieure de ces deux paroisses a déjà été envisagée. Cette répartition implique évidemment un élargissement de l'aire géographique de compétence pour les deux prêtres, qui de plus seront difficilement remplacés de par la pénurie que connaît cette profession. Les causes de cette réorganisation de l'Eglise Catholique de France sont tout à la fois exogènes et endogènes : d'une part, les difficultés de financement et la rationalisation des moyens de coordination impliquaient infailliblement les regroupements mentionnés, d'autre part les vocations de prêtres connaissent une diminution drastique tout comme le nombre de fidèles pratiquants alors que le vieillissement de la population indigène et l'émigration se poursuivent. D'une manière générale, la fréquentation de l'Eglise ne se fait plus de la même manière qu'auparavant. En effet, à Morez, des personnes de tout âge passent rapidement dans l'église mais de façon individuelle et irrégulière.

Ces processus ont poussé l'évêque du diocèse de St. Claude à créer des EAP (Equipe d'Animation Paroissiale) qui se réunissent une fois par an. Dans le cadre de Morez, la EAP a la charge des deux paroisses des Viaducs et des Monts de Bienne. Chaque EAP possède cinq membres laïcs, chacun ayant reçu l'attribution d'un rôle bien défini. Il s'agit de l'annonce de la foi (catéchèse, confirmation, etc.), de la liturgie (célébrations, textes, lectures, etc.), de la solidarité - sur laquelle nous reviendrons - des finances et de la vie matérielle, et en dernier de la coordination du tout. Les membres des EAP sont élus démocratiquement par les fidèles de la paroisse qu'ils administrent. Il s'agit pour la plupart du temps de personnes déjà actives au sein de la communauté religieuse et dont les compétences sont reconnues de tous. Leur élection est ensuite officiellement reconnue par l'évêque pour une durée de trois ans.

Aujourd'hui à Morez l'expérience de l'EAP est encore trop récente (novembre 2001) pour permettre un bilan. Le souci majeur de l'EAP est la future succession du prêtre puisque rien ne garantit qu'il trouvera un successeur, comme cela fut le cas dans le nord du département du Jura où six paroisses sont sous la responsabilité d'un seul prêtre, mais heureusement une EAP par paroisse. Le résultat de cette nouvelle structure est que l'Eglise doit s'appuyer toujours plus sur les membres laïques de sa communauté. Ceux-ci doivent suivre une formation au niveau du diocèse, soit par catégorie de responsabilités soit pour l'ensemble des cinq compétences requises.

#### *Organisation de la communauté musulmane*

Depuis 2000 a été mis en place le Conseil des Musulmans de France, ayant pour siège Paris. Y sont organisées des élections libres sous l'égide du Ministère de l'Intérieur. Les membres ainsi nommés se rencontrent annuellement et leur nombre est proportionnel à la surface géographique dont ils sont responsables.

Cette structure récente, établie en accord avec la volonté du gouvernement français, était souhaitée par l'imam de Morez afin de lutter contre « l'Islam clandestin » et l'apparition d'imams « qui ne méritent pas de l'être ».

An niveau du Département du Jura, il y a 14 mosquées, toutes cultures confondues. Elles se créent en fonction des besoins et n'ont pas d'aires géographiques prédéfinies. Elles se concentrent donc logiquement en fonction de la densité de la population musulmane. A Morez, il y en a trois : l'Association islamique de Morez, la première, puis l'Association turque et l'Association marocaine, qui se sont créées donc en fonction des particularités culturelles et de la langue. A préciser cependant que l'Association islamique reste toujours ouverte à chaque musulman.

#### *Organisation de l'église évangélique*

Au début, les membres de cette jeune communauté étaient très peu nombreux. Ils se retrouvaient chez eux pour célébrer le culte. Ainsi s'est formé un « groupe de maisons » uni par des liens culturels et amicaux. Puis, leur nombre augmentant, une nouvelle structure s'est imposée : trois nouveaux groupes de maison se sont formés à St. Claude, Bois d'Amont des Rousses et Morbier-Bellefontaine. Cette structure est caractéristique de l'église évangélique pour laquelle les liens à courte distance sont privilégiés, la naissance des trois nouveaux groupes de maisons permettait donc aux nouveaux membres de partager leur foi sans déplacements contraignants. Par contre, le lieu de culte proprement dit, reste le bâtiment de Morez acheté à cet effet. Le même principe est adopté par quartier dans les grandes villes afin de préserver l'aspect intime des relations entre membres.

Ce fonctionnement permet une croissance rapide du nombre de membres sans que le pasteur soit surchargé de travail. En effet, chaque groupe a son responsable qui assure le service pastoral. Ils se retrouvent pour prendre chaque décision ensemble. Il n'y a pas de hiérarchie entre eux et la plupart d'entre eux sont laïques. L'église évangélique de Morez fait partie de la Communauté d'églises protestantes évangéliques, elle-même membre de la Fédération protestante de France. C'est elle qui assure les contacts avec le gouvernement français.

En plus de cette structure nationale, le département du Jura présente la spécificité d'une association culturelle et culturelle nommée la Plateforme protestante du Jura qui regroupe les églises issues de la réforme dans le Jura.

Nous voyons donc que l'église catholique a été contrainte d'élargir les aires de compétences de ses prêtres et de nouvelles stratégies sont élaborées pour pallier les surcharges de travail que cet agrandissement entraîne. L'église évangélique et la communauté musulmane connaissent une dynamique contraire : celle de la multiplication des lieux de cultes, se basant toutes deux sur la prise en charge du message spirituel par des laïcs. Dans les deux cas, le système hiérarchique est très souple bien qu'une supra-structure englobe désormais chaque lieu de culte. Les motivations de l'église évangélique sont également de se détacher définitivement de la définition de secte qu'on lui attribuait encore il y a quelques années. Pour la communauté musulmane, l'impulsion de la formation de cette hiérarchie française vient évidemment du gouvernement français alarmé par la montée de l'intégrisme. À Morez, cette « hiérarchie de surveillance » est bien acceptée voire souhaitée comme nous l'a dit M. Siad.

## **5. Liens avec la Mairie, rôle social et relations inter-communautaires**

### *Relations avec la Mairie*

Depuis 1905, date de l'entrée en vigueur de la loi de séparation des biens de l'Eglise et de l'Etat, la nouvelle église est propriété de la commune ainsi que le presbytère. C'est elle qui est ainsi responsable de l'entretien de ces bâtiments. Les liens avec la commune se limitent donc à ces aspects.

Il n'y a pas vraiment de projets en commun entre la communauté évangélique et la mairie qui respecte leurs activités mais sans les soutenir. Leur statut juridique d'utilité publique reconnu par la préfecture leur permet tout de même de bénéficier d'avantages fiscaux et législatifs. Il en est de même pour la communauté catholique.

Pour le pasteur Hausmann, l'aspect positif de la laïcité de l'état est qu'elle permet de traiter équitablement les différentes communautés religieuses. Mais la crainte d'un renforcement de l'élément religieux à l'intérieur de la société française aboutit à une multiplication de lois qui restreignent la marge de manœuvre des religions.

Les relations avec la mairie semblent satisfaire le représentant de la communauté musulmane. Les facilités obtenues afin de se procurer leur lieu de prière confirment cette impression et la mairie depuis trente ans fait en sorte que puisse se réaliser sans problème la célébration des fêtes, notamment celle de l'Aid El Kebir (le Sacrifice d'Abraham) qui nécessite l'abatage de dizaines de moutons selon les critères propres à la religion musulmane. Cependant, dans tous les cas, les contacts sont limités aux aspects strictement organisationnels.

## *Rôle social*

### **Eglise Catholique**

La personne responsable de la solidarité au sein de l'EAP chapeaute les différentes actions sociales de l'Eglise comme des visites aux malades à l'hôpital ou l'assistance à des personnes âgées. C'est elle également qui est en relation avec le Secours Catholique, organisme international de l'Eglise Catholique depuis 1901. On peut également mentionner des opérations ponctuelles de solidarité avec des pays du Sud (Ainsi le membre de l'EAP de Morez a été en relation avec des groupes d'assistance catholique d'Haïti ou du Soudan).

### **Communauté musulmane**

Le terme imam a deux significations : la personne qui a suivi la formation religieuse universitaire et celui qui est choisi spontanément pour célébrer la prière. De par le développement de la communauté musulmane, la deuxième signification correspond à la majorité des situations en occident comme ça a été le cas à Morez. La responsabilité de l'imam est très importante puisqu'il sera considéré comme un modèle et un saint par sa communauté. Les qualités requises outre la connaissance du Coran et de l'Hadith sont la modestie et l'altruisme.

A Morez, l'imam a deux volontés : premièrement, de lutter pour l'intégration de la communauté musulmane, de faire en sorte que sa communauté et la communauté indigène « vivent ensemble ». Afin d'aller dans ce sens, l'Association musulmane tient à participer et à proposer des festivités interculturelles comprenant des défilés en costumes traditionnels et des stands de spécialités culinaires. Deuxièmement, de suivre et d'appuyer la nouvelle génération, et de lutter contre le problème de la toxicomanie qui la touche de façon préoccupante. L'ancienne génération a pris conscience du danger que représente la perte de contrôle de toute une frange de leurs jeunes qui s'explique par la perte d'autorité des parents (maîtrise de la langue et intervention des services publics) malgré l'importance traditionnelle de la famille et du respect de l'aîné. L'assistance à des familles dans le besoin se fait spontanément à l'intérieur de la communauté sans que soit nécessaire l'intervention de l'imam, partant de l'idéal que la communauté arabe fonctionne toujours selon le principe du groupe solidaire.

### **Eglise évangélique**

L'église évangélique organise beaucoup d'activités pour se faire reconnaître. C'est le cas par exemple lors de leur participation à l'Association Quartier Libre qui a son siège à Yverdon et qui organise des activités pour les jeunes dans les quartiers défavorisés. La structure de l'église évangélique lui permet d'apporter non seulement un soutien spirituel mais aussi relationnel (café-rencontres, etc. pour ceux qui recherchent des contacts). Une aide matérielle est également offerte notamment sous forme de colis de nourriture.

D'une manière générale, on voit que la position de la mairie face aux différentes communautés religieuses est limitée aux responsabilités matérielles et au maintien de la sécurité des bâtiments. Elle ne participe pas aux manifestations culturelles et n'a pas de projets associatifs.

Le rôle social de chaque instance religieuse est bien présent mais limité à des aides ponctuelles ou individuelles, réalisées dans les mesures du possible.

## *Relations entre communautés religieuses*

### **Eglise Catholique**

Les liens individuels avec des membres de la communauté musulmane dans les domaines matériels et sociaux existent et ont toujours existé mais des difficultés apparaissent dans le rapport de l'Eglise catholique avec la communauté musulmane prise dans son ensemble et face à la « *montée du communautarisme* ».

Les liens avec l'Eglise réformée sont beaucoup plus étroits et développés. Par exemple, depuis le départ de l'Eglise réformée, le prêtre « prète » son église pour la célébration de mariages protestants. Les rapports avec l'Eglise évangélique, présente à Morez peu après le départ de l'Eglise réformée, sont également très bons. La célébration du départ de l'ancien pasteur, M. Rochat, s'était faite également à l'église et le dynamisme, l'enthousiasme et les nombreuses initiatives de ce personnage étaient manifestement appréciées par le curé ainsi que les membres de l'EAP.

### **Communauté musulmane**

Les relations avec l'Eglise catholique et l'Eglise évangélique sont pratiquement inexistantes. Elles se limitent à des liens individuels dans le domaine matériel et quelquefois de l'aide sociale.

### **Eglise évangélique**

Les relations avec l'église catholique ont été très facilement établies. Il existe d'ailleurs une association de dialogue entre les deux églises, mais il n'y a pas de projets communs entre elles. Par contre, les contacts sont assez froids avec le groupe de fidèles protestants réformés même si il y a une bonne entente avec le pasteur de Lons-le-Saunier. Cette situation, au dire du pasteur Hausmann, est spécifique à Morez puisque les difficultés relationnelles avec les fidèles réformés sont nées d'un concours de circonstance. En effet, l'arrivée de l'église évangélique a coïncidé avec le départ du pasteur réformé et l'abandon de leur ancien temple. Certains fidèles anciens auraient donc ressenti cette situation comme « une usurpation ».

Les liens avec la communauté musulmane sont plus difficiles à établir, car les différences ne sont pas seulement culturelles, mais aussi culturelles. Cependant le pasteur Hausmann reconnaît les efforts fournis depuis quelques années par la communauté musulmane par « *une tentative de se rapprocher de la société dans une démarche de citoyenneté* ». Mais les différences théologiques font qu'il n'y a pas de relation à ce niveau-là.

La différence de perception de la communauté musulmane dans son ensemble (sans distinction culturelle entre Maghrébins et Turcs) entre les deux Eglises chrétiennes est assez représentative de la différence des positions politiques et des opinions d'ordre personnel, fondées sur des expériences individuelles. Ainsi les représentants de l'Eglise catholique mettent l'accent sur le processus de « communautarisme », terme justement contesté par l'imam, ou de radicalisation des jeunes Musulmans, alors que les représentants de l'Eglise évangélique insiste sur le phénomène d'exclusion sociale de la deuxième génération de Français musulmans, qui, de par la récession économique, ne trouvent plus leur place au sein de la société française contrairement à leurs parents, travailleurs immigrés dont l'économie européenne avait besoin.

Dans les faits, les communautés chrétiennes et musulmane se côtoient sans liens réels, il semble qu'auparavant la cohabitation était plus simple et qu'aujourd'hui se présente à Morez, comme dans la plupart des villes, une cristallisation des deux communautés, laissant

---

de plus en plus de place au rejet et à l'incompréhension de part et d'autre. Il est à noter cependant que l'association islamique organise depuis quelques années une fête interculturelle afin justement de ne pas rester isolée à Morez.

## 6. Conclusion

L'organisation spatiale des religions à Morez montre donc deux communautés principales, catholique et musulmane, en proie à des dynamiques contraires : alors que l'église catholique se bat pour maintenir un nombre minimum de fidèles, la communauté musulmane, en expansion de par une croissance naturelle plus forte, lutte contre des divisions internes et contre un processus d'exclusion sociale. Le rôle social des religions reste donc limité à l'influence réciproque de chacune des communautés, sans solution apparente de trouver une réponse commune à la crise sociale engendrée par les délocalisations industrielles et par l'émigration. La commune, qui, de part sa « neutralité » religieuse pourrait créer un lien entre les deux communautés, ne semble pas avoir axé sa politique dans ce sens-là. L'impression générale qui ressort de notre recherche est donc malheureusement plutôt négative par la crainte de voir le fossé entre les deux communautés s'accroître malgré les efforts individuels de chacun des représentants religieux que nous avons rencontrés. Evidemment l'évolution de chacune des communautés et de leur relation entre elle dépend également de l'évolution économique de Morez.

## 7. Bibliographie

BLANC YVES

1996.- « Le bicentenaire de la Paroisse de Morez » - in *L'artisanat dans le Canton de Morez au XIX<sup>e</sup> siècle*.

CLAVAL PAUL

1992.- « Le thème de la religion dans les études géographiques » - in *Géographie et cultures n°2*.

Gravari-Barbas Maria

1997.- « Déchristianisation, renouveau religieux et espace », in : *Géographie et cultures, n°2*.



## 1. Introduction

Commune de 6'000 habitants environ, Morez se définit comme la capitale de la lunette. On retrouve cette caractéristique sur le site de l'Office du tourisme de Morez, à l'intérieur des prospectus et de diverses brochures sur la ville. Cette notion de centralité, ce caractère spécifique donné à un lieu sont devenus des composantes essentielles d'une promotion touristique quelle qu'elle soit. Les villes sont presque toujours présentées comme étant situées au centre d'un quelconque espace ; les régions, quant à elles, vantent leurs particularités. Mais le but escompté est, lui, toujours le même : se démarquer de ses rivaux touristiques pour attirer des visiteurs.

Mais au-delà de l'image globale qu'un pays, une région, une ville ou une petite commune veut donner à son espace, il y a aussi, sur le terrain, d'autres attraits touristiques bien ancrés sur le territoire, ainsi qu'une véritable politique qui vise à promouvoir continuellement le tourisme dans l'espace en question. À cet effet sont utilisés différents éléments : la présence d'un office de tourisme, des guides et prospectus touristiques, l'aménagement du territoire (c'est-à-dire des constructions d'infrastructures, d'hôtels, des aménagements d'espaces touristiques, etc.). Et puisqu'une petite ville n'a pas les mêmes moyens financiers qu'une métropole, puisque les différents lieux touristiques n'ont pas les mêmes atouts en main, se met en place une différenciation du développement touristique dans l'espace, avec des particularités propres à chaque lieu touristique.

## 2. Problématique

Pour nombre de décideurs, le tourisme est l'élément essentiel et souvent ultime de sauvetage des milieux ruraux. Il est aussi considéré comme le moyen de se faire connaître, identifier et, d'une certaine manière de continuer à exister, dans une dimension sociale et territoriale, nous dit Pierre Vitte<sup>49</sup>, sans pour autant arriver à se développer : un « *tourisme survie* »<sup>50</sup>, sans politique ni portée réelle car la faiblesse économique, la rareté des entrepreneurs fondent la dépendance de l'espace rural.

Mais à côté de cette vision plutôt pessimiste, le tourisme en espace rural permet aussi de se démarquer du tourisme de masse par un souci de protection de l'environnement et du patrimoine culturel susceptibles de répondre aux attentes des urbains. Grâce à l'émergence de nouveaux comportements (retour aux racines, à l'authenticité, aux valeurs nobles de la campagne,...), grâce aux mutations des pratiques touristiques (on part plus souvent mais

---

<sup>49</sup> VITTE P.

1998 – *Tourisme en espace rural : le territoire à l'épreuve.* - in : *Revue de géographie alpine*, n°3, pp. 70-71.

<sup>50</sup> VITTE P.

1998 – *Tourisme en espace rural : le territoire à l'épreuve.* - in : *Revue de géographie alpine*, n°3, p. 75.

moins longtemps ; recherche d'un épanouissement personnel)<sup>51</sup>, grâce aux inquiétudes environnementales que le tourisme de masse soulève, le tourisme rural n'en n'est pas moins mort, les chances touristiques de la campagne existent. Mais qu'en est-il de Morez ?

Nous nous proposons ainsi de présenter le tourisme et le marketing territorial à Morez, en essayant, d'abord, de définir ce tourisme et voir de quelle façon le marketing territorial, mis en place dans cette ville, fait connaître son espace, c'est-à-dire de quelle façon les ressources touristiques locales sont mises en valeur pour attirer les visiteurs. Le marketing territorial entre dans le cadre du développement territorial régional, mais les potentialités de développement d'une commune sont parfois limitées, financièrement et humainement, car les échelles, tant territoriales qu'économiques, sont peu étendues.

Dans cette perspective, il faut voir comment la commune de Morez mobilise et crée des ressources touristiques pour dégager des projets et pour générer son développement et/ou celui de sa région, c'est-à-dire répondre à la question de départ : **à Morez, comment utilise-t-on et vend-on l'espace pour développer un capital touristique et pour susciter la demande ?** En effet, il y a toujours une stratégie adoptée pour attirer le visiteur car celui qui ne se plie pas à cette règle a toutes les chances d'être d'avance perdant.

Il s'agit donc pour nous de donner un aperçu global des infrastructures touristiques dans la ville de Morez : patrimoine industriel, culturel et historique, infrastructures sportives, manifestations en tout genre, activités culturelles, etc. Et s'il y a lieu, présenter les infrastructures citées dans les prospectus, celles qui ne sont pas propres à Morez, mais qui touchent à la région.

Il faut, comme nous l'avons souligné précédemment, définir le type de tourisme qui touche Morez et la région : s'agit-il d'un tourisme sportif (tourisme vert), un tourisme culturel ou un tourisme de passage ? Quelle est la part du tourisme dans l'économie de Morez ? Quels moyens y sont alloués ? En d'autres termes, analyser et l'offre et la demande touristiques.

Enfin, la commune de Morez est-elle une étape touristique en elle-même ou fait-elle partie d'un produit touristique plus global, c'est-à-dire à l'échelle du département du Haut-Jura, du Parc Naturel Régional ou même de la Franche-Comté ?

### *Hypothèses de base*

À la lecture de quelques études de cas traitant du tourisme dans le monde rural et grâce à l'observation des politiques touristiques dans nos environs, nous avons pu formuler des hypothèses de base que nous avons tenté de vérifier à Morez.

Nous postulons donc, premièrement, que la commune ne pourrait pas vivre uniquement sur les recettes que le tourisme lui rapporte. L'activité touristique ne devait pas y être pratiquée en masse, mais être plutôt de type « tourisme vert » ou « tourisme de transit ».

Deuxièmement, nous pensons que la politique touristique à Morez s'appuyait essentiellement sur son patrimoine industriel, historique et culturel et sur le sport qu'on peut y pratiquer.

Enfin, troisième et dernière hypothèse, le marketing territorial devait s'insérer dans une perspective plus globale, comme à l'échelle d'un département ou d'une région. Les villages

---

<sup>51</sup> VITTE P.

1998 – *Tourisme en espace rural : le territoire à l'épreuve.* - in : *Revue de géographie alpine*, n°3, p. 82.

ou petites villes ont souvent recours au "regroupement touristique" pour parer aux coûts élevés de la nécessaire promotion touristique.

### *Methodologie*

En ce qui concerne la méthodologie, nous avons commencé par définir l'offre touristique d'une part et la demande d'autre part.

Pour définir l'offre touristique, nous avons listé les ressources touristiques, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui attire le touriste dans la région et l'incite à se déplacer : infrastructures et activités touristiques de Morez (musées, sites historiques (vieille ville), culturels, naturels, les festivals éventuels, les activités sportives et culturelles proposées, les diverses manifestations, les sports praticables,...). À côté des ressources touristiques, il y a aussi les équipements, tels que l'hébergement et les équipements de loisirs et sportifs. Nous sommes également basées sur le nombre de lits disponibles dans l'hôtellerie et la para-hôtellerie. Quant aux équipements de loisirs et sportifs, nous avons vérifié l'existence de sentiers pédestres, de pistes cyclables, de piscines, etc.

La demande touristique n'a pas pu être analysée au moyen de statistiques car les données ne sont pas disponibles au niveau des communes, mais de manière globale. Une estimation du nombre de nuitées dans l'hôtellerie et la para-hôtellerie, de la durée des séjours, de la fréquentation des sites touristiques a pu se faire grâce aux entretiens que nous avons effectué (voir ci-dessous). La structure de la demande a aussi été analysée: sa provenance, les périodes de l'année où la ville de Morez est la plus fréquentée.

Quant au marketing territorial proprement dit, nous avons étudié d'une part les moyens mis en œuvre pour la promotion touristique de Morez, comme les guides, les prospectus touristiques, les divers dépliants, le site Internet de l'Office du tourisme et ceci grâce à l'analyse de contenu. Il s'agissait, pour nous, de répondre aux questions suivantes : que propose-t-on à Morez pour faire venir le visiteur ? Quelles sont les ressources locales qui sont mises en valeur pour attirer le touriste ? Comment se passe la promotion touristique ? Toutes ces questions ont aussi été posées lors des entretiens.

En effet, par des entretiens semi-directifs pour certains et informels pour d'autres, nous avons pu nous faire une idée plus précise de comment les autorités communales pensent leur ville en matière touristique, dans le présent comme dans l'avenir. Nous avons rencontré la déléguée du Parc naturel régional, Mme Alexa Bézir, le président d'ARCADE, M. Samardia et deux de ses adjoints, M. Masson et M. Joublo-Ferre, ainsi qu'un responsable de l'Office du Tourisme, Stéphane Triboulet et, enfin, des hôteliers, M. Arveux de l'Hôtel de la Poste et M. Barcellini de l'Hôtel du Commerce.

## **3. Le tourisme à Morez**

### *Acteurs et financement du tourisme à Morez*

Le principal financier de la politique touristique était, jusqu'en janvier 2004, le Ministère du tourisme. A la tête de chaque région, une **D.R.T** (Délégation Régionale au Tourisme) gérait les subventions octroyées par le ministère. La politique de décentralisation et les problèmes financiers de l'Etat ont modifié le système de financement et mis en place de nouveaux acteurs.

### Organigramme des acteurs de la politique touristique

Ces acteurs étant nombreux, nous-nous proposons de dresser, au préalable, un organigramme présentant ces différents acteurs (voir annexe)

Les différents acteurs se répartissent sur plusieurs échelles territoriales et institutionnelles.

Au niveau de la région, nous avons d'abord un **Service tourisme** au **Conseil Régional de la Franche-Comté** tenu par deux fonctionnaires publics et qui représente le plus gros financier des différentes politiques touristiques. De ce service dépend le **Comité Régional au Tourisme** qui compte vingt-trois salariés au statut « para-privé » (employés privés travaillant pour le secteur public, ils ne sont donc pas des fonctionnaires publics). Ensemble, ils tendent à soutenir la promotion de la région et les quatre départements qu'elle englobe : le Jura, le Doubs, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort. Ils financent les éditions presse, sont présents dans divers salons spécialisés et gèrent **La Maison de la Franche –Comté**<sup>52</sup> à Paris.

Le **Conseil Général du Haut – Jura** est l'entité étatique départementale qui assure le développement touristique du territoire du Jura et, par-là même, de Morez. Ses aides portent sur le soutien à la promotion du Jura à l'extérieur, par l'intermédiaire de l'action du **Comité Départemental du Tourisme**, et sur l'aide à la rénovation et au développement des infrastructures nécessaires à l'amélioration de l'offre touristique, tels les hébergements, le développement des infrastructures de massifs, les animations de sites, etc... Le Comité Départemental du Tourisme est chargé par la loi d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de développement touristique du Jura. Il organise, anime et coordonne les activités de l'économie touristique jurassienne. Il est, à ce titre, le principal partenaire du Conseil général, avec qui il est lié depuis 1995<sup>53</sup>.

Le **Pays** regroupe les communautés de communes du Jura. Ce système a eu du mal à s'implanter car, créé par le gouvernement Jospin, il a été mis un peu de côté par le gouvernement actuel. Quoiqu'il en soit son existence a été entérinée le 10 décembre 2003 par le Préfet du Jura dans son arrêté 03/430 et désormais on parle de «Pays du Haut-Jura terre de projet»<sup>54</sup>.

**ARCADE** est la communauté de commune qui inclut Morez, Morbier, Tancua, La Mouille, Lézat, Longchaumois, Saint-Pierre et Bellefontaine. Son président est Roland Samardia et a été élu par les différents délégués de chaque commune de la communauté. Cette institution, comme celle du Pays, est le produit de la politique de décentralisation. Arcade est née de la nouvelle loi nationale de 1992 sur l'intercommunalité. La philosophie de la loi consiste à établir une solidarité, un partage, une égalité des chances pour les 36'000 communes de France. Mais avant tout, le regroupement des communes permet d'obtenir plus aisément des financements. Toutes les Communautés de Communes n'ont pas les mêmes pouvoirs. Ces pouvoirs sont fonction des décisions communautaires qui établissent leurs compétences. Arcade perçoit environ cinquante pour cent des moyens financiers de chaque commune qu'elle regroupe et possède un champs d'action assez vaste comparé à la moyenne nationale. Elle s'inscrit pleinement dans l'évolution de Pays du Haut-Jura, terre de projet. On trouve, ainsi, parmi les objectifs d'Arcade pour 2004, le respect de l'environnement, de nouvelles

<sup>52</sup> Chaque région possède une « maison » similaire à Paris chargée de leur promotion tant touristique, qu'économique ...

<sup>53</sup> [www.cg39.fr](http://www.cg39.fr)

<sup>54</sup> ARCADE, le magazine de la Communauté de communes, Février 2004.

formes de communication, l'accès à la culture, la valorisation des sites... En outre, cette communauté s'est vue octroyer la gestion de l'Office du tourisme d'Arcade qui se trouve à Morez<sup>55</sup>.

L'**Office du Tourisme** à Morez ne se limite donc plus à promouvoir uniquement le tourisme à Morez. Sa situation, place Jean-Jaurès, auprès de la mairie et du musée de la lunette semble relever l'importance accordée par cette ville au tourisme. Néanmoins, il doit englober les autres communes de la communauté dans sa politique touristique locale. Cet Office du tourisme a deux visages, celui d'Ophélie Chassard et de Stéphane Triboulet. La première renseigne sur l'offre touristique d'Arcade et plus largement sur tout le Haut-Jura. C'est elle qui est en charge de la partie administrative et qui éclaire sur la documentation disponible à l'office. Le deuxième est chargé de mission tourisme et s'occupe du suivi de la politique touristique d'Arcade. Il a également la responsabilité des relations avec le Comité Régional, le Comité Départemental du tourisme et le Parc Naturel Régional<sup>56</sup>.

L'Office du tourisme a pour principales fonctions l'accueil, l'animation, la vente de forfaits (une nuit à l'hôtel plus un billet pour un musée, par exemple), et la participation au groupe du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

A côté de ces entités étatiques bien hiérarchisées du point de vue institutionnel et territorial, se trouvent le Parc naturel régional du Haut-Jura et l'Association des Montagnes du Jura.

Le **Parc Naturel Régional du Haut-Jura** a été créé suite à l'arrêté ministériel du 10 février 1986. Il compte 105 communes adhérentes (Doubs :12, Ain : 25, Jura :68), cinq communes associées, une dans le Doubs et quatre dans le Jura ainsi que cinq villes-portes. Il recouvre 164 065 ha et compte une population de 71 000 habitants (131 000 avec les villes-portes).

Le Parc est géré par un Syndicat Mixte de collectivités territoriales administré par un Comité syndical. En sont membres, avec voix délibérative, les collectivités territoriales adhérentes :

- Les Régions de Franche-Comté et de Rhône-Alpes (33% des voix)
- Les Départements du Jura, du Doubs et de l'Ain (17% des voix)
- Les 105 communes, les communautés de communes et les 5 villes portes (50% des voix).

Il y a sept commissions thématiques dont la commission Tourisme, Patrimoine, Culture. En effet, la Charte du Parc a défini une de ses orientations comme étant le tourisme, articulée avec la politique Pays du Haut-Jura « Terre d'accueil ». Et c'est pour répondre à ces objectifs que le Parc a engagé différentes actions touchant à l'aménagement, l'équipement, la coordination des acteurs de l'économie touristique. Le Parc intervient également à l'interface entre aménagement et protection notamment sur des sites sensibles où la fréquentation touristique représente un risque réel de dégradation de milieux sensibles et écologiques. Il a aussi pour fonction de mettre en réseau les Offices du tourisme de son territoire (le regroupement des techniciens des Offices du tourisme a permis, notamment, d'éditer des dépliants communs), de maîtriser l'extension des domaines skiabiles, de favoriser la découverte des richesses du patrimoine, en participant par exemple, au salon de la randonnée, à « la Marjolaine » à Paris lié au tourisme vert et aux produits bios, et de coordonner la randonnée, etc...Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, au travers d'un suivi des porteurs de projets touristiques et d'une offre de formation, développe également des

<sup>55</sup> ARCADE, le magazine de la Communauté de communes, Février 2004.

<sup>56</sup> Idem

actions en lien avec les besoins des activités ou métiers du secteur touristique afin d'acquérir, entre autres, une culture touristique et une culture de l'accueil<sup>57</sup>...

Le regroupement des techniciens des offices de tourisme définit, chaque année, les actions à mener. Aujourd'hui, les techniciens visent à se répartir plus spécifiquement les différents dossiers retenus. Ainsi, Stéphane Triboulet de l'Office de tourisme d'Arcade cible actuellement les Nouvelles Technologie d'Information et de Communication.

**L'Association des Montagnes du Jura** regroupe les Comités Départementaux du Tourisme du Jura, de l'Ain, et du Doubs, le Comité Régional de la Franche-Comté et La Maison de la Franche-Comté à Paris. Mme Aléxa Bézir a insisté sur le caractère exceptionnel de cette association dans la mesure où elle est un modèle de gestion commune de fonds publics. Les objectifs de cette association visent à promouvoir essentiellement un tourisme vert, respectueux de son environnement, tant écologique que culturel (son site Internet ([www.montagnes-du-jura.com](http://www.montagnes-du-jura.com)) est assez révélateur en la matière), lors de salons ou à travers des publications.

Après cette présentation des différentes entités territoriales, nous ne pouvons que constater la multiplicité des acteurs liés au tourisme, ce qui semble, d'ailleurs, être une faiblesse plutôt qu'un atout. En effet, ces acteurs finissent par être rivaux sur des objectifs assez similaires, tout en utilisant l'argent public. La politique actuelle tend à une réflexion afin de mieux gérer les capitaux économiques et humains, afin de faire aboutir une politique touristique plus efficace pour les territoires que recouvrent les différentes entités citées auparavant. Il s'agit donc de faire un inventaire des ressources actuelles, des moyens, de spécifier les rôles et de coordonner le tout. M. Samardia, président d'Arcade, relevait la nécessité de professionnaliser le secteur touristique, de ne plus vendre des secteurs isolés : des villes comme Morez, ou même des communautés de communes comme Arcade, ne peuvent plus rester cantonnées. La politique touristique doit englober, au minimum, le département et, plus encore, tout l'Arc jurassien doit être mis en valeur (depuis Bâle jusqu'à Oyonnax). Une collaboration se fait, inclusivement, avec la Suisse : le Lac Lemman apparaît sur les cartes, rendant la localisation du Haut-Jura et de Morez plus aisée au niveau international.

Mais à l'échelle locale, des pans entiers de retard ont été accumulés en matière d'aménagement touristique ! Il y a un manque d'établissements hôteliers de qualité dans tout le Jura. Se pose le problème du coût de la restauration, assez élevé, alors même que l'attractivité reste limitée.

Pour développer ce capital attractif, la «carte complémentarité» doit être jouée. Mais il est nécessaire de faire évoluer les mentalités, de dépasser les rivalités<sup>58</sup>. Morez, par exemple, a le projet en cours d'une *Via ferrata* qui viendra compléter une offre environnante, tel le Parcours *Aventure* des Rousses, les parcours de golf, les ballades organisées, les gîtes de Longchaumois et autres... Mais penchons-nous plus spécifiquement sur ce que Morez et Arcade apportent à cette politique touristique d'ensemble.

### *L'offre touristique*

L'offre touristique à Morez repose sur un petit nombre d'éléments. Parmi ceux-ci, on peut distinguer essentiellement des musées, diverses Maisons et des activités sportives et culturelles.

---

<sup>57</sup> [www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

<sup>58</sup> Mr. Samardia parlait de la peur que certains responsables locaux du secteur touristique avaient de perdre des touristes au profit du village voisin.

Ainsi, on peut y trouver :

- le Musée de la lunette, nouvellement créé ;
- la Maison de l'émail ;
- le Musée de l'histoire (ouvert d'octobre à avril) ;
- l'Eglise de Morez (dont l'orgue est classé monuments historiques) ;
- des randonnées pédestres ;
- des expositions diverses ;
- des visites guidées<sup>59</sup>

De plus, Morez s'inscrit dans les routes « des lacs », « des saveurs » et « des savoir-faire ».

Il y a trois hôtels dans la ville de Morez : celui de la Poste, du Commerce et l'Europa. À eux trois, le nombre de chambres disponibles s'élève à 84 chambres, soit approximativement 150 lits disponibles. Durant une année complète, la capacité d'hébergement est donc de 53'400 nuitées environ.

Autant dire que l'offre touristique de Morez est réduite, comme l'affirment également les personnes avec lesquelles nous nous sommes entretenues. Pour cette raison, le tourisme à Morez ne pourrait fonctionner sans prendre en considération les ressources touristiques qui se trouvent dans les environs de la ville. Preuve en est, lors des deux hautes saisons, les hôtels de Morez se remplissent grâce à l'excédent de touristes envoyé des stations alentours, et plus particulièrement de la station de ski des Rousses. Le tourisme, dans la capitale de la lunette, dépend donc étroitement de l'offre qui est présente, dans le département, voire dans la région.

Si l'on prend en considération l'offre touristique proposée par les communes appartenant à Arcade, on y trouve :

- la Maison de la Flore à Longchaumois ;
- l'Eglise de Longchaumois ;
- des circuits sur Longchaumois ou Morbier pour découvrir les maisons typiques du Haut-Jura ;
- une balade pour découvrir les viaducs ;
- des visites chez un ébéniste et un diamantaire de Bellefontaine ;
- des visites pour découvrir la fabrication artisanale de fromage à Morbier principalement ;
- des randonnées découvertes comprenant des balades en pleine nature et la visite architecturale de la région ;
- la pratique de l'escalade, de la pêche, de la natation et du tennis.

On peut encore ajouter à cette liste toute l'offre des communes se situant à proximité de Morez, qui ne font pas partie de la même communauté de communes. La station des Rousses joue indiscutablement un rôle important. En effet, la plupart des visiteurs des mois de février

---

<sup>59</sup> Les visites guidées insistent principalement sur l'architecture des maisons moréziennes et sur le passé industriel de la ville. Elles consistent également à visiter le musée de la lunette et la maison de l'émail.

et mars, et qui séjournent dans les hôtels moréziens, viennent en vue de pratiquer le ski et le ski de fond dans cette station.

La région des lacs attire également des touristes.

On a dénombré également cinq hôtels, pour un total de 56 chambres (soit une capacité d'accueil d'environ 100 personnes), quatre chambres d'hôtes, deux campings (200 emplacements) et un chalet.

#### *La demande touristique*

D'après les données qui nous ont été fournies par Arcade, les taxes de séjour perçues durant l'année 2003 sont de 3'813 euros. La taxe de séjour par personne s'élevant à 0,50 euros, il a donc été possible d'en déduire le nombre approximatif de nuitées des visiteurs ayant séjourné à Morez, c'est-à-dire 7627 nuitées. Par ailleurs, selon les propos des personnes interviewées et selon le dénombrement des appels à l'Office du tourisme, les mois de l'année les plus fréquentés sont ceux de juillet et août pour l'été et le mois de janvier et février pour l'hiver. La demande suit ainsi une double saison : les vacances d'hiver pour le ski (praticable aux Rousses) et les vacances d'été pour la randonnée principalement. Il y a entre ces deux périodes une fréquentation de moindre importance.

Les touristes venant séjourner à Morez sont principalement une clientèle de type familial. En hiver, par exemple, les prix pratiqués dans la région et dans la station de ski les Rousses sont nettement plus abordables que ceux des stations huppées.

Les hôteliers nous ont en outre informés sur la provenance de leur clientèle. Signalons déjà que, d'après le tenancier de l'hôtel de la Poste, les touristes ne représentent que 20% environ de sa clientèle, le 80% restant étant constitué d'hommes d'affaires. En grande majorité, ces touristes proviennent de la région parisienne, de Lyon ou de Lille. Le nord-est de la France aime à se déplacer à Morez, tandis que les touristes suisses sont peu nombreux malgré la proximité géographique.

Quant à la durée de leur séjour, il semble que les visiteurs s'arrêtant à Morez pratiquent un *tourisme de court séjour*, c'est-à-dire un séjour durant entre trois à cinq jours, qui tend à augmenter à cause des trente – cinq heures.

## **4. Images touristiques**

### *Analyse de contenu*

L'image de Morez produite par les promoteurs touristiques s'insère directement dans le cadre plus général du marketing territorial car il s'agit de comprendre comment l'espace de Morez et de ses environs est mis en valeur. En effet, le marketing territorial, tel qu'il est défini par Jean Ruegg<sup>60</sup>, est « *le management de l'ensemble des interrelations humaines contribuant à la production de territoire ou d'"environnement"* », comprenant le territoire comme Claude Raffestin le définissait, c'est-à-dire « *un produit qui est constamment retravaillé par un acteur ou un groupe d'acteurs en interaction*<sup>61</sup> ». Le marketing territorial, en matière de tourisme, sert donc à mettre en valeur les ressources touristiques existantes pour susciter la demande et pour développer l'espace en question. Le tourisme dans une

<sup>60</sup> RUEGG J. – Dans quelle mesure le management territorial peut-il contribuer à la gestion de l'environnement ?.- in : *Revue de géographie alpine*, n°2, p. 146, 1997

<sup>61</sup> RAFFESTIN C., *Pour une géographie du pouvoir*, Litec, Paris, 1980

région, pour qu'il puisse exister et/ou se développer, se doit d'être présenté à l'extérieur pour attirer des visiteurs. Mais cette présentation à un public extérieur n'est presque jamais improvisée : les mots sont choisis, le discours préparé, l'impact mesuré. La communication touristique utilise cette notion de territoire et lui donne une ou plusieurs images à travers guides, prospectus et autres sites internet et ce sont ces images qui guident ensuite le touriste vers telle ou telle destination. Il va s'agir dans cette partie de mieux saisir quelles sont ces images produites par les responsables du tourisme à Morez et dans la région et de comprendre les éléments sur lesquels ces images s'appuient.

Le corpus de documents touristiques que nous avons analysé dans le cadre de ce travail est constitué de deux guides (Le guide Vert de la Franche-Comté de Michelin, Paris, 2000 et Le guide du Jura de Gresser, Mercier, Robert et Vernus, Editions la Manufacture, Besançon, 1992), d'une dizaine de prospectus et du site Internet de l'Office du tourisme du Haut-Jura. Les prospectus sont édités soit par le Parc Naturel Régional, soit par l'Office du tourisme, soit en collaboration. Nous verrons par la suite que la présentation de Morez y est différente, s'accordant au fait que les buts escomptés ne sont pas les mêmes. En effet, dans les documents émanant du Parc, la principale préoccupation n'est pas de mettre en avant les qualités propres à chaque ville ou village de la région, mais de cibler sur les qualités naturelles régionales, conformément à l'image que se doit de se donner un parc naturel. L'offre présente dans les différentes communes passe donc au second plan et est presque exclusivement présentée sous forme de liste.

Dans les documents publiés par l'Office du tourisme d'ARCADE et sur le site Internet, l'accent est, par contre, mis sur l'offre globale de la communauté de communes : le but est d'attirer le visiteur dans celle-ci et non dans une autre communauté de communes. Il faut alors axer sa communication touristique sur les qualités que les différentes communes peuvent receler.

Quant aux guides, ils se doivent de présenter beaucoup en peu de pages. Nous avons remarqué que le Guide vert aime à rappeler les côtés traditionnels et ruraux de la région, tandis que le Guide du Jura insiste principalement sur l'histoire de Morez et des autres communes.

Au moyen d'une analyse de contenu, nous allons tenter d'analyser ces images afin de mieux cerner les attraits touristiques de Morez et de ses environs. L'analyse doit se faire d'une façon systématique et non aléatoire. Pour ce faire, il est indispensable de constituer des ensembles catégoriels, des catégories d'analyse en fonction desquelles le contenu des documents est classé : nous en avons délimité six : la situation géographique, le paysage (bâti : ancien et moderne ; non bâti : naturel et aménagé), les infrastructures, la catégorie de la faune et de la flore, les activités, les personnes du passé et du présent. Il faut encore préciser que cette analyse de contenu ne peut se faire uniquement à l'échelle de Morez car jamais la ville de Morez n'est présentée seule dans le corpus de documents : il y a toujours des indications portant sur les communes environnantes, le département, le Parc ou même la région.

*Analyse du corpus de documents touristiques à l'aide des catégories d'analyse*

## 1) Situation géographique

### a) localisation

On précise toujours dans le corpus touristique que la ville de Morez est la capitale de la lunette et qu'elle est située dans le Jura, sur la Bienne. Les villes de Lausanne,

Genève, Lyon, Paris, Nancy, Dijon, Mulhouse et Besançon figurent dans quelques prospectus.

Dans un prospectus, on nous indique que la ville est située à 702 mètres d'altitude dans le Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

Dans le guide touristique de 2000, Morez « *se situe au fond d'une cluse composant un site curieux et elle est désenclavée par d'audacieux viaducs* ».

#### b) **accessibilité**

Le guide de 2000 indique que Morez est sur la route qui conduit au col de la Faucille ou au col de Saint-Cergue, tandis que le guide de 1992 précisait que la ville « *n'était reliée aux régions voisines qu'au prix de prouesses techniques, comme la série d'impressionnants viaducs qui, dans la partie basse du vallon de Bellefontaine, permettent à la voie ferrée de zigzaguer en larges courbes d'un versant à l'autre en gravissant lentement la pente* ».

Sur le site Internet, on peut voir que Morez est accessible en voiture par diverses routes, en bus et en train. On fait remarquer que la ville est reliée aux aéroports de Genève et de Lyon.

## 2) **Paysage**

### a) **bâti**

#### - **ancien**

A Morez, seule l'Eglise est présentée dans les prospectus et les guides. Sinon, il existe des visites guidées présentant le paysage architectural de Morez, sans autre précision.

#### - **moderne**

L'architecture moderne du nouveau musée de la lunette est mis en avant dans le texte et les images des prospectus. Aucun autre élément du paysage bâti moderne n'apparaît.

### b) **non bâti**

#### - **naturel**

Le paysage naturel non bâti prend une large place: « *la vie de la rivière, la géologie et la circulation de l'eau en milieu calcaire (...) sont autant d'éléments présentés tout au long d'un site naturel qui, après avoir subi les agressions de l'homme pendant des décennies, a été réhabilité pour le plaisir de tous* », peut-on lire dans un prospectus.

La région des lacs est aussi un élément fréquent : le paysage naturel et typique du Jura est présenté ainsi dans un autre document : « *(...) les paysages nés de l'harmonie entre l'homme et la forêt sont devenus un territoire privilégié. C'est un écrin naturel recouvert d'arbres sur la moitié de sa surface et parsemé de lacs, de cascades et de rivières (...)* ». La force des paysages, la qualité de l'environnement, l'immensité des espaces, la verdure des nombreuses forêts, la blancheur des neiges sont des termes qui qualifient souvent le paysage naturel du Haut-Jura dans le corpus de documents analysé, où l'on précise que « *le Haut-Jura préserve et valorise ces multiples atouts dans le cadre du Parc Naturel Régional (...) qui veille à la protection de cette nature si riche mais si fragile* ».

#### - **aménagé**

Les prospectus indiquent presque toujours la présence de nombreux sentiers prenant part au paysage naturel de la région et aménagés « *en harmonie avec la nature* ».

### 3) **Faune et flore**

Dans divers prospectus, on nous invite à découvrir « *la diversité de la flore locale en parcourant un sentier botanique* ».

Le Parc Naturel Régional est, dit-on, le domaine des animaux : chamois, chevreuil, lynx, grand tétras.

### 4) **Infrastructures**

Parmi les infrastructures, le musée de la lunette de Morez est le plus souvent cité, en précisant qu'il s'agit d'un « *Musée de France* » et qu'il est ouvert toute l'année. On trouve aussi la Maison de l'émail. On cite également les trois hôtels présents à Morez. Il existe aussi une bibliothèque et un cinéma.

Mais les infrastructures moréziennes ne sont pas nombreuses. Aussi, ce sont les infrastructures de la région qui sont mises en avant, telles les remontées mécaniques et le centre sportif des Rousses, une patinoire et un bowling à Prémanon, une piscine et une discothèque à Morbier, des terrains de tennis à Bellefontaine.

### 5) **Activités**

#### a) **culturelles**

Divers musées sont présentés. Encore une fois, le musée de la lunette de Morez est avancé comme lieu où l'on peut découvrir « le génie industriel des Haut-Jurassiens » et où se déroulent de nombreuses expositions, qu'elles soient permanentes ou non. Le musée de l'émail où l'on propose des visites commentées et une démonstration de fabrication de l'émail et le musée de l'histoire viennent en second plan. Plusieurs visites guidées sont aussi possibles, pour découvrir les viaducs, la capitale de la lunette ou les fermes et paysages du Haut-Jura.

A l'extérieur de Morez, on nous indique qu'il existe la Maison de la Flore, un écomusée, un parc du chien polaire et divers autres musées et maisons à visiter.

#### b) **manifestations populaires**

A Morez, on nous précise qu'il y a un marché tous les samedis matins et que se déroulent des messes régulièrement. Suivant les prospectus, on trouve aussi des indications sur des festivals se déroulant dans la région.

#### c) **sports – loisirs**

Les prospectus indiquent qu'on peut pratiquer des balades et des randonnées le long des sentiers pour découvrir la nature, la Bienne et ses environs. L'escalade, la pêche, les randonnées pédestres et cyclistes, le VTT, le cyclotourisme, et le ski sont praticables non pas à Morez même, mais dans les villes, villages et environs voisins. Des circuits accompagnés sont aussi possibles pour découvrir les viaducs, les habitats ruraux du Haut-Jura, la gastronomie de la région. La possibilité de pratiquer du ski à la station des Rousses est très souvent citée.

#### d) **travail**

C'est indiscutablement l'activité de la lunetterie qui est mise en avant dans les prospectus et les guides qui présentent cette activité tant dans le passé que dans le présent. Puis sont présentés l'horlogerie et l'émaillerie. Ainsi, le fort passé industriel

de cette ville occupe une place non négligeable dans le corpus, ce qui est à mettre indiscutablement en relation avec le grand nombre de musées à l'intérieur des différentes communautés de communes de la région.

Les activités artisanales (fabrication de fromages, de jambon fumé) apparaissent également souvent dans les documents.

## 6) Personnes

### a) **passé**

Que ce soient dans les prospectus ou les guides, les personnes du passé, lorsqu'elles sont citées, appartiennent soit à la catégorie des lunetiers et autres artisans, soit à celle des personnages ayant bâti Morez, comme Etienne Morel (le nom-même de Morez vient de lui). On parle rarement de ces personnages dans les prospectus alors que dans le guide de 1992, l'historique de Morez et de ses personnages les plus importants occupe une large partie du texte.

### b) **présent**

Le guide Vert de 2000 fait la remarque suivante : sur les 6'144 Moréziens, « *on ne s'attend pas, à priori, à trouver beaucoup de jeunes dans cette vallée encaissée. Et pourtant, la ville accueille environ 700 étudiants venus se former au lycée technologique Victor-Bérard (Ecole nationale d'optique)* ».

Par ailleurs, la présence de lunetiers et d'artisans trouve souvent sa place dans le corpus. Cependant, on ne parle jamais des personnes du présent dans les prospectus.

### *Synthèse : la ville de Morez et ses environs au travers du corpus de documents touristiques analysé*

Tout comme le tourisme de la ville de Morez ne peut être dissocié de celui de la région dans son ensemble, les images touristiques de Morez ne peuvent l'être également. En effet, l'offre touristique étant assez réduite, il semble que, seule, la capitale de la lunette ne pourrait se construire une image assez forte pour pouvoir entrer en concurrence avec d'autres villes touristiques. C'est ainsi que nous retrouvons sans cesse la référence à d'autres sites touristiques du Haut-Jura, que ce soit dans les guides, dans les prospectus ou sur le site internet. Les images produites de Morez et de sa région entrent directement dans une problématique plus globale que locale.

L'analyse de contenu nous a appris que les ensembles catégoriels n'apparaissent pas avec le même poids dans le corpus de documents touristiques analysé. Les catégories de la situation géographique, du paysage bâti ancien et moderne (donc ce qui concerne principalement l'architecture), de la faune et de la flore, des manifestations populaires et celle des personnes (on ne parle pas, en général, de la population locale) n'y occupent que peu de place ou sont complètement absents des documents. On retrouve ces catégories surtout dans les guides, qui sont plus étoffés que les prospectus et le site Internet actuellement mis en place.

A côté de ces catégories qui apparaissent rarement, il y a plusieurs catégories omniprésentes : le paysage non-bâti naturel et aménagé, la catégorie du travail (on parle des activités du travail qui se déroulaient tant dans le passé que celles qui existent actuellement, mais on parle rarement des personnages qui pratiquaient ce travail), les infrastructures, surtout sportives, ainsi que les activités culturelles, sportives et de loisir.

En effet, on cite beaucoup les activités liées au savoir-faire et au passé industriel de Morez et de ses environs. Pas un prospectus, pas un guide n'oublie de mentionner qu'il y a dans la

région des musées et des ateliers à visiter. Ils aiment à parler aussi du passé prospère qu'a connu la région, de ses entreprises alors florissantes d'horlogerie, de lunetterie ou d'émaillerie. Cette représentation donne une image d'une région avec une richesse culturelle et un savoir-faire qui lui est propre.

Mais Morez et ses environs est également un environnement où, d'après les documents, le sport se pratique sous toutes ses formes. On prône un sport proche de la nature, on produit l'image d'un « touriste vert ». Le visiteur peut pratiquer différents sports au milieu du cadre naturel qui lui est offert ou se promener sur les nombreux sentiers aménagés en choisissant parmi les différentes excursions possibles. Parallèlement, et peut-être aussi à cause du climat pas toujours favorable à la pratique d'activités de plein air, la catégorie des infrastructures sportives trouve couramment une place dans les documents.

Et c'est ainsi que l'espace naturel y occupe, lui aussi, une vaste place, car c'est tout d'abord l'image d'une région remplie de paysages naturels qui caractérise les documents touristiques. Le texte et l'iconographie sont consacrés largement à cette catégorie, donnant à Morez et à ses environs un côté très vert. Ceci s'accorde d'ailleurs bien avec le fait que la ville de Morez fait partie du Parc Naturel Régional. Puisque celui-ci se doit de mettre en avant ses atouts environnementaux (nature, forêts, lacs, cascades,...), il était évident que cette catégorie n'allait pas être mise de côté. L'image d'une région remplie de paysages non bâtis naturels vient donc s'ajouter aux autres, donnant la représentation actuelle de Morez et de ses environs dans les documents touristiques.

<b>Documents touristiques (2004)</b>
<p>Morez et ses environs (échelle locale immédiate) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Image d'une région riche de paysages naturels</li> <li>▪ Image d'une région culturelle et de savoir-faire</li> <li>▪ Image d'une région sportive</li> </ul>



Ainsi, après avoir réalisé cette analyse de contenu, on peut voir que, certes, la représentation de Morez et de ses environs dans les documents touristiques est en parfaite adéquation avec l'offre qui y est présente. Seulement, la mise en désir de cette offre est un élément majeur et identificateur pour le touriste sujet à s'y rendre, et cet élément semble manquer dans les documents, car la plupart des prospectus, surtout ceux émanant du Parc Naturel Régional (et ce sont les premiers distribués aux touristes lorsqu'ils viennent à Morez ou dans les environs) présentent l'offre sous forme de liste, ce qui n'est pas la meilleure manière de faire rêver.

Les prospectus plus imagés dans lesquels le texte est plus recherché, le problème est différent. En effet, selon Pierre Vitte<sup>62</sup>, la communication touristique en espace rural se base presque toujours sur un retour au local qui « *passé par la féodalisation de l'espace (...) en réponse au centralisme excessif et dont on connaît le contenu : à chacun son plan d'eau, son circuit VTT, sa chapelle du XII<sup>ème</sup> siècle, ses abreuvoirs en pierre et fours à pain, et pourquoi pas, son écomusée et son parcours de golf... Le touriste éventuel a bien du mal à appréhender un territoire, ses caractéristiques, son originalité, à lui trouver un attrait* » puisque partout on trouve les mêmes équipements, les mêmes animations, les mêmes prestations. Malgré un discours vantant une spécificité locale (issue de l'histoire industrielle

<sup>62</sup> VITTE P.

1998 – *Tourisme en espace rural : le territoire à l'épreuve.* - in : *Revue de géographie alpine*, n°3, p. 78.

de la région, de son environnement,..), la banalité de l'offre par rapport à d'autres régions n'en est pas moins, selon nous, un désavantage pour le tourisme à Morez et sa représentation dans les documents touristiques. En fin de compte, on ne sait si c'est la banalité de l'offre ou la banalité de sa présentation, ou les deux, qui posent un problème au développement touristique de Morez et de ses environs. Et là encore, la faiblesse tient au manque de coordination entre tous ces organismes que nous avons cités car les prospectus d'Arcade se limitent à présenter leurs communes (Morez y figure largement) alors que ceux édités par le Parc présentent toutes les communes du département du Haut-Jura et là, on se perd vite dans la masse d'informations qu'on nous donne. Morez n'est plus qu'un nom parmi d'autres, quand la ville est encore citée. Se pose alors la question : quelle entité géographique doit être prise en compte dans les documents touristiques pour que le tourisme de cette ville puisse connaître de beaux jours ? Se limiter à la communauté de communes est, d'après nous, une erreur car les avantages procurés par la station touristique des Rousses, par exemple, seraient supprimés. Oublions l'échelle du département, trop vaste. En bref, on s'aperçoit que les multiples découpages territoriaux semblent être un frein plus qu'un avantage pour représenter Morez dans les documents touristiques, pour que le touriste puisse s'y intéresser et donc pour développer le tourisme de Morez.

## 5. CONCLUSION

Pour conclure, il semblerait que nos hypothèses de bases se vérifient assez bien. En effet, le tourisme pratiqué à Morez est plutôt de courte durée et est considéré comme un tourisme « vert ». Avec l'environnement naturel, le patrimoine industriel de la ville est avancé de manière quasi-immédiate. Les retombées économiques pour la ville, elles, restent mineures, malgré une volonté existante de développer ce secteur. Le retard cumulé dans l'aménagement touristique (l'accessibilité par les transports publics, les infrastructures d'accueil ou des attractions pour les touristes) pose problème... Les projets en cours restent minces et nombreux sont ceux qui s'accordent à dire : « *A Morez, il n'y a rien...* ».

Mais Morez ne peut pas mener une politique touristique à sa seule échelle, ni même à celle d'Arcade. La ville doit s'englober dans un projet plus large, jouer la carte de la complémentarité, au niveau du département mais aussi de la région. En effet, dès que l'on prend un cadre plus large, l'offre est plus abondante, plus diverse. On voit ainsi que Morez est assez dynamique au sein du Parc Naturel régional du Haut-Jura.

Peut-être que la coordination qui se dessine entre tous les acteurs du tourisme améliorera le secteur ? Néanmoins, Morez doit prendre garde à ne pas se « noyer » dans un espace trop vaste, où la ville et ses environs ne seraient plus qu'un point parmi tant d'autres comparables. Les perspectives d'avenir pour le tourisme morézien ne sont pas des plus optimistes, de notre point de vue, et nous pensons que les améliorations possibles n'apporteront pas de grands changements au profil actuel.

## 6. Annexe

### Région

**Conseil Régional de la Franche-Comté**  
Service Tourisme qui compte 2 fonctionnaires publics

**Le C.R.T (Conseil Régional au Tourisme)**  
23 salariés au statut "para-privé"

### Département

**Conseil Général du Jura**  
Service tourisme qui gère les subventions

**Le C.D.T (Conseil Départemental au Tourisme)**

### Intercommunalité

**Pays:** regroupe les communautés de communes  
(Système pas très en place)

**Arcade:** Communautés de communes dont fait partie Morez

### La commune

**L'office du Tourisme de Morez**

**Le Parc Naturel Régional du Haut Jura**  
2 régions: La Franche -Comté et Rhône - Alpes  
3 départements: Jura, Doux, l'Ain  
105 communes

**Association des Montagnes du Jura**

Organigramme n°1: Acteurs de la politique touristique

## 7. BIBLIOGRAPHIE

### *Livres*

KNAFOU R., BRUSTON M. ET AL.

1997.- *Une approche géographique du tourisme.*- in : L'Espace géographique, n°3, pp. 193-204

### *Articles*

DESMICHEL P.

2000.- Réalité économique et perception sociale du tourisme en milieu rural fragile.- in : Revue de géographie alpine, n°3, pp. 51-63.

DISEZ N.

1999.- Agritourisme : logiques d'acteurs ou logiques de territoires ?.- in : Economie rurale, n°250, pp. 40-46.

KNAFOU R. :, BRUSTON M. ET AL.

1997. - *Une approche géographique du tourisme.*- in L'Espace géographique, n°3, pp. 193-204.

RUEGG J.

1997.- Dans quelle mesure le management territorial peut-il contribuer à la gestion de l'environnement ?.- in : Revue de géographie alpine, n°2, pp. 145-156.

VITTE P.

1998.- *Tourisme en espace rural : le territoire à l'épreuve.*- in : Revue de géographie alpine, n°3, pp. 69-85.

### *Guides*

2001.- Balades Nature dans le Jura, coll. Les plus beaux sites naturel, Dakota édition, Paris.

2000.- Jura, Franche-Comté, Le Guide Vert, Michelin, Paris.

GRESSER P. MERCIER C. VERNUS M.

1992- Le guide du Jura, éditions La Manufacture, Besançon.

### *Magazines*

Février 2004- ARCADE, le magazine de la Communauté de communes.

### *Sites Internet*

[www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

[www.montagne-du-haut-jura.fr](http://www.montagne-du-haut-jura.fr)

[www.cg39.fr](http://www.cg39.fr)

[www.jura-dev.com](http://www.jura-dev.com)

## 1. Introduction

Notre sujet d'étude traite des activités de loisirs offertes aux habitants de Morez par la Municipalité. Nous nous intéressons essentiellement aux activités culturelles et sportives que les Moréziens peuvent pratiquer au sein d'associations. Nous ne prenons pas en compte les activités de loisirs que chacun a la possibilité de pratiquer chez lui (tricot, bricolage, télévision, etc.) ni les activités courantes comme le shopping, les promenades ou les rendez-vous au café du coin. Il s'agit pour nous de percevoir la manière dont les habitants profitent de l'offre en matière d'activités de loisirs proposée à Morez et dans les villes et villages alentours, d'examiner les liens existant entre les associations et la Municipalité et également de mettre en lumière quelques éléments de la politique des loisirs de la ville.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la **géographie culturelle**<sup>63</sup>. Celle-ci s'intéresse à la dimension culturelle des organisations spatiales et à la dimension spatiale des phénomènes de culture (ex. manifestations d'art, cinéma, musique, danse, gastronomie, religion et appréhensions plus globales de comportements et d'institutions culturels). Il en existe deux acceptions principales.

La première consiste en une **approche culturelle des faits géographiques**. Elle concerne aussi bien l'économie, le social, la politique, est fondée sur une approche spécifique pouvant relever de différents cadres épistémologiques, est attentive aux conditions de matérialité, d'historicité et de géographicit  de tout fait humain et social et prend en compte la diversité humaine des groupes et des territoires ainsi que les processus de communication qui les menacent et les constituent.

La seconde approche est une **géographie du fait culturel** (ex. géographie des lieux sacrés, des universités, des musées ou des cinémas). En cela, la culture est prise au sens le plus large du terme en tant qu'elle se manifeste dans des pratiques et s'inscrit dans des espaces.

Nous avons privilégié cette approche dans le cadre de notre étude de la vie associative et des activités culturelles et sportives à Morez.

Notre étude s'inscrit plus encore précisément dans le cadre de la **géographie des loisirs**. Dans le découpage de la vie active, le travail s'oppose au temps libre, au tiers-temps comme on l'appelle parfois. Ce tiers-temps<sup>64</sup> correspond au temps résiduel, celui qui théoriquement est laissé à la discrétion des hommes au-delà du temps de production et du temps contraint. Sans cesse élargi par l'évolution du cadre législatif relatif au temps de travail (allongement des congés payés, réduction de la durée hebdomadaire du travail), il occupe une place de plus en plus grande dans le déroulement de la vie quotidienne et sa gestion est une des préoccupations majeures de nos contemporains. Suivant les états, les régions, les villes, voire les quartiers, la nature des activités, leurs modalités, leurs évolutions, connaissent des variations considérables. Celles-ci ne peuvent trouver leur explication que si elles sont replacées dans l'ensemble du contexte géographique dans lequel elles s'inscrivent. Une telle

---

<sup>63</sup> LÉVY J. et LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin.

<sup>64</sup> COLL, *Les géographes et le tiers-temps. Approches des loisirs urbains*.

recherche impose de se pencher sur les multiples champs de force (naturels, sociaux, économiques, politiques, etc.) qui contribuent à modeler le ou les espaces du tiers-temps. Il est possible d'approcher des espaces particuliers (espaces verts urbains, espace forestier périurbain, etc.) pour déterminer la nature et les modalités de leur fréquentation, des populations ciblées pour l'organisation spatiale de leurs loisirs ou encore des politiques menées par les collectivités locales et leur rôle sur le développement de certaines activités. Nous nous sommes attachées essentiellement aux deux dernières approches dans l'étude des associations culturelles et sportives à Morez.

Après avoir précisé le cadre dans lequel s'inscrit notre étude, il paraît opportun de procéder à une définition des différents concepts qui apparaissent dans notre travail.

*Le loisir* n'est qu'une partie du temps libre, du tiers-temps. Il est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour se développer, après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales (M. Boyer, 1972). La définition *des loisirs* diffère quelque peu ; elle recouvre l'ensemble des activités de loisirs que l'on pratique chez soi ou à proximité de chez soi, et/ou pour un temps limité. Les loisirs se réfèrent davantage à des pratiques plus familières, à une certaine échelle d'espace et de temps. De nos jours, le loisir est non seulement permis mais il est un droit. Il est l'ensemble des occupations librement choisies hors du travail. Il y a les loisirs d'extérieur, pratiqués hors du domicile ou au sein d'associations (chasse, sport, musique, cinéma, etc.) et les loisirs domestiques (que nous ne prendrons pas en compte) qui sont pratiqués au domicile (télé, lecture, jardinage, etc.). Ces derniers ont peu d'impact sur l'organisation de l'espace. On différencie également les loisirs actifs des loisirs passifs. Ce sont les loisirs actifs qui nous intéressent ; ils supposent soit une dépense vigoureuse d'énergie (sports), soit l'expression d'une créativité artistique ou culturelle (musique, peinture, poterie, etc.). À l'opposé, les loisirs passifs recouvrent la promenade, le repos, les matchs sportifs, etc. (nous ne nous y intéressons guère). La distinction entre les deux n'est pas absolument satisfaisante : visiter un musée, jouer aux échecs ne témoigne pas d'une passivité incontestable ! Une autre distinction concerne le lieu d'exercice par rapport au domicile du pratiquant : les loisirs de proximité, que nous prenons en compte, désignent des pratiques très proches dans l'espace-temps, d'accès commode, voire répétitives. Ils concernent d'abord la journée, la fin de journée ainsi que les fins de semaine.

*L'association* est un groupe d'intérêts locaux, professionnels, nationaux ou généraux. Le terme a été codifié en France par la loi de 1901, qui établit fermement l'une des principales libertés républicaines, le droit d'association. L'ensemble définit *la vie associative* qui nous intéresse tout particulièrement. Les associations jouent un grand rôle dans la production de l'espace, par leurs effets sur l'environnement, les équipements ou les infrastructures. Une association est « *un groupement de personnes qui s'unissent en vue d'une action déterminée et qui mettent en commun de façon permanente des activités dans un but non lucratif*<sup>65</sup> » ; elle remplit deux rôles spécifiques : un rôle économique et un rôle social.

*Les activités culturelles* comptent tout ce qui relève de l'information, de l'apprentissage et de l'activité intellectuelle. Elles se marquent concrètement par des implantations d'infrastructures (bibliothèque, cinéma, musées, etc.) et par des activités périodiques (festivals, concerts, représentations théâtrales, etc.). Les activités culturelles s'associent aux loisirs en certains points. Notre étude prend en compte toutes celles qui se pratiquent au sein d'une association.

<sup>65</sup> LÉVY J. et LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin.

---

*Les activités sportives* comptent toutes les activités nécessitant une dépense d'énergie. Elles peuvent se pratiquer aussi bien individuellement qu'au sein d'une association; nous nous intéressons essentiellement aux secondes.

## **2. Problématique et hypothèses**

Les loisirs occupent une place grandissante dans la société. En France, la semaine de travail de 35 heures contribue au développement du loisir. Les Français ont davantage de temps à consacrer à des activités de détente, qui peuvent s'exercer au sein d'associations, une fois le travail terminé. Cependant, on constate en parallèle une poussée d'individualisme qui se traduit par un désintéressement de la vie communautaire. La pratique individuelle de loisirs devient courante et les gens les organisent eux-mêmes.

Le but de notre travail est de découvrir si l'offre en matière d'activités de loisirs, plus précisément des activités culturelles et sportives, est attractive pour les habitants de Morez. Il s'agit de percevoir la manière dont les Moréziens profitent des loisirs qui leur sont proposés, par le biais d'associations. Il est important d'observer les liens qu'entretient la Municipalité avec les associations afin de voir de quelle manière elle contribue à leur développement, et quelle est sa politique en matière d'activités de loisirs.

La poussée d'individualisme nous fait penser que la vie associative est peu développée à Morez, les gens se désintéressant de la vie communautaire et préférant s'adonner à des loisirs seuls plutôt qu'au sein d'une association.

La vie associative nécessite des infrastructures spacieuses. Nous postulons que les infrastructures de loisirs (équipements sportifs et culturels) correspondent aux besoins des Moréziens.

Cependant, Morez étant une ville de petite taille (échelle locale), il est fort à penser que, pour certaines activités de loisirs à caractère plus inhabituel (théâtre, expositions, spectacles, etc.), ces derniers doivent se tourner vers les villes environnantes (échelle globale).

Pour avoir une vue différente de la situation, il convient d'observer la politique mise en œuvre par la Municipalité de Morez dans l'optique d'étayer l'offre en matière d'activités de loisirs. Nous estimons que celle-ci est suffisamment attractive pour satisfaire les Moréziens.

## **3. Méthodologie**

Afin de récolter les informations nécessaires à la vérification de nos hypothèses, nous avons choisi la méthode de l'entretien semi-directif.

Concernant les associations sportives de Morez, nous nous sommes tout d'abord adressées à Monsieur Parissi, adjoint au maire et président de la Commission des affaires sociales et sportives. Celui-ci nous a parlé des rapports entre les associations sportives et la Municipalité de Morez. Ces rapports sont peu étroits puisque la responsabilité du sport est attribuée à l'Office Municipal des Sports (O.M.S.). Nous nous sommes entretenues avec son coordinateur et moniteur sportif, Monsieur Peté, qui nous a expliqué comment l'O.M.S. chapeaute les associations sportives. Nous avons contacté Monsieur Luquot, président du Football Club Morez et Madame Romanet, ex-présidente de La Morézienne gymnastique, afin de connaître le fonctionnement interne de ces deux clubs, les rapports entre la Municipalité et les associations et afin d'évaluer les besoins qu'ils éprouvent en matières d'installations sportives ou d'adhérents. Les représentants de la Communauté de communes

(Arcade) nous ont exposés ce qui se fait au niveau régional dans le cadre de la culture et du sport.

Nous avons obtenu des renseignements au sujet de la culture à Morez par Monsieur Veaux, adjoint au maire et président de la Commission de la communication, de l'animation et de la culture. Il nous a parlé de l'offre d'activités culturelles, des associations culturelles et des rapports entre la Municipalité et ces associations.

#### **4. Vie associative culturelle**

##### *L'offre culturelle*

L'offre en matière de culture à Morez est répartie entre les associations à vocation culturelle et des manifestations culturelles organisées par la Municipalité.

Parmi les associations culturelles, on peut compter :

- l'Aclam, qui réunit des personnes désireuses de s'adonner à des activités créatrices comme la poterie ou la peinture sur soie,
- le Club philatélique,
- le Pipe club,
- le Club de scrabble,
- l'Association des amis de l'Orgue,
- la chorale pour adultes "Kilukru ?",
- la chorale pour enfants "Les Mauvaises Herbes".

La Commission de la communication, de l'animation et de la culture est chargée de mettre sur pied des manifestations culturelles pour la Municipalité, durant une saison culturelle qui commence en septembre–octobre et se termine en juin. Elle propose des séances de connaissance du monde (conférences sur des pays). La ville de Morez a un partenariat privilégié avec le Centre Dramatique National (CDN) qui a une antenne basée à Besançon. Le CDN se produit trois fois par an à Morez, et présente des pièces de théâtre d'une haute qualité. Il existe aussi une troupe locale de théâtre amateur, "Les Baladins de la Combe Noire". Celle-ci produit un spectacle par an en deux ou trois représentations. Dès la saison 2004-2005, quatre ou cinq troupes amateurs de villages environnants viendront se produire à Morez gratuitement, pour élargir l'offre de théâtre, et pour offrir à la population une approche différente de celle du CDN. L'Union Musicale Morézienne (fanfare collective) anime les manifestations publiques (par exemple la fête du 14 juillet, la fête de la ville). Elle donne deux concerts par année. Morez s'investit pour le Festival de musique du Haut-Jura, organisé par une association basée à Saint-Claude. L'Association des amis de l'orgue organise en été les "Estivales des orgues", dont les concerts ont lieu dans la région. La Municipalité entretient des contacts avec la Suisse voisine et profite de faire venir à Morez des chorales de renommée lors de leur passage en Suisse.

Les manifestations culturelles de Morez se déroulent à l'Espace Lamartine qui joue le rôle de salle communale et de salle de spectacles. Sa construction est récente, auparavant les spectacles se tenaient à la Mairie. Elle compte plusieurs salles et la salle de spectacles principale peut accueillir à peu près quatre cents personnes. Les concerts de musique classique sont donnés à l'église. La Maison de l'émail et le Musée de la Lunette font aussi

partie de l'offre culturelle destinée aux Moréziens même s'ils sont plutôt destinés aux visiteurs de passage à Morez. La ville a un cinéma qui abrite deux salles. Deux infrastructures sont gérées par Arcade, la Communauté de communes : la bibliothèque intercommunale et l'école de musique intercommunale. Elles sont basées à Morez.

#### *Exploitation de l'offre par les Moréziens*

Selon Monsieur Veaux, les Moréziens ne profitent pas assez de l'offre d'activités culturelles. Morez est une ville industrielle, essentiellement ouvrière. Les attentes des habitants en matière de culture sont particulières. L'intérêt se porte vers les manifestations des sociétés locales : pièces de théâtre locales, chorales, fanfare... Les gens vont assister à ces représentations car ils connaissent quelqu'un qui y prend part (famille, amis). L'Union Musicale Morézienne et Kilukru ? par exemple font toujours salle comble. Le problème constaté à Morez est que les Moréziens ne profitent pas des activités externes au cercle local, comme les concerts de musique classique ou les représentations du CDN. Ces animations sont considérées comme élitistes. Ce sont toujours les mêmes personnes qui y assistent et leur nombre est restreint : si on soustrait les organisateurs et les sponsors des cinquante personnes en moyenne qui y assistent régulièrement, il n'en reste qu'une quinzaine qui paient leur entrée, dont environ le tiers de Moréziens. Monsieur Veaux déplore cette situation. Il souhaite que les Moréziens s'intéressent davantage aux activités proposées par la Municipalité, et s'y intéressent autant qu'aux manifestations issues d'associations locales.

#### *Politique de la ville en matière de culture*

La Municipalité de Morez apporte son soutien aux associations culturelles par l'octroi de subventions. Le tissu associatif est très riche. La ville y accorde beaucoup d'importance et distribue un montant non négligeable de subventions. Certaines associations reçoivent une subvention plus élevée que d'autres, selon ce qu'elles apportent à la ville. L'Union Musicale Morézienne par exemple reçoit une somme élevée car elle est bien intégrée dans la vie locale et son équipement est coûteux (instruments, uniformes). Elle joue un rôle important à Morez. La Municipalité financera plus volontiers une association qui se produit pour le public qu'une association qui travaille seule dans son coin.

Certaines associations reçoivent une subvention au *pro rata* du nombre de Moréziens membres, et les associations qui ont leur siège à Morez sont privilégiées.

Un financement arrive par le biais de subventions de l'État pour certains projets particuliers ou par des subventions de la Région de Franche-Comté ou du Département du Jura. Cependant, les subventions de fonctionnement annuel sont assurées par la ville par le biais des impôts que paient les Moréziens.

La Municipalité met à disposition des locaux et prend en charge les frais de fonctionnement (éclairage, chauffage) pour les chorales, qui ont ainsi leur propre salle de répétition à l'Espace Lamartine. L'Aclam bénéficie elle aussi de locaux mis à disposition par la commune.

L'Association des Amis des Orgues reçoit une aide financière de la commune pour l'organisation des "Estivales des Orgues", ainsi que l'association qui pilote le Festival de musique du Haut-Jura, bien qu'elle soit basée à Saint-Claude, du fait qu'elle propose des concerts de haute qualité musicale. Certaines associations ne reçoivent pas de subvention annuelle, pour des raisons budgétaires. Tel est le cas de l'Aclam, qui a été contrainte de chercher des moyens financiers ailleurs. Pour remédier à cela, elle a organisé une exposition - vente qui lui a permis de vendre sa production et de se faire connaître. Pour Monsieur

Veaux, cet exemple démontre que le manque de moyens financiers pousse les associations à être dynamiques et à innover. Les Baladins de la Combe Noire reçoivent une subvention minimale car la Municipalité estime qu'ils se font surtout plaisir à eux-mêmes ! Le cinéma n'est pas subventionné car il n'est pas une association selon la loi de 1901. Il appartient à un privé. La commune a exonéré son propriétaire de l'impôt professionnel. C'est un moyen de soutenir le cinéma, car celui-ci ne doit pas disparaître.

La politique de la ville en matière de culture consiste à suivre de très près les activités des associations et de les subventionner. Pour ce qui concerne les activités culturelles hors associations, elle consiste en un rôle d'organisateur (délégué à la Commission que préside Monsieur Veaux). Les élus municipaux soutiennent la culture en assistant aux représentations des collectivités locales, mais doivent encore essayer d'en faire de même pour les festivals de musique et les pièces de théâtre du CDN.

La Commission de la communication, de l'animation et de la culture met à disposition des Moréziens une feuille mensuelle d'informations locales qui annonce les diverses manifestations culturelles et fournit des informations pratiques sur l'activité de la ville. Le but est de faire sortir les gens de chez eux, de les faire participer aux activités proposées.

#### *Rapports entre la Communauté de communes et les associations culturelles*

Arcade intervient au niveau de la culture dans deux domaines : le livre et la musique. La Communauté de communes a constitué une bibliothèque intercommunale (située à Morez) et une école de musique intercommunale. Ces établissements sont entièrement gérés et financés par Arcade. Ainsi la bibliothèque et l'école de musique disposent de meilleurs moyens financiers. C'est une manière de rassembler les forces. C'est aussi un moyen de délester les communes de frais, car ces établissements sont très coûteux.

Arcade apporte un soutien logistique lors de manifestations culturelles. Son personnel aide à mettre en place les installations techniques, notamment durant le Festival du Haut-Jura.

#### *Faiblesses et perspectives d'avenir*

Le problème majeur lié à la culture à Morez est la trop faible participation des Moréziens aux activités proposées par leur ville. Pourtant, bon nombre d'entre elles sont gratuites.

Les représentations du CDN ne rencontrent pas de succès. Monsieur Veaux a pensé à une solution : il envisage d'aller voir lui-même les représentations théâtrales avant qu'elles ne soient données à Morez. De cette manière, il pourrait évaluer le succès qu'elles rencontreraient auprès des Moréziens et faire de la promotion en toute connaissance de cause.

La Municipalité de Morez n'a pas de projets concrets pour l'avenir dans le domaine de la culture. Le but est d'intéresser les habitants à ce qui existe déjà, et de les faire participer à des activités dont le cadre dépasse Morez. Ils ne doivent pas s'intéresser uniquement à ce qui a un caractère local. Monsieur Veaux souhaite augmenter le nombre de prestations durant la saison. Le frein à cette volonté est d'ordre financier. Effectivement, à Morez comme ailleurs, la culture fait bien trop souvent office de parent pauvre.

Arcade a un projet de médiathèque multi-sites. La surface de la bibliothèque de Morez sera augmentée, une antenne sera créée à Morbier, ainsi qu'une autre à Longchaumois. Il s'agit d'un projet aura pour but d'apporter des services de communication moderne à tout le monde, autant aux personnes de sites urbains que de sites ruraux. Au niveau de l'école de musique, il

existe un projet pour regrouper huit écoles de musique du Haut-Jura. Celui-ci exige une gestion particulière et remanierait totalement l'école de musique intercommunale.

Les responsables d'Arcade estiment qu'il faut accorder une très grande importance aux associations culturelles et à la culture. Une zone en difficulté économique doit se montrer attractive pour les chefs d'entreprise qui cherchent un endroit où s'installer. Elle doit offrir des activités culturelles qui répondent aux exigences des cadres et de leurs familles. Combinée aux activités sportives, aux filières scolaires, la culture a autant d'importance que les autres paramètres de l'installation économique, car elle concerne les loisirs des futurs habitants d'une région.

A l'avenir, Monsieur Veaux souhaite que le budget pour la culture soit plus substantiel. Il espère découvrir ce qui intéresse les Moréziens et leur proposer des spectacles et des animations mieux adaptés à leurs envies.

## 5. Vie associative sportive

### *État des lieux*

Une enquête réalisée par Monsieur Philippe Peté, coordinateur de l'Office Municipal des Sports (O.M.S.) et moniteur sportif à Morez, intitulée *Le sport à Morez, année 2002*, a mis en évidence les points forts de la vie sportive morézienne. Le nombre de disciplines sportives proposées à la population est conséquent. En effet, la ville compte vingt-sept associations sportives dont vingt-six sont affiliées à l'O.M.S. (l'Aïkido n'en fait pas partie pour des raisons qui lui sont propres). Parmi celles-ci distinguons celles qui entrent dans la catégorie des sports collectifs (football, rugby, etc.), des sports individuels (deux clubs d'athlétisme, gymnastique, etc.), des sports de combat (judo, boxe française, etc.), des sports d'adresse (tennis, tir à l'arc, etc.), des sports de pleine nature (ski, escalade, etc.) ou des clubs multi-sports (handisport, A.S. du Lycée technique d'État, etc.). Cette première remarque permet de constater l'éventail de l'offre en matière d'activités sportives à Morez. L'ensemble des associations sportives draine quelque 2077 licenciés. Parmi ceux-ci, on dénombre 1011 Moréziens, soit grosso modo un habitant sur sept<sup>66</sup> (il convient de diminuer quelque peu ce chiffre du fait de la possible appartenance de certaines personnes à plus d'une association sportive), et 1066 licenciés hors-Morez.. Cette remarque semble démontrer le dynamisme et l'attractivité dont jouissent les associations sportives aux yeux des habitants.

La ville compte sept installations sportives couvertes et cinq installations extérieures<sup>67</sup>. Si le nombre d'infrastructures sportives paraît important pour une ville de la taille de Morez, leur répartition entre les différentes associations pose problème. En effet, durant la saison d'hiver, soit approximativement du 15 octobre au 15 mars, les terrains de sport de plein air sont désertés au profit des gymnases intérieurs. Cette situation provoque une relative saturation des espaces sportifs et oblige les associations à aménager des créneaux horaires (souvent insuffisants) pour leurs entraînements. Puisque Morez fait partie d'une Communauté de communes, il faut également ajouter que les associations sportives des communes d'Arcade ont la possibilité d'exercer leurs activités dans ces mêmes infrastructures (c'est le cas du football-club de Morbier, par exemple) ; il en va de même pour les écoles. Ces faits empêchent bien souvent le fonctionnement régulier des associations sportives. En effet, neuf clubs sur vingt-quatre sont contraints à cesser leurs

<sup>66</sup> Chiffres recensés dans un bilan chiffré de l'année 2003, produit par l'Office Municipal des Sports.

<sup>67</sup> Cf annexe 2.

activités durant l'hiver, dix clubs sur vingt-quatre font part de leur souhait de bénéficier de créneaux horaires supplémentaires pour des entraînements plus adéquats et quinze clubs sur vingt-quatre refusent d'accueillir de nouveaux licenciés du fait du manque d'infrastructures sportives<sup>68</sup>. Il est aussi utile de mentionner le fait que certaines structures font défaut à Morez ; les associations de natation et de tir sont contraintes au déplacement dans la commune voisine de Morbier et le ski-club fréquente régulièrement les pistes enneigées des Rousses.

En 2002, les associations sportives moréziennes comptaient 41,8% de licenciés domiciliés à Morez même, contre 58,2% de licenciés provenant de l'extérieur. En 2003, les Moréziens représentaient 51% des licenciés et les « non-moréziens » en représentaient 49% (il est possible d'imaginer qu'en 2004, la tendance sera identique quand bien même les statistiques ne sont pas encore parues). Les licenciés « non-moréziens » proviennent essentiellement des quatre autres communes de la Communauté de Communes mais également de villes comme Saint-Claude. Monsieur Peté trouve des explications à cette tendance dans la fidélité que certains accordent au club dans lequel ils ont débuté leur activité sportive. Le club d'athlétisme, par exemple, qui fonctionne depuis de nombreuses années, est parvenu à fidéliser ses licenciés partis s'établir dans des communes alentours. Les associations moréziennes ont également leurs spécificités : les clubs de rugby, de gymnastique, d'athlétisme, de tir à l'arc ou d'escalade n'existent pas dans les autres communes. Ainsi, les férus de ces genres de sports n'ont pas d'autres choix que de venir à Morez pour pratiquer leur passion.

#### *Politique de la ville en matière de sport*

Les entretiens qu'il nous a été possible de réaliser sur place, notamment avec Monsieur Guy Parissi, président de la Commission des Affaires Sportives, et Monsieur Philippe Peté, nous ont permis d'établir les liens tissés entre les associations et la commune de Morez et de mettre en lumière quelques éléments de la politique des loisirs de la ville.

La création d'un Office Municipal des Sports (O.M.S) en 1994, subventionné par la commune, a permis d'instaurer une relation triangulaire entre les associations sportives, l'O.M.S et la Municipalité. La fonction première de la Municipalité est d'octroyer un budget à chaque association sportive, au pro rata du nombre de membres domiciliés à Morez et âgés de moins de dix-huit ans. Pour les clubs, il est financièrement intéressant de prendre en charge une majorité de Moréziens car la subvention qui leur est attribuée est plus importante que celle que la municipalité verse si l'enfant n'appartient pas à la commune. Cela se passe de cette manière car c'est la ville de Morez qui octroie les subventions sportives par le biais des impôts locaux. De son côté, l'O.M.S. a la charge de mettre en place les grilles de subventions. Il est un organe de gestion et de coordination qui n'intervient en aucun cas dans l'animation des associations. Cet office permet que les idées émises par les différentes entités de la relation triangulaire mentionnée ci-dessus soient transmises d'un organisme à l'autre et essaie de faire le lien entre les associations sportives et la municipalité. L'O.M.S de Morez présente une particularité intéressante : l'exercice de terrain ; c'est-à-dire que l'une de ses fonctions est l'animation sportive au sein des écoles et l'organisation de stages pour les enfants.

Les associations sportives sont le tissu vivant des petites villes comme Morez. Il est donc impératif d'y maintenir un tissu associatif actif. « *La municipalité, nous apprend M. Parissi, ne frappe pas aux portes pour encourager les gens à faire du sport. C'est par le truchement*

---

<sup>68</sup> PETE Philippe.- *Le Sport à Morez, année 2002.*

*de l'O.M.S., par les rapports avec les écoles et les instituteurs, au sein d'un contrat éducatif que le Maire a signé avec l'État pour la prise en charge des enfants, que l'on réussit à attirer les gens dans les associations sportives* ». Si la Municipalité ne joue pas un rôle essentiel dans la promotion sportive de la ville, l'O.M.S. y participe activement. Il s'y emploie notamment par la distribution de feuillets indiquant le nom des diverses associations sportives et les coordonnées de leur président respectif ainsi que par la distribution de plaquettes publicitaires mentionnant les stages sportifs qui ont lieu durant les vacances scolaires (par exemple, des vacances sportives, qui ont la multi-activité pour objectif, auront lieu durant les vacances d'été de l'année 2004 ; elles proposeront différentes activités comme le badminton, le volley-ball, le V.T.T., l'escalade ou la randonnée, etc.). La promotion sportive passe également par des manifestations comme celle du téléthon et par l'affichage en ville sur les panneaux officiels. Ces différents moyens reflètent le rôle de communication dévolu à cet organisme. Monsieur Peté estime qu'il serait nécessaire d'améliorer la promotion sportive de la ville en mettant en place des animations qui réuniraient plusieurs associations (la Fête du sport lors de laquelle chacun avait tout loisir de s'essayer à différents sports a disparu depuis quelques années à Morez). L'O.M.S. s'efforce d'aller dans cette direction ; il organise au mois de juin la journée « Tous à vélo » et tente de créer un lien entre les écoles et les clubs sportifs grâce à l'organisation de journées sportives. Chaque association oeuvre également de son côté pour la promotion du sport qu'elle pratique. Madame Romanet, ex-présidente du club de gymnastique, explique qu'actuellement tout se fait par affichage et bouche-à-oreille alors qu'autrefois, l'association proposait une journée de démonstration des disciplines de gymnastique dans les écoles.

#### *Rapports entre la Communauté de communes et les associations sportives*

Notre entretien avec Monsieur Robez-Masson, président de la commission des sports d'Arcade, Monsieur Joublot-Ferré, directeur des services d'Arcade et Monsieur Samardia, président de la Communauté de communes, nous a permis d'embrasser une vue plus large de ce qui est réalisé au niveau régional dans le domaine sportif.

La compétence d'Arcade dans ce domaine est uniquement liée aux équipements sportifs (elle a la charge de l'entretien des pelouses des terrains extérieurs, des gymnases, etc.). Elle participe à la gestion des équipements, mais n'intervient aucunement dans la politique du sport menée à Morez et dans sa région. Les structures sportives appartiennent à chaque commune de la Communauté de communes ; cependant, c'est à Arcade qu'incombe leur gestion. Cette entité a créé un comité consultatif, composé de personnes non-élues qui interviennent au niveau de la commission des sports, de façon à bénéficier d'une vision plus élargie du sport, à étudier les besoins des sportifs locaux et à évaluer la possibilité du transfert de l'ensemble de la politique sportive en direction de la Communauté de communes. La jeunesse d'Arcade n'a malheureusement pas réussi à gommer les logiques communales pour passer au stade supérieur. Nos différents entretiens ont permis de constater que toutes les associations sportives ne sont pas disposées à pratiquer leur sport à un niveau intercommunal. Monsieur Peté estime qu'un tel passage est irrémédiable. Actuellement, les regroupements sont de mise et le travail de groupe est primordial ; les données statistiques confirment ce besoin. Les deux responsables d'association que nous avons pu rencontrer, Madame Romanet et Monsieur Luquot, n'ont pas constaté de véritable changement dans le domaine de la politique sportive depuis la création d'Arcade. L'association de gymnastique a toutefois acquis, grâce à la Communauté de communes, une superbe salle dédiée entièrement à son sport et Arcade Foot a été créé pour les jeunes de treize, quinze et dix-huit ans (un regroupement plus large de toutes les écoles de football est prévu l'année prochaine entre Morbier et Morez).

Les communes de la Communauté sont situées dans une région en difficulté économique. Arcade estime nécessaire de proposer un « package » complet, comprenant la vie associative, culturelle et sportive, pour dynamiser la région. En effet, aujourd'hui, plus personne ne fait fi de cette vision-là et la majorité des personnes regardent ces aspects autant que les paramètres de l'installation économique. Dans l'engagement que la Communauté de communes a eu sur la politique de pays<sup>69</sup>, elle a souvent discuté de la pertinence des politiques culturelles et sportives sur le territoire. Ainsi, Arcade soutient un projet de politique intercommunale des sports qui pour l'heure se heurte à des discussions inter- et intra-associations, et nourrit le projet de créer un stade de football et une piste d'athlétisme en synthétique ainsi qu'un gymnase supplémentaire. Cependant, par manque de moyens financiers, ces entreprises tardent à être concrétisées. La Communauté de communes s'est également engagée dans la création d'une « via ferrata<sup>70</sup> ». Ce projet s'inscrit dans un dispositif qui vise à proposer de nouveaux équipements sportifs aux Moréziens et surtout aux personnes de passage.

### *Faiblesses et perspectives d'avenir*

Toutes les personnes interrogées, soit Messieurs Parissi et Peté, les membres d'Arcade ainsi que M. Luquot (président du football club) et Madame Romanet (ex-présidente de l'association de gymnastique) s'unissent dans un même discours et soulignent les problèmes relatifs aux infrastructures sportives. Nous avons mentionné plus haut les difficultés relatives à la gestion du planning durant la période hivernale et le manque de terrains à disposition des associations (stade d'entraînement non éclairé, piste d'athlétisme impraticable en cas de pluie, etc.). L'Office municipal des sports, dans son rapport sur *Le Sport à Morez en 2002*, exprime le besoin de créer les conditions adéquates pour que chaque membre d'association puisse s'entraîner régulièrement ; ce vœu nécessiterait une reconsidération et une amélioration, par l'ensemble des partenaires locaux, des structures sportives afin de répondre aux besoins des associations et des habitants attirés par l'activité sportive. Certes, Arcade a des projets qui vont dans cette direction, toutefois, les moyens financiers semblent faire défaut.

Madame Romanet a mis le doigt sur un problème important également, soit le fait qu'il n'existe pas à Morez un bus-navette qui puisse emmener les sportifs jusqu'aux installations sportives de la Doye. Un audit émanant d'une société privée avait relevé cette lacune sans que rien ne fût entrepris pour améliorer la situation.

Les deux présidents d'association que nous avons rencontrés et Monsieur Peté ont mis en évidence les difficultés que rencontrent les clubs dans le domaine de l'encadrement. En effet, celui-ci repose sur une poignée de bénévoles dont le nombre ne cesse de décliner depuis des années. En 2003, Morez comptait un éducateur pour encadrer dix-huit sportifs, un éducateur diplômé pour trente-cinq participants et un éducateur diplômé d'État pour nonante-quatre. Cette situation conduit certaines associations à envisager de réduire leur activité, à limiter les inscriptions faute de cadres pour entourer les sportifs ou encore à cesser leurs activités durant les vacances scolaires, surtout celles d'été.

En résumé, les besoins financiers des différentes associations sont de plus en plus importants. Or, comme nous l'avons souligné plus haut, les moyens font cruellement défaut. Les exigences du sport moderne, la diminution des éducateurs bénévoles et les contraintes des fédérations gonflent les budgets des associations alors que les ressources à disposition

<sup>69</sup> Echelon un peu plus large au niveau du territoire.

<sup>70</sup> Paroi rocheuse inaccessible aménagée pour que chacun puisse y grimper.

sont moindres. Les conséquences de ce manque de moyens se répercutent sur le prix des licences (il augmente alors même que les prestations offertes restent semblables) et sur le fait que les clubs ne peuvent plus développer de nouveaux projets. Le rapport édité par l'O.M.S. révèle que certaines associations ont cherché de nouveaux créneaux financiers, notamment auprès de communes voisines (si, en 2002, 58,2% des licenciés provenaient de ces communes, seulement quatre associations moréziennes sont subventionnées directement par celles-ci !).

L'Office Municipal des Sports estime que l'avenir du sport à Morez passe par le rassemblement des forces de toute la communauté, soit la mise en place d'une réelle communication entre les associations, la municipalité et Arcade et l'émergence de projets solides après une concertation collective. Il passe également par le maintien et le renforcement de l'encadrement sportif, soit favoriser l'implication des sportifs adultes dans l'entraînement des plus jeunes, mettre en place des formations de dirigeants, d'éducateurs et d'arbitres, etc. et le développement d'infrastructures adéquates. Avec des moyens financiers, matériels et humains regroupés et plus importants ainsi qu'un renforcement de l'encadrement technique et la création de nouvelles infrastructures sportives, le tissu associatif sportif de Morez demeurera dynamique et cela se comptabilisera en termes d'image positive pour la région et de progrès sociaux pour l'ensemble de la population.

## 6. Conclusion

Nos différents entretiens nous ont permis d'avoir une bonne vue d'ensemble des activités culturelles et sportives à Morez. Dès lors, il nous est possible de soumettre nos hypothèses à la réalité culturelle et sportive de la commune.

Le désintéressement vis-à-vis de la vie communautaire que nous nous attendions à trouver à Morez est relativement inexistant. En effet, la pratique du sport en association rencontre un succès certain. Le nombre de clubs est élevé (vingt-sept), ainsi que le nombre de licenciés, ce qui témoigne du dynamisme de la vie sportive morézienne. L'O.M.S. y contribue fortement par son rôle de coordination et d'organisation.

Du côté de la culture, le bilan est plus mitigé. Le tissu associatif culturel est moins étendu que le tissu sportif. Morez compte peu d'associations culturelles ; notre enquête ne nous a pas permis de vérifier l'investissement des Moréziens au sein de ces groupes.

La commune compte trois gymnases, deux boulodromes, un stand de tir et deux stades à la Doye. Ces infrastructures, comme nous l'avons souligné ci-dessus, ne suffisent pas à la pratique courante et régulière du sport.

L'Espace Lamartine est l'endroit idéal pour accueillir les représentations des spectacles donnés à Morez. Cela se constate dans son utilisation : les salles sont occupées tous les week-ends par des manifestations culturelles. La bibliothèque et l'école de musique intercommunales sont un atout pour la Communauté de communes.

Étant donné la richesse de l'offre sportive à Morez, les habitants s'adonnent à leur sport sur place, si ce n'est la natation et le ski qui se pratiquent ailleurs. Mais tout se fait au niveau local et régional, rarement au niveau extra-régional.

Les Moréziens s'intéressent principalement à l'offre culturelle locale et régionale (troupe des Baladins de la Combe Noire, chorale Kilukru ?, etc.). Ils assistent à leurs représentations de manière assidue. Cependant, les manifestations culturelles extra-régionales (CDN, Festival de musique du Haut-Jura, etc.) ne rencontrent pas le même succès.

La politique mise en œuvre par la Municipalité dans l'optique d'étayer l'offre en matière d'activités sportives et culturelles est satisfaisante. Le principal frein au développement de la vie associative est le manque de moyens financiers. En effet, les seuls points négatifs relevés sont dus à ce problème. Ils se situent au niveau du défaut d'infrastructures et de moniteurs pour le sport. Si la Commission de la culture bénéficiait de moyens plus substantiels, elle parviendrait à diversifier son offre et sans doute rencontrerait-elle plus de succès.

## ANNEXE 1 : ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES DE MOREZ ET DE SA RÉGION<sup>71</sup>

### Associations culturelles

	<b>Associations culturelles moréziennes</b>	<b>Associations culturelles hors-Morez</b>
<b>Grand besoin d'infrastructures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Baladins de la Combe Noire (troupe de théâtre),</li> <li>- Aclam (poterie, peinture sur soie),</li> <li>- Atelier de la Bienne (peintres amateurs),</li> <li>- Compagnie « Kilukru ? » (chorale pour adultes),</li> <li>- Les Mauvaises Herbes (chorale pour enfants).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Union Musicale Morézienne (Morbier).</li> </ul>
<b>Faible besoin d'infrastructures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Club philatélique,</li> <li>- Pipe Club,</li> <li>- Tracassins du Haut-Jura (vieilles voitures),</li> <li>- Club de Scrabble,</li> <li>- Club Avenir 2000, Gustave Mayet (club du 3<sup>e</sup> âge),</li> <li>- Association des Amis de l'Orgue.</li> </ul>	

### Associations sportives

	<b>Associations sportives moréziennes</b>	<b>Associations sportives hors-Morez</b>
<b>Grand besoin d'infrastructures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Association de boulistes,</li> <li>- Association de pétanque,</li> <li>- Top'Gym,</li> <li>- Association de gymnastique « La Morézienne »,</li> <li>- Association de basket,</li> <li>- Football club Morézien,</li> <li>- Association de handball,</li> <li>- Association de volley-ball,</li> <li>- Association de tennis,</li> <li>- Association de tennis de table,</li> <li>- Association de judo,</li> <li>- Association de karaté,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Club des sports des Rousses,</li> <li>- Association de Handisports (Prémanon),</li> <li>- Morez-Champagnole Athlétisme (Morbier),</li> <li>- Association « Aux pas croisés » (club de danses folkloriques et de salon, Morbier),</li> <li>- Rugby Club du Haut-Jura (Bellefontaine),</li> <li>- Association de badminton (Morbier),</li> </ul>

<sup>71</sup> Ces classements ont été établis selon notre appréciation personnelle !

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Association de ski,</li> <li>- Association de tir à l'arc,</li> <li>- Aïkido Club Morézien,</li> <li>- Jura VO3 max (triathlon).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Association d'aïkido (Les Rousses),</li> <li>- Association de boxe française (Morbier),</li> <li>- École de ski français (Les Rousses),</li> <li>- Société de tir sportif du Haut-Jura (Septmoncel).</li> </ul>
--	--	--

<b>Faible besoin d'infrastructures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Association de pêche,</li> <li>- Association de chasse,</li> <li>- Association Jura Vertical (grimpe),</li> <li>- Club Randonnée.</li> <li>- Association de VTT.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Union sportive Morézienne (Morbier),</li> <li>- Club nautique du Haut-Jura (Morbier),</li> <li>- Club subaquatique du Haut-Jura,</li> <li>- Association de cyclisme (Morbier),</li> <li>- Association Sport Montagne (Bois d'Amont),</li> <li>- Équipage Adam's (chiens de traîneau, Chapelle des Bois),</li> <li>- L'Odyssée blanche (chiens de traîneau, Chaux Neuve),</li> <li>- Association de parapente (Les Rousses),</li> <li>- Morbier Rando.</li> </ul>
--	--	---

---

## **ANNEXE 2 : INFRASTRUCTURES CULTURELLES ET SPORTIVES DE MOREZ ET DE SA RÉGION**

### **Infrastructures culturelles et sportives moréziennes**

Bibliothèque intercommunale,  
Ecole de musique intercommunale,  
Cinéma «Casino théâtre»,  
2 salles Omnisports + 1 salle de gymnastique,  
2 boulodromes,  
Petite piscine du collège,  
Terrains de la Doye,  
Stand de tir.

### **Infrastructures culturelles et sportives hors Morez**

Cinéma « Modern Cinéma » (Les Rousses),  
Cinéma « Maison du Peuple » (Saint-Claude),  
Théâtre de Lons-le-Saunier,  
Théâtre de Dole,  
Centre sportif des Rousses,  
Centre sportif Julien Prost (Prémanon),  
- New Bowling Prémanon,  
- Patinoire,  
Centre sportif La Raisse Armand (Le Sentier – Suisse),  
- piscine couverte,  
- patinoire,  
Base nautique des Rousses,  
Piscine intercommunale de Morbier,  
Piscine couverte de Lamoura,  
Franche-Comté Bowling (La Chaumusse),  
Centre équestre Tinguely (Les Rousses),  
Mini-golf (Les Rousses),  
Golf Club du Mont Saint-Jean (Les Rousses),  
Golf Club des Rousses,  
Terrains de tennis de plein-air (Bellefontaine, Longchaumois, Morbier),  
Fort des Rousses Aventures.